



Bulletin Officiel

N°7360 Mardi 13 mai 2025

www.cmf.tn

30^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX ETABLISSEMENTS CONCERNES PAR LES OBLIGATIONS DE DECLARATION, D'INFORMATION ET DE TRANSFERT AU PROFIT DE L'ÉTAT, DES MONTANTS, DEPOTS, COMPTES DE VALEURS MOBILIERES ET AVOIRS NON RECLAMES TELLES QUE PREVUES PAR LES DISPOSITIONS DE LA LOI DES FINANCES POUR L'ANNEE 2025

3

RAPPEL DES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES APPLICABLES AUX BILLETS DE TRESORERIE

7

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

UNITE DE FABRICATION DE MEDICAMENTS - « UNIMED »

9

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

TAWASOL GROUP HOLDING-

10

COMMUNIQUE DE PRESSE

TUNISIE LEASING & FACTORING

14

PAIEMENT DE DIVIDENDES

FCP AMEN SELECTION

15

SICAV AVENIR

16

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

17

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 28/04/2025)

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024

- COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES TUNISO-EUROPEENNE C.A.R.T.E.
- LES CEMENTS DE BIZERTE

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Le Conseil du Marché Financier (CMF) tient à rappeler à l'ensemble des intermédiaires en bourse, des banques et des sociétés émettrices des valeurs mobilières ou les intermédiaires agréés mandatés, et toute personne concernée par les dispositions des articles 43 à 48 de la loi n° 2024-48 du 9 décembre 2024, portant loi de finances pour l'année 2025 les obligations découlant desdites dispositions.

Dans ce cadre, les établissements concernés, sont tenus, chacun en ce qui le concerne, de déclarer les valeurs mobilières négociées dans le système de négociation électronique et les droits qui y sont rattachés, les actions et les parts des organismes de placement collectifs en valeurs mobilières inscrits dans les comptes titres ouverts auprès d'eux et les fonds n'ayant fait l'objet d'aucune opération, réclamation ni litige à quelque titre que ce soit de la part du titulaire du compte ou de son représentant pour une période de 15 ans sans interruption, et ce, dans un délai ne dépassant pas le 15 février de l'année suivant celle au cours de laquelle cette période s'est expirée.

Ils sont tenus également de racheter les actions et les parts des organismes de placement collectifs en valeurs mobilières concernés et de transférer les montants, y compris le produit de l'opération de rachat, au compte courant du Trésor ouvert auprès de la Banque Centrale de Tunisie dans ce même délai.

Afin de satisfaire à l'obligation de déclaration des valeurs et montants précités, les établissements concernés sont tenus d'adopter le modèle établi par l'administration, annexé au présent communiqué.

Les valeurs mobilières négociées dans le système de négociation électronique concernées et les droits qui y sont rattachés sont transférés par les établissements concernés, dans un délai ne dépassant pas un mois à compter de la date de l'expiration de la période de 15 ans, au Dépositaire central des titres, qui les centralise et les livre à l'intermédiaire agréé administrateur désigné à cet effet par le ministre chargé des finances, pour les vendre conformément à la législation en vigueur dans un délai ne dépassant pas 6 mois et déposer le produit de la vente directement au compte courant du Trésor ouvert auprès de la Banque centrale de Tunisie.

Les obligations ci-dessus indiquées ne s'appliquent pas aux comptes et avoirs revenant aux mineurs, incapables ou aux interdits tant que, l'atteinte de l'âge de majorité, la levée de l'interdiction ou le rétablissement de la capacité, selon le cas, n'a pas eu lieu.

Les établissements concernés sont tenus de déposer les déclarations exigibles dans les délais impartis même en l'absence de montants, valeurs mobilières ou avoirs concernés par la déclaration.

Les établissements susmentionnés sont tenus, pour les montants, valeurs mobilières et avoirs dont les délais de 5 ou 15 ans selon les cas et tels que prévus par les dispositions de la loi susvisée sont expirés au 31 décembre 2024, de publier une liste des titulaires des comptes et ayants droit au Journal officiel des annonces légales et judiciaires dans un délai maximum le 30 avril 2025, et de les informer dans le même délai par tout moyen laissant une trace écrite de la déchéance du droit de réclamer ces montants à la fin du mois de juin 2025, conformément aux dispositions de l'article 43 de la loi des finances 2025.

Lesdits établissements sont tenus, dans un délai ne dépassant pas le 15 juillet 2025, de déclarer les montants, valeurs mobilières et avoirs non réclamés et de les transférer au compte courant du Trésor ouvert auprès de la

Banque centrale de Tunisie, et ce, sous réserve des dispositions spécifiques relatives aux valeurs mobilières mentionnées ci-dessus.

Les établissements concernés par l'obligation de déclaration et de transfert sont tenus d'informer les titulaires des comptes ou les ayants droit, par tout moyen laissant une trace écrite, de la date à laquelle les fonds seront transférés au profit de l'État, ou l'opération de rachat sera effectuée ou les valeurs mobilières seront transférées au Dépositaire central des titres en vue de leur vente et de publier une liste des personnes concernées dans le Journal officiel des annonces légales, réglementaires et judiciaires, et ce, dans un délai de 6 mois au moins avant l'échéance de cette date.

Il est aussi à rappeler à ce niveau les dispositions de l'article 44 de la loi susvisée qui indiquent que :

La période de 5 ans ou 15 ans, pour déclarer et transférer les montants, les valeurs mobilières et les avoirs est calculée, selon le cas, à partir du 1er janvier de l'année suivant celle au cours de laquelle :

- La dernière opération a été effectuée sur le compte par son titulaire,
- Le compte courant a été clôturé pour les soldes créditeurs non récupérés par leurs titulaires, conformément aux dispositions du numéro 5 de l'article 732 (nouveau) du code de commerce,
- L'échéance des comptes d'épargne en actions est atteinte,
- L'échéance des contrats d'assurance-vie ou de capitalisation est atteinte ou l'entreprise d'assurance a pris connaissance du décès de l'assuré,
- L'âge de la majorité est atteint ou l'interdiction est levée, ou la capacité est rétablie, selon le cas, pour les comptes et les avoirs revenant aux mineurs, aux incapables et aux interdits,
- Les saisies ou oppositions sur les comptes et avoirs sont levées ou des jugements passés en la force de la chose jugée sont prononcés.

Les établissements concernés doivent se référer aux modalités et exigences prévues par les dispositions de l'article 44 de la loi susvisée pour toute demande de restitution des montants transférés.

Aussi, il convient de rappeler que tout retard de déclaration des montants exigibles ou de leur transfert ou manquement aux obligations prévues par les dispositions des articles 43 à 48 de la loi susvisée expose leurs auteurs aux pénalités et amendes prévues par l'article 47 de ladite loi.

Dispositions encadrant la liquidation, au profit de l'État, des montants, dépôts, comptes de valeurs mobilières et avoirs non réclamés.

بلاغ هيئة السوق المالية

تذكر هيئة السوق المالية وسطاء البورصة والبنوك والشركات المصدرة للأوراق المالية أو الوسطاء المرخص لهم المفوضين، وكل شخص معني بأحكام الفصول 43 الي 48 من القانون عدد 48 لسنة 2024 المتعلق بقانون المالية لسنة 2025 بواجبات التصريح والاعلام والتحويل المنوطة بعهدتهم طبقا لأحكام الفصول المذكورة والمتعلقة بتصفية المبالغ المالية والإيداعات وحسابات الأوراق المالية والمستحقات التي لم تتم المطالبة بها لفائدة الدولة.

حيث يتعين على المؤسسات المذكورة أعلاه، كل فيما يخصه، التصريح، بالأوراق المالية المتداولة داخل نظام التداول الإلكتروني والحقوق المرتبطة بها وأسهم وحصص مؤسسات التوظيف الجماعي في الأوراق المالية المرسمة بحسابات الأوراق المالية المفتوحة لديهم وبالمبالغ المالية التي لم تُجر في شأنها أي عملية أو مطالبة أو منازعة بأي عنوان كان من قبل صاحب الحساب أو من ينوبه، لمدة 15 سنة دون انقطاع، وذلك في أجل أقصاه 15 فيفري من السنة الموالية للسنة التي انقضت خلالها هذه المدة.

كما يتعين عليهم إعادة شراء أسهم وحصص مؤسسات التوظيف الجماعي في الأوراق المالية المعنية وتحويل المبالغ بما في ذلك محصول عملية إعادة الشراء إلى الحساب الجاري للخرينة المفتوح لدى البنك المركزي التونسي في نفس الأجل.

وحرصاً على الالتزام بالواجب القانوني المتعلق بالتصريح بالقيم والمبالغ المشار إليها أعلاه، فإن المؤسسات المعنية مدعوة إلى اعتماد النموذج الموحد الذي قامت الإدارة بإعداده لهذا الغرض، والمرفق بهذا البلاغ.

كما يجب على المؤسسات المعنية تحويل الأوراق المالية المتداولة داخل نظام التداول الإلكتروني المعنية والحقوق المرتبطة بها من قبل الأشخاص المذكورين أعلاه، في أجل أقصاه شهر من تاريخ انقضاء مدة 15 سنة، لهيكل الإيداع المركزي للسندات الذي يقوم بتجميعها وتسليمها للوسيط المكلف بالإدارة المعين للغرض من قبل الوزير المكلف بالمالية لبيعها وفق التشريع الجاري به العمل في أجل أقصاه 6 أشهر وإيداع محصول البيع مباشرة بالحساب الجاري للخرينة المفتوح لدى البنك المركزي التونسي.

لا تنسحب الأحكام المذكورة أعلاه على الحسابات والمستحقات الراجعة للقصر وفاقدي الأهلية والمحجور عليهم ما لم يتم، حسب الحالة، بلوغ سن الرشد أو رفع التحجير أو إعادة اكتساب الأهلية.

كما يتعين على هذه المؤسسات إيداع التصاريح المستوجبة في الآجال القانونية ولو في غياب مبالغ أو أوراق مالية أو مستحقات معنية بالتصريح.

وبالنسبة للمبالغ المالية والأوراق المالية والمستحقات التي انقضت في شأنها الآجال المنصوص عليها سابقا في تاريخ 31 ديسمبر 2024 يجب على المؤسسات المعنية، نشر قائمة في أصحاب الحسابات والمستحقين بالرائد الرسمي للإعلانات القانونية والشرعية والعدلية في أجل أقصاه 30 أفريل 2025 مع إعلامهم في نفس هذا الأجل بأي وسيلة تترك أثرا كتابيا بسقوط حق المطالبة بهذه المبالغ في موفى جوان 2025 طبقا لأحكام هذا الفصل.

وتتولى المؤسسات المعنية، في أجل أقصاه 15 جويلية 2025 التصريح بالمبالغ والأوراق المالية والمستحقات التي لم تتم المطالبة بها وتحويلها للحساب الجاري للخرينة المفتوح لدى البنك المركزي التونسي وذلك مع مراعاة الأحكام الخاصة بالأوراق المالية المذكورة أعلاه.

ويجب على المؤسسات المعنية بواجب التصريح والتحويل إعلام أصحاب الحسابات أو المستحقين بأي وسيلة تترك أثرا كتابيا بتاريخ حلول أجل تحويل الأموال لفائدة الدولة أو القيام بعملية إعادة الشراء أو تحويل الأوراق المالية إلى هيكل الإيداع المركزي للسندات لبيعها ونشر قائمة في الأشخاص المعنيين بالرائد الرسمي للإعلانات القانونية والشرعية والعدلية وذلك في أجل لا يقل عن 6 أشهر قبل حلول هذا التاريخ.

كما يجدر التذكير في هذا الإطار بالأحكام الخاصة باحتساب اجل تصريح وتحويل المبالغ والأوراق المالية والمستحقات كما جاءت بالفصل 44 من القانون المذكور:

تحتسب مدة 5 سنوات أو 15 سنة للتصريح وتحويل المبالغ والأوراق المالية والمستحقات، حسب الحالة، ابتداء من غرة جانفي للسنة الموالية للسنة التي تم خلالها:

- إجراء آخر عملية على الحساب من قبل صاحبه،
- قفل الحساب الجاري بالنسبة للفواضل الإيجابية غير المسترجعة من أصحابها طبقا لأحكام العدد 5 من الفصل 732 (جديد) من المجلة التجارية،
- حلول الأجل بالنسبة لحسابات الادخار المقترنة بأجل والحسابات لأجل وحسابات الادخار في الأسهم،
- حلول الأجل بالنسبة إلى عقود التأمين على الحياة وتكوين الأموال أو علم مؤسسة التأمين بوفاة المؤمن له،
- بلوغ سن الرشد أو رفع التحجير أو إعادة اكتساب الأهلية، حسب الحالة، بالنسبة إلى الحسابات والمست للقصر وفاقد الأهلية والمحجور عليهم،
- رفع العقل أو الاعتراضات على الحسابات والمستحقات أو صدور أحكام باتة في شأنها.

وفيما يتعلق بالحالات الخاصة بإمكانية استرجاع المبالغ المحولة، والإجراءات الواجب اتباعها في هذا الصدد، يتعين على المؤسسات المعنية الرجوع إلى الأحكام الواردة بالفصل 44 من القانون المشار إليه أعلاه.

ويجدر التذكير بأن أي تأخير في التصريح بالمبالغ المستحقة أو في تحويلها، أو إخلال بالواجبات المنصوص عليها بالفصول 43 الي 48 من القانون المذكور، يعرض مرتكبيه للخطايا والغرامات المنصوص عليها بالفصل 47 من نفس القانون.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Rappel des dispositions réglementaires applicables aux billets de trésorerie

Dans le cadre de son engagement constant en faveur de la transparence, du bon fonctionnement du marché et de la protection des investisseurs, le Conseil du Marché Financier (CMF) souhaite rappeler certaines dispositions réglementaires encadrant l'émission et le traitement des titres de créances négociables, en particulier les billets de trésorerie, instruments de financement relevant du marché monétaire.

Le CMF souligne, à ce titre, le rôle central des **banques domiciliataires** dans la sécurisation des opérations liées aux billets de trésorerie, particulièrement lorsqu'un souscripteur opérant sur le marché financier intervient sur ce type d'instrument, il incombe à la banque domiciliataire de procéder à **toutes les vérifications requises**. Celles-ci portent notamment sur **l'identité de l'émetteur, sa capacité juridique, sa solvabilité**, ainsi que sur la régularité de l'opération. L'exercice rigoureux de cette responsabilité contribue à préserver l'intégrité du marché et à renforcer la confiance des investisseurs.

Par ailleurs, les billets de trésorerie doivent être **codifiés et admis aux opérations du dépositaire central des titres (Tunisie Clearing)**, conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2020-20 du 17 novembre 2020. Il est également important de rappeler que **les informations transmises par le domiciliataire via le portail de Tunisie Clearing doivent refléter fidèlement les termes du contrat** conclu entre les parties.

Dans le cadre de leurs travaux de contrôle externe, le CMF **recommande vivement aux commissaires aux comptes** de solliciter auprès de Tunisie Clearing **un état détaillé des émissions de billets de trésorerie et de certificats de dépôt souscrits**. Cet état est de nature à faciliter les vérifications de concordance nécessaires au bon accomplissement de leur mission.

Enfin, le CMF invite **les gestionnaires d'OPCVM** à faire preuve de toute la diligence requise lors de l'évaluation de la qualité du sous-jacent des billets de trésorerie intégrés dans les portefeuilles. Dans une perspective de gestion prudente et responsable, il est **fortement recommandé** de privilégier les titres émis par des **sociétés cotées, notées, ou bénéficiant d'un aval bancaire**, conformément aux meilleures pratiques de gestion et dans l'intérêt des porteurs de parts.

Le CMF demeure pleinement mobilisé pour accompagner les intervenants dans l'application rigoureuse de ces dispositions, gage de sécurité et de confiance sur le marché.

Avis des sociétés

Assemblée Générale Elective

Unité de Fabrication de Médicaments - « Unimed »

Siège Social : BP 38, ZI Kalaa Kébira – 4060, Sousse

Mesdames et Messieurs les actionnaires minoritaires de la Société UNIMED sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Elective qui se tiendra le Jeudi 05 juin 2025 à 9 heures à l'hôtel Marriott Sousse et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Election d'un représentant des actionnaires minoritaires au Conseil d'Administration, et ce pour un mandat de trois ans (2025-2026 et 2027) qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2027.

NB : *Par actionnaire minoritaire il est entendu tout actionnaire détenant Individuellement au plus 0,5% du capital social et les institutionnels détenant individuellement au plus 5 % du capital social.*

Remarque : *Les documents afférents à cette Assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la Société UNIMED*

Avis des sociétés

Indicateurs d'Activité Trimestriels**TAWASOL GROUP HOLDING**

Siège Social : Résidence du Lac, Rue Lac Tanganyka, Immeuble H 3ème Etage, les berges du Lac

La société Tawasol Group Holding publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2025.

I. INDICATEURS GLOBAUX

Indicateurs GLOBAL TGH	Au 31/03/2025	Au 31/03/2024	Variation en %	Année 2024
<u>Chiffre d'affaires Global</u>	<u>18 096 154</u>	<u>22 165 595</u>	<u>-18,36%</u>	<u>83 548 023</u>
Chiffre d'affaires Local	8 000 659	17 441 514	-54,13%	52 704 129
Chiffre d'affaires Export	10 095 494	4 724 081	113,70%	30 843 894
Production	<u>17 962 549</u>	<u>18 017 072</u>	<u>-0,30%</u>	<u>81 479 121</u>
Investissement	-	-	-	-
<u>Endettement Total</u>	<u>55 366 038</u>	<u>43 826 279</u>	<u>26,33%</u>	<u>40 841 543</u>
CMT	31 537 346	21 506 558	46,64%	19 306 521
CCT	23 828 692	22 319 721	6,76%	21 535 022

Nb :

- Tous les chiffres sont en Dinars.
- Les indicateurs cumulés au 31/12/2024 ont été établis sur la base des états financiers provisoires arrêtés par les filiales, sous réserve d'ajustements lors de la consolidation définitive.
- Les chiffres présentés par métier d'activité sont des chiffres consolidés au niveau de chaque métier.

Situation au 1^{er} trimestre 2025 :**Chiffre d'affaires :**

La forte croissance de l'activité à l'export (+113,7 %) a permis de compenser en grande partie le repli du chiffre d'affaires local, confirmant la pertinence de la réorientation stratégique engagée par le groupe vers les marchés internationaux. Cette dynamique résulte notamment de la mobilisation des filiales autour de projets à forte valeur ajoutée, particulièrement en Afrique, et de la signature de contrats d'envergure à l'international. Elle s'inscrit dans une stratégie plus large de diversification des débouchés et de renforcement de la base clients, qui devrait continuer à soutenir la performance globale du groupe en 2025 et au-delà.

Production :

Au 31 mars 2025, la production du groupe s'est maintenue à un niveau stable, traduisant une continuité dans l'activité industrielle et une bonne maîtrise des capacités de production. Cette stabilité s'inscrit dans un contexte de recentrage sur des segments à plus forte valeur ajoutée, en ligne avec les orientations stratégiques du groupe.

II. INDICATEUR PAR METIER :

Métiers	Indicateurs	Au 31/03/2025	Au 31/03/2024	Variation en %	Année 2024
TELECOMMUNICATIONS	Chiffre d'affaires Global	6 715 206	6 725 092	-0,15%	19 776 158
	CA Local	1 374 487	2 001 011	-31,31%	5 333 983
	CA Export	5 340 719	4 724 081	13,05%	14 442 175
	Production	6 715 206	6 725 092	-0,15%	19 776 250
	Investissements				
	Endettement	2 418 759	3 073 762	-21,31%	3 033 396
	CMT	840 541	1 322 666	-36,45%	1 322 666
	CCT	1 578 218	1 751 096	-9,87%	1 710 730
SERVICES & INFRASTRUCTURES	Chiffre d'affaires Global	3 190 137	5 793 000	-44,93%	23 532 000
	CA Local	0	5 793 000	-100,00%	8 700 000
	CA Export	3 190 137	0	100,00%	14 832 000
	Production	3 190 137	1 793 034	77,92%	23 532 000
	Investissements				
	Endettement	18 614 501	19 643 493	-5,24%	19 643 494
	CMT	4 482 500	7 043 929	-36,36%	7 043 929
	CCT	14 132 001	12 599 565	12,16%	12 599 565
INDUSTRIES	Chiffre d'affaires Global	8 169 811	9 587 503	-14,79%	40 179 865
	CA Local	6 605 172	9 587 503	-31,11%	38 610 146
	CA Export	1 564 639	0	100,00%	1 569 719
	Production	8 057 206	9 498 947	-15,18%	38 170 871
	Investissements				
	Endettement	13 652 778	16 229 024	-15,87%	13 284 653
	CMT	5 534 305	8 259 964	-33,00%	6 059 926
	CCT	8 118 473	7 969 060	1,87%	7 224 727
IMMOBILIERS	Chiffre d'affaires Global	21 000	60 000	-65,00%	60 000
	CA Local	21 000	60 000	-65,00%	60 000
	CA Export	0	0		0
	Production	0	0		
	Investissements	0	0		
	Endettement	20 680 000	4 880 000	324%	4 880 000
	CMT	20 680 000	4 880 000	324%	4 880 000
	CCT	0	0		0

III. PRINCIPALES REGRESSIONS DES REVENUS ET PERSPECTIVES D'EVOLUTION :

Métier	1er TRIMESTRE 2025	Variation en %	Variation en DT
Pôle Réseau de Télécommunication	La baisse des commandes supplémentaires de Ooredoo, couplée aux difficultés d'approvisionnement en structures métalliques et aux échecs de négociations concernant les sites, a eu un impact négatif sur le nombre de sites construits pour l'activité locale, par rapport à la même période en 2024. De plus, l'abandon de l'activité fibre optique (FO) a directement affecté le chiffre d'affaires du premier trimestre 2025, par rapport à 2024.	-0,15%	-9 886,000
Pôle Infrastructure	La baisse du chiffre d'affaires local s'explique principalement par le ralentissement du partenariat bancaire, ayant retardé le déblocage des crédits nécessaires à l'avancement des chantiers. À l'international, bien que l'activité ait connu une amélioration notable, l'enchaînement des travaux a été freiné essentiellement par le retard dans la finalisation de la revue des études techniques menées par la STEP, clôturées fin avril 2025. En février 2025, la société RETEL, en groupement avec son partenaire RCB, a remporté un marché de construction de collecteurs d'assainissement et d'aménagement de voies à Lokossa, Bénin, d'une valeur de 12,26 milliards de FCFA (63,5 millions de DT). Le contrat a été signé fin mars et les travaux débiteront en mai 2025, avec un financement en cours avec une banque locale. En mars 2025, RETEL a également remporté un marché pour la construction de la route Akassato-Sô-Ava et d'un pôle de transit au Bénin, d'une valeur de 9,9 milliards de FCFA (51 millions de DT), avec démarrage des travaux prévu en juin 2025 et un financement également en négociation.	-44,93%	-2 602 863,435
Pôle Industrie	Le premier trimestre a été particulièrement difficile en raison de la conjonction de plusieurs facteurs : l'impact de la nouvelle législation sur les chèques, qui a freiné les ventes, une baisse de la demande sur le marché local, ainsi que le report de plusieurs chantiers à l'après-Ramadan. Néanmoins, nous avons réussi à limiter les effets négatifs en capitalisant sur l'export, stratégie que nous entendons poursuivre et renforcer, notamment à travers l'ouverture vers les pays subsahariens, comme en témoigne la signature récente d'un premier projet au Sénégal.	-14,79%	-1 417 692,399
Pôle Immobilier	Le pôle immobilier se dynamise à travers deux projets structurants : d'une part, une démarche de prospection bancaire a été engagée en vue de mobiliser les financements nécessaires à la construction d'un immeuble à Montfleury, dans l'attente de l'accord des établissements financiers ; d'autre part, la nomination d'un nouveau gérant à la tête de la société Jnaynet Manar marque une volonté claire de relancer le projet en cours sur ce site. Ces initiatives traduisent une relance progressive du pôle et visent à accélérer la concrétisation des opérations en portefeuille.	-65,00%	-39 000,000

IV. INDICATEURS D'ACTIVITE INDIVIDUELLE SOCIETE TGH :

Indicateurs	1er Trimestre 2025	1er Trimestre 2024	Variation en %	2024
TOTAL REVENUS	<u>0</u>	<u>15 000</u>	-100%	<u>163 881</u>
REVENUS DES PRESTATIONS	0	15 000	-100%	60 000
REVENUS DES PARTIICIPATIONS	0	0	0%	103 881
CHARGES D'EXPLOITATION	49 500	98 000	-49%	320 000
SOLDE PLACEMENTS A COURT TERME	6 750 000	6 750 000	0%	6 750 000
SOLDE LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	0	0	0%	0
CONCOURS BANCAIRES	-120 000	-110 111	9%	84 000
TOTAL DES ACTIFS	142 555 000	142 555 000	0%	142 555 000

2025 – AS – 0609

AVIS DES SOCIÉTÉS*

COMMUNIQUE DE PRESSE

TUNISIE LEASING & FACTORING

Siège social : Immeuble TLF – Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène

TUNISIE LEASING ET FACTORING informe le public que sa filiale la société ALIOS FINANCE SA, holding de droit français, détenant des participations majoritaires dans plusieurs sociétés de financements spécialisés, principalement dans le leasing, et opérant dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, a finalisé le 8 mai 2025 la cession de ses participations dans les sociétés «SAFCA» (ALIOS FINANCE COTE D'IVOIRE), «SOCCA» (ALIOS FINANCE CAMEROUN) et «SOGACA» (ALIOS FINANCE GABON).

Cette cession a été réalisée au profit de la société CREDIT D'AFRIQUE GROUP, holding de droit ivoirien, dont le principal actionnaire est M. Serge BILE.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DES SOCIÉTÉS

PAIEMENT DE DIVIDENDES

FCP AMEN SELECTION *

Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières

Agrément du CMF n°25-2016 du 23 juin 2016

Siège social : Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

AMEN INVEST gestionnaire de FCP AMEN SELECTION porte à la connaissance des porteurs de parts du fonds qu'elle met en paiement les dividendes relatifs à l'exercice 2024 fixés à **4,633 dinars** par part.

Ces dividendes sont payables à partir du jeudi **15 mai 2025** aux guichets d'AMEN INVEST.

(*) Cet avis annule et remplace celui publié au Bulletin Officiel n°7359 du 12/05/25.

AVIS DES SOCIÉTÉS

PAIEMENT DE DIVIDENDES

SICAV AVENIR

Société d'investissement à capital variable
Agrément du ministre des finances du 30 juin 1994
Siège social : 34, rue Hédi Karray 1004 El Menzah IV

En application de la 4ème résolution de son Assemblée Générale Ordinaire tenue le 22 avril 2025, SICAV AVENIR informe ses actionnaires et le public qu'elle règle, au titre de l'exercice 2024 un dividende de 2,111 dinars par action.

Ce dividende est mis en paiement à partir du mardi 13 mai 2025 aux guichets de la STB selon le choix des actionnaires :

- Soit en numéraire
- Soit sous forme de réinvestissement en actions SICAV AVENIR, sur la base de la valeur liquidative calculée pour la journée du 13 mai 2025, la soulte, montant qui n'aurait pas permis de souscrire à une action entière, sera versée dans le compte de l'actionnaire.

	Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture		VL au 31/12/2024	VL antérieure	Dernière VL
OPCVM DE CAPITALISATION							
SICAV OBLIGATAIRES							
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92		123,874	126,590	126,610
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07		173,296	177,155	177,188
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UNION CAPITAL **	01/02/99		142,702	145,950	145,975
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17		155,522	159,184	159,217
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01		147,960	151,055	151,079
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18		152,977	156,842	156,872
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08		141,042	143,878	143,898
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92		57,434	58,751	58,761
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94		42,283	43,355	43,363
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09		143,750	147,254	147,282
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00		125,992	129,123	129,147
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98		125,576	128,669	128,694
13	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07		108,189	110,925	110,945
14	SICAV CAPITALISATION PLUS	SBT	04/12/24		100,604	103,139	103,158
15	AFC AMANETT SICAV	AFC	05/12/24		101,361	104,049	104,071
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
16	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07		22,121	22,621	22,626
17	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		153,803	157,117	157,150
18	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17		147,502	150,637	150,658
19	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15		14,047	14,329	14,332
20	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07		213,112	218,246	218,288
21	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15		120,228	122,733	122,756
22	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21		125,088	127,946	127,970
23	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07		17,435	17,863	17,866
24	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23		110,791	113,679	113,703
25	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24		106,015	108,663	108,691
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE							
26	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06		2,346	2,402	2,405
SICAV MIXTES							
27	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93		76,296	79,261	79,289
28	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94		158,301	166,165	166,099
29	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01		114,137	126,149	125,855
30	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20		131,813	134,613	134,623
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
31	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		167,736	180,005	180,102
32	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		628,833	662,980	663,098
33	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08		149,426	147,711	147,761
34	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08		208,817	211,607	211,572
35	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10		115,011	126,149	125,691
36	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11		162,164	171,880	171,965
37	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		191,263	201,546	201,131
38	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		174,699	184,060	183,753
39	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07		28,699	32,392	32,379
40	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16		107,771	111,699	111,433
41	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22		1,191	1,283	1,281
42	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22		1,236	1,358	1,356
43	FCP BNA CEA	BNA CAPITAUX	27/03/25		-	100,728	100,743
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE							
44	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04		2 694,541	2 815,155	2 825,614
45	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09		266,280	291,913	292,858
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06		3,507	3,838	3,862
47	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06		3,104	3,341	3,360
48	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14		50,086	53,690	52,575
49	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15		1,510	1,536	1,538
50	FCP HAYETT PLENTUDE	AMEN INVEST	24/03/15		1,344	1,424	1,432
51	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15		1,366	1,488	1,498
52	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17		17,980	19,509	19,585
53	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17		13,154	15,296	15,319
54	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21		18,288	20,220	20,303
55	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23		5 750,273	6 150,378	6 153,187
SICAV ACTIONS							
56	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UNION CAPITAL **	10/04/00		105,131	117,421	117,358
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE							
57	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09		1,424	1,623	1,633

	Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2024	VL antérieure	Dernière VL
				Date de paiement	Montant			
OPCVM DE DISTRIBUTION								
SICAV OBLIGATAIRES								
58	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	16/05/24	4,642	114,248	116,494	116,519
59	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	22/05/24	5,447	102,013	104,242	104,260
60	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/05/24	6,567	109,949	112,646	112,667
61	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	20/05/24	5,887	107,369	109,443	109,460
62	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/24	5,222	113,029	115,325	115,343
63	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNB CAPITAUX	06/01/97	15/05/24	6,728	108,635	111,250	111,271
64	SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/04/24	7,041	105,621	108,024	108,043
65	CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL **	17/12/01	30/05/24	5,857	109,900	112,364	112,384
66	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	30/05/24	7,070	110,285	112,871	112,892
67	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/24	5,885	108,149	110,244	110,262
68	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	14/03/25	6,805	108,191	103,801	103,818
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/24	6,692	106,862	109,568	109,590
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	05/06/08	30/05/24	3,542	110,373	112,490	112,508
71	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/24	6,162	106,425	108,838	108,860
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/24	4,313	103,323	104,983	104,994
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/04/24	5,482	110,492	112,698	112,715
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION CAPITAL **	15/11/93	23/04/25	6,482	105,970	101,869	101,886
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/24	5,372	115,670	118,667	118,685
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	7,103	107,952	110,640	110,667
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,640	112,925	115,422	115,445
78	FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	26/03/25	6,916	108,590	104,423	104,448
79	FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	1 083,461	1 108,429	1 108,605
80	FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	-	-	10 779,263	11 052,754	11 055,355
81	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	-	105,974	108,638	108,661
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
82	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	31/05/24	7,697	111,308	114,097	114,240
83	FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	-	-	107,643	110,695	110,937
SICAV MIXTES								
84	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	16/05/24	0,944	69,397	72,806	72,593
85	SICAV BNA	BNB CAPITAUX	14/04/00	15/05/24	4,403	121,639	138,677	138,792
86	SICAV SECURITY	UNION CAPITAL **	26/07/99	30/05/24	0,847	17,981	18,399	18,394
87	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	14/03/25	17,798	347,731	358,448	358,725
88	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/04/24	51,435	2 470,331	2 621,561	2 623,062
89	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	21/05/24	2,671	69,738	70,211	69,980
90	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	13/05/25	2,111	55,724	56,237	54,026
91	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UNION CAPITAL **	17/05/99	23/04/25	2,055	110,197	113,185	113,219
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
92	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	16/05/24	0,120	11,126	11,308	11,313
93	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	16/05/24	1,238	17,949	20,414	20,344
94	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	12/05/25	0,468	19,243	20,926	20,908
95	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	12/05/25	0,507	16,771	17,838	17,822
96	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/24	3,933	104,941	106,874	105,361
97	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	92,841	93,674	93,604
98	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	96,021	97,723	98,015
99	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	113,771	117,247	117,258
100	UBCI - FCP CEA	UNION CAPITAL **	22/09/14	17/04/25	3,885	105,845	111,318	111,188
101	FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	03/04/25	0,228	12,287	13,375	13,365
102	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	24/02/25	4,656	105,749	111,383	111,214
103	FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/04/24	2,222	84,284	95,354	95,232
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
104	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	97,168	108,053	108,815
105	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	2,609	128,126	134,484	134,855
106	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	161,949	173,110	173,587
107	FCP OPTIMA	BNB CAPITAUX	24/10/08	29/05/24	6,689	164,061	175,180	175,156
108	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	1,824	220,308	228,646	229,948
109	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,330	202,935	209,608	210,631
110	MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,985	199,122	208,138	208,664
111	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	27/05/24	0,281	29,858	33,225	33,422
112	MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	16/04/25	681,187	11 520,927	11 772,924	11 819,107
113	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES *	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	En liquidation	En liquidation	En liquidation
114	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/24	3,107	104,448	115,311	116,185
115	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/04/24	137,674	5 640,928	6 077,364	6 077,364
116	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	03/04/25	0,475	11,495	12,184	12,244
117	FCP SECURITE	BNB CAPITAUX	27/10/08	29/05/24	8,627	181,073	192,765	193,677
118	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/04/24	377,263	12 473,115	13 782,548	13 812,931
119	FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	22/05/24	511,502	11 297,464	12 246,233	12 334,247
120	FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	28/04/25	752,405	10 843,923	10 545,220	10 590,242
121	MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	16/04/25	677,813	11 344,005	11 576,794	11 638,684
122	FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	28/04/25	772,740	10 896,061	10 564,496	10 606,537
123	FCP PROSPER + CEA	BTB CONSEIL	12/02/24	-	-	11,152	12,484	12,484
124	MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	16/04/25	1,113	111,359	119,303	120,145
125	FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	18/12/24	-	-	100,084	106,223	107,145
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
126	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,196	129,208	134,227	132,643
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
127	FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	11/04/25	37,985	1 116,878	1 190,348	1 196,774

* OPCVM en liquidation anticipée

** Initialement dénommé COFIB CAPITAL FINANCE

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du Collège Délégué
M. Hatem Smiri

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la « Société Immobilière et Touristique -SIT-» et la « Société Régionale de Transport de Kairouan » ainsi que par la clôture de la liquidation de FCP SALAMETT PLUS et l'ouverture au public du FCP BNA CEA et des fonds de capital investissement « FCPR MAXULA EQUITY FUND », « FCPR STRATEGY FUND », « FCPR IKLAA » et « FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA V », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit:

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE*

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue HédiNouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghrebias.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghrebias Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue HédiKarray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard BejiCaid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
26.EURO-CYCLES	Zone Industrielle KalâaKébira -4060 Sousse-	73 342 036
27.Hannibal LeaseS.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
28. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
29. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988

30.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
31. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
32. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
33. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
34.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
35. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 MarkezSahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
36.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
37. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
38.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
39. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
40. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
41. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
42. Société Immobilière et de Participations "SIMPAP"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
43. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
44. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
45. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
46. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	FondoukChoucha 2013 Ben Arous	71 381 222
47.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
50.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
51. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
52. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
53.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
54. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
55. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
56. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
57.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
58. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue HédiNouira -1001 TUNIS-	71 340 477
59.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
60. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
61. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
62. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
63. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, BirKassaa -BEN AROUS-	71 384 200
64. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
65. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
66.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922

67. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
68. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 132 000
69. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
70. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
71. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
72. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de KalaaKébira -4060 Sousse-	73 342 669
73. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
74. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord -1003 Tunis-	71 186 825
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
9. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue HédiKarray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
10. Banque Franco-Tunisienne "BFT"- En Liquidation -	Rue AboubakrEchahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
11. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
12. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
13. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
14. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
15. BNA Assurances	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
16. BTK Leasing et Factoring	11, rue HédiNouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20 .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22 .Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222

29.ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
30. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
31.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
32. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
33. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
34.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
35. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
36.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
37. Loan and Investment Co	Avenue OuledHaffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
38.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Chargaia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
39. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha TaksimEnnasim -1002 Tunis	71 950 800
40. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
41. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
42.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
43.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue HédiNouiraAiana	71 810 750
44.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Chargaia I - 2035 Tunis-	70 730 250
45.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
46. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
47. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
48. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
49. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
50.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
51. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
52.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue BirChallouf -8000 Nabeul-	72 285 330
53. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
54. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
55.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
56. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
57. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue TaïbMhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
58. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
59.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
62.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
63.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Immobilière et Touristique -SIT-	42, rue Mendes France -5100 Mahdia-	73 680 274

67.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL -	72 286 111
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
72.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
75. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
76.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
77. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue MajidaBouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
78. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
79.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
80.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
81.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
82. Société Régionale de Transport Jendouba	Avenue 9 Avril 1938 -8100 Jendouba-	78 600 690
83 Société Régionale de Transport de Kairouan	Avenue Assad Ibn Fourat BP 35 -3100 kairouan	70 241 180
84. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
85.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
86.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
87.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
88.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
89.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
90.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
91.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
92.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
93.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
94.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
95.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
96Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
97.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA""- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
98.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
99. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
100.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
101.société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
102.Société Unionde Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 115
103.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400

104.TAYSIR MICROFINANCE	2 , Place Mendès France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903
105.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
106.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 243 000
107. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
108. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
109.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	71 234 115
110.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AFC AMANETT SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEoudienne D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
11	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEoudienne D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEoudienne D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP BNA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
29	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
32	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
33	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
36	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
37	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis

43	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
46	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
47	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
48	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
51	FCP LEPTIS OBLIGATIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
52	FCP LEPTIS OBLIGATIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
53	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
56	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
57	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
59	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
61	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
63	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
65	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
70	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

71	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	FCP WAFI OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEoudienne D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
77	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
80	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
81	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT - CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
82	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
86	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
87	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
88	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
89	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
90	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
94	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
96	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis

97	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
98	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
99	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
100	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
101	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
102	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
103	SICAV CAPITALISATION PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
108	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
109	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
113	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
114	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
115	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
116	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
117	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
118	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
120	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH - DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
121	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
122	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
123	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
124	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

125	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
126	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
127	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène

(1) OPCVM en liquidation anticipée

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1 *	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2 *	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

* FCC en liquidation anticipée

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	FA PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FA CAPITALEASE SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	FA STARTUP FACTORY SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	FA SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FA CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	FA ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
7	FA CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	FA START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
8	FA HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* FA en liquidation

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR *	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11ème étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR *	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis

34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94,Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
63	FCPR SMART TURN AROUND	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar, Belvédère, 1002-Tunis

64	FCPR MOURAFIK IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
65	FCPR MAXULA EQUITY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
66	FCPR STRATEGY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
67	FCPR IKLAA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
68	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA V	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis

* FCPR en liquidation

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS ET DES COMPARTIMENTS DE FIS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	Compartiment 1 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	Compartiment 2 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
4	Compartiment C1 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
5	Compartiment C2 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
8	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
9	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
10	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
11	Compartiment FIS NEXT CAP 1 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
12	Compartiment FIS NEXT CAP 2 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
13	Compartiment NEW ERA LOCAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
14	Compartiment NEW ERA INTERNATIONAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
15	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Dinars du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
16	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Euros du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES TUNISO-EUROPEENNE C.A.R.T.E.

Siège Social : Immeuble CARTE, Lot BC4, CENTRE URBAIN Nord 1082 TUNIS

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne « CARTE » publie, ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 30 Juin 2025. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes M Chérif BEN ZINA (Cabinet CMC) et Mr Walid BEN AYED (Consulting & Financial Firm).

BILAN ARRETE AU 31/12/2024

(Exprimé en dinars)

ACTIF Situation arrêtée au 31/12/2024	31/12/2024			31/12/2023
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
AC1-Actifs incorporels				
AC12- Concessions, brevets, licences, marques	1 213 308,988	1 155 210,562	58 098,426	93 632,806
AC13- Fonds commercial	163 128,363	0,000	163 128,363	289 873,597
	1 376 437,351	1 155 210,562	221 226,789	383 506,403
AC2-Actifs corporels d'exploitation				
AC21-Installations techniques et machines	8 905 850,037	6 616 924,518	2 288 925,519	2 174 332,735
AC22-Autres installations, outillage et mobilier	1 534 380,846	1 419 249,630	115 131,216	122 545,405
	10 440 230,883	8 036 174,148	2 404 056,735	2 296 878,140
AC3-Placements				
AC31-Terrains et constructions				
AC311-Terrains et constructions d'exploitation	18 861 019,302	6 407 402,052	12 453 617,250	12 924 842,733
AC312-Terrains et constructions hors exploitation	7 377 261,358	2 037 816,683	5 339 444,675	5 376 627,025
AC32-Placements dans les entreprises liées et participations	0,000	0,000	0,000	0,000
AC322- Bons et obligations émis par les entreprises liées	0,000	0,000	0,000	2 100 000,000
AC323- Placements dans les entreprises avec un lien de participation	166 886 539,117	42 005,124	166 844 533,993	160 954 343,059
AC33-Autres placements financiers			0,000	0,000
AC331- Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	29 859 046,544	1 311 131,255	28 547 915,289	26 460 499,333
AC332- Obligations et autres titres à revenus fixe	89 085 690,779	0,000	89 085 690,779	59 740 093,543
AC334- Autres prêts	2 619 861,875	0,000	2 619 861,875	2 622 115,174
AC336- Autres	1 255 763,585	0,000	1 255 763,585	1 295 650,578
AC34-Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	1 451 235,800	0,000	1 451 235,800	1 248 652,766
	317 396 418,360	9 798 355,114	307 598 063,246	272 722 824,211
AC4-Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats	0,000	0,000	0,000	0,000
	0,000	0,000	0,000	0,000
AC5-Part des réassureurs dans les provisions techniques	0,000	0,000	0,000	0,000
	0,000	0,000	0,000	0,000
AC510-Provision pour primes non acquises	12 448 537,210	0,000	12 448 537,210	13 965 854,587
AC531-Provision pour sinistres non vie	43 035 780,194	0,000	43 035 780,194	93 732 602,719
	55 484 317,404	0,000	55 484 317,404	107 698 457,306
AC6-Créances				
AC61-Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611-Primes acquises et non émises	6 428 393,275	0,000	6 428 393,275	3 962 520,418
AC612-Autres créances nées d'opération d'assurance directe	39 282 860,530	12 617 107,917	26 665 752,613	24 313 311,970
AC613-Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	7 762 075,513	0,000	7 762 075,513	5 088 266,715
AC62- Créances nées d'opérations de réassurance	7 255 121,899	432 693,482	6 822 428,417	7 235 361,625
AC63-Autres créances			0,000	0,000
AC631-Personnel	95 896,060	0,000	95 896,060	65 202,984
AC632-Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	370 326,855	0,000	370 326,855	1 937 547,975
AC633-Débiteurs divers	1 739 066,003	416 883,140	1 322 182,863	9 435 814,808
	62 933 740,135	13 466 684,539	49 467 055,596	52 038 026,495
AC7-Autres éléments d'actif				
AC71-Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	7 457 738,677	0,000	7 457 738,677	8 181 144,850
AC72-Charges reportées	0,000	0,000	0,000	0,000
AC721-frais d'acquisition reportés	4 268 143,806	0,000	4 268 143,806	3 309 608,362
AC722-Autres charges à répartir	3 390 725,110	3 210 859,858	179 865,252	463 790,807
AC73-Comptes de régularisation Actif	0,000	0,000	0,000	0,000
AC731-Intérêts et loyers acquis et non échus	8 114 331,722	0,000	8 114 331,722	6 225 960,987
AC733-Autres comptes de régularisation	955 179,014	0,000	955 179,014	1 243 219,200
	24 186 118,329	3 210 859,858	20 975 258,471	19 423 724,206
Total de l'actif	471 817 262,462	35 667 284,221	436 149 978,241	454 563 416,761

BILAN ARRETE AU 31/12/2024

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2024	31/12/2023
Situation arrêtée au 31/12/2024		
Capitaux propres		
CP1- Capitaux propres	25 000 000,000	25 000 000,000
CP2- Réserves et primes liées au capital	120 653 656,257	115 828 455,307
CP5- Résultat reporté	1 886 356,854	2 384 286,632
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	147 540 013,111	143 212 741,939
CP6- Résultat de l'exercice	7 866 206,802	8 679 870,222
Total capitaux propres avant affectation	155 406 219,913	151 892 612,161
PA1-Autres passifs financiers		
PA14- Dettes envers les établissements bancaires et financiers	9 896 300,000	0,000
	9 896 300,000	0,000
PA2-Provisions pour autres risques et charges		
PA21-Provisions pour pension et obligations similaires	0,000	0,000
PA22-Provisions pour impôts	0,000	0,000
PA23-Autres provisions	3 955 856,726	3 180 199,670
	3 955 856,726	3 180 199,670
PA3-Provisions techniques brutes		
PA310- Provisions pour primes non acquises	36 211 537,843	35 535 293,298
PA331- Provision pour sinistres (non vie)	137 112 421,412	182 793 125,501
PA341- Provision pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)	5 265 165,779	2 439 107,950
PA350 - Provision pour égalisation et équilibrage	2 142 227,192	2 333 219,702
PA361- Autres provisions techniques (non vie)	2 780 594,289	2 807 688,066
	183 511 946,515	225 908 434,517
PA4-Provisions techniques des contrats en unités de compte	0,000	0,000
	0,000	0,000
PA5-Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	16 535 359,709	16 899 193,941
PA6-Autres dettes		
PA61-Dettes nées d'opérations d'assurance directe	18 540 008,193	14 186 438,503
PA62- Dettes nées d'opérations de réassurance		
PA621-Parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entre	31 882 889,931	29 663 631,944
PA63-Autres dettes		
PA631-Dépôts et cautionnements reçus	62 935,602	62 935,602
PA632-Personnel	1 927 063,473	1 508 117,970
PA633-Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	5 618 048,655	4 072 123,481
PA634-Créditeurs divers	7 156 018,319	5 913 950,819
	65 186 964,173	55 407 198,319
PA7-Autres passifs		
PA71-Comptes de régularisation Passif		
PA710-Report de commissions reçus des réassureurs	1 657 331,205	1 111 787,327
PA712-Autres comptes de régularisation Passif	0,000	163 990,826
	1 657 331,205	1 275 778,153
Total du passif	280 743 758,328	302 670 804,600
Total des capitaux propres et du passif	436 149 978,241	454 563 416,761

**Etat de résultat technique de l'assurance et/ou
de la réassurance non Vie au 31 Décembre 2024**
(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

Rubriques		Opérations brutes 2024	Cessions et/ou rétrocessions 2024	Opérations nettes 2024	Opérations nettes 2023
PRNV1	Primes acquises				
PRNV11	Primes émises et acceptées	173 703 726,596	-61 131 879,433	112 571 847,163	101 303 854,195
PRNV12	Variation de la provision pour primes non acquises	-676 244,545	-1 517 317,360	-2 193 561,905	-1 267 483,754
		173 027 482,051	-62 649 196,793	110 378 285,258	100 036 370,441
PRNT3	Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	10 199 981,837		10 199 981,837	8 628 009,415
		10 199 981,837		10 199 981,837	8 628 009,415
PRNV2	Autres produits techniques				
CHNV1	Charges de sinistres				
CHNV11	Montants payés	-113 102 840,783	38 363 635,079	-74 739 205,704	-72 605 507,684
CHNV12	Variation de la provision pour sinistres	45 680 704,089	-50 696 822,525	-5 016 118,436	-2 854 018,783
		-67 422 136,694	-12 333 187,446	-79 755 324,140	-75 459 526,467
CHNV2	Variation des autres provisions techniques	27 093,777		27 093,777	-400 075,166
CHNV3	Participation aux bénéfices et ristournes	-5 072 062,138		-5 072 062,138	-4 617 307,567
CHNV4	Frais d'exploitation				
CHNV41	Frais d'acquisition	-13 922 301,316		-13 922 301,316	-11 936 766,061
CHNV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	958 535,441		958 535,441	437 447,737
CHNV43	Frais d'administration	-14 058 596,049		-14 058 596,049	-13 183 665,682
CHNV44	commissions reçues des réassureurs		6 648 268,521	6 648 268,521	5 072 098,186
		-27 022 361,924	6 648 268,521	-20 374 093,403	-19 610 885,820
CHNV5	Autres charges techniques	-4 308 229,781		-4 308 229,781	-728 864,712
CHNV6	Provision pour égalisation et équilibrage	190 992,510		190 992,510	-462 327,838
RTNV	Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)	79 620 759,639	-68 334 115,718	11 286 643,921	7 385 392,285

Etat de résultat
Au 31 Décembre 2024
(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

Rubriques		2024	2023
RTNV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	11 286 643,921	7 385 392,285
PRNT1	Produits des placements (assurance et/ou réassurance non vie)		
PRNT11	Revenus des placements	17 835 692,745	13 771 809,919
PRNT12	Produits des autres placements		
PRNT13	Reprise de corrections de valeurs sur placements	0,000	1 311 131,255
PRNT14	Profits provenant de la réalisation des placements	532 143,929	2 090 714,650
	Sous total 1	29 654 480,595	24 559 048,109
CHNT1	Charges des placements		
CHNT11	Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	-2 666 342,171	-2 266 165,705
CHNT12	Correction de valeur sur placements	-42 005,124	-1 311 131,255
CHNT13	Pertes provenant de la réalisation des placements	-4 156,690	-1 726,717
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	-10 199 981,837	-8 628 009,415
PRNT2	Autres produits non techniques	81 835,832	81 843,122
CHNT3	Autres charges non techniques	-6 294 070,157	-2 153 783,712
	Sous total 2	-19 124 720,147	-14 278 973,681
	Résultat provenant des activités ordinaires	10 529 760,448	10 280 074,428
CHNT4	Impôts sur le résultat	-2 219 628,000	-1 302 491,750
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	8 310 132,448	8 977 582,678
CHNT5	Pertes extraordinaires	-443 925,646	-297 712,456
	Résultat net de l'exercice	7 866 206,802	8 679 870,222

Tableau des engagements reçus et donnés
Au 31 Décembre 2024
(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

		2024	2023
HB1	Engagements reçus		
HB2	Engagements donnés		
HB21	<i>Avals, cautions et garanties de crédit données envers entreprises liées</i>	0,000	0,000
HB22	<i>Titres et actifs acquis avec engagement de revente</i>		
HB23	<i>Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>	9 080 690,000	15 006 225,000
HB24	<i>Autres engagements donnés</i>		
HB3	Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires	0,000	0,000
HB4	Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution	0,000	0,000
HB5	Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance	0,000	0,000
HB6	Autres valeurs détenues pour compte de tiers	0,000	0,000

Au 31 Décembre 2024
(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

	2024	2023
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		
Encaissements des primes reçues des assurés	178 405 860,786	172 354 012,236
Sommes versées pour paiement des sinistres	-96 095 510,511	-114 473 804,109
Commissions versées aux intermédiaires	-12 707 923,060	-12 075 084,290
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-24 806 061,495	-22 316 831,492
Variation des espèces reçues des cessionnaires	-8 764 919,201	-3 427 033,303
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-24 036 556,747	-11 526 049,702
Encaissements liés à la cession de placements financiers	5 069 960,076	14 198 580,322
Taxes sur les assurances versées au Trésor	-17 310 981,120	-16 633 407,459
Produits financiers reçus	14 803 054,938	11 618 506,799
Impôts sur les bénéfices payés	-843 342,042	-803 047,029
Autres mouvements	-14 830 307,888	-12 025 687,410
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-1 116 726,264	4 890 154,563
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-509 777,955	-677 380,627
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation		
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation		
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-6 859 244,000	-12 809 525,000
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	1 747 864,332	0,000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-5 621 157,623	-13 486 905,627
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
Encaissements suite à l'émission d'actions		
Dividendes et autres distributions	-3 881 822,286	-2 999 982,000
Encaissements provenant d'emprunts	12 896 300,000	3 000 000,000
Remboursements d'emprunts	-3 000 000,000	-6 000 000,000
Augmentations/ Diminutions des ressources spéciales		
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	6 014 477,714	-5 999 982,000
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités		
Variation de trésorerie	-723 406,173	-14 596 733,064
Trésorerie de début d'exercice	8 181 144,850	22 777 877,914
Trésorerie de fin d'exercice	7 457 738,677	8 181 144,850

Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne

Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis, Tunisie

Téléphone : (216) 71 184000 – Télécopie (216) 71 184184 – e.mail : dgen@carte.com.tn

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 /12/2024

I - PRESENTATION DE L'ENTREPRISE :

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso – Européenne (CARTE) est une société anonyme dont l'objet est la pratique des opérations d'assurances et de réassurances. La société est régie par le code des assurances promulgué par la loi N° 92 – 24 du 09 Mars 1992, telle que complétée par la loi N° 94 – 10 du 31 Janvier 1994, la loi N° 97 – 24 du 28 Avril 1997 et la loi N° 2002 – 37 du 1^{er} Avril 2002.

1- Identité

Raison Sociale : Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne

Siège Social : Immeuble Carte, lot BC4, Centre urbain Nord, 1082 Tunis, Tunisie

Capital Social : 25 MD

Tel : 71 184 000 / Fax : 71 184184

RNE : 0000205M

E-mail : dgen@carte.com.tn Site web : www.carte.com.tn

2 - Conseil d'Administration

Président Du Conseil d'Administration : Hassine DOGHRI

Administrateurs

Christian Huyghues DESPOINTES

Radhi MEDDEB

Mourad DOGHRI

Frederic FLEJOU

Union Tunisienne de Participation.

S.E.P.C.M. représenté par Nejib DOGHRI

3- Les produits

Dans un souci de diversification de son offre et de répondre au mieux aux besoins multiples et différenciés du public, la société « Assurances CARTE » a choisi d'être une compagnie d'assurance multi-branches.

Les branches gérées par la société « Assurances CARTE » sont les suivantes :

- Assurance Automobile
- Assurance Transport
- Assurance contre l'incendie et les éléments naturels
- Assurance Construction
- Assurance de Responsabilité Civile Générale
- Assurance contre la Grêle et la Mortalité du Bétail
- Assurances des autres Dommages aux Biens
- Assurance Crédit et Assurance Caution
- Assurance Assistance
- Assurance contre les Pertes Pécuniaires diverses
- Assurance de Groupe
- Assurances contre les Accidents Corporels
- La Réassurance

4- Les clients

La société « Assurances CARTE » répond aux besoins de deux catégories de clientèle : les Entreprises et les Particuliers.

Les Entreprises

La société « Assurances CARTE » s'engage à instaurer une véritable relation personnalisée avec chacun de ses clients. La société « Assurances CARTE » est présente dans tous les secteurs de l'économie et dans la plupart des grands risques et des grandes affaires :

Pétrole / Energie

Aviation

Construction

Hôtellerie

Industries textile, Pneumatique, Pharmaceutique, Chimique...

Finances

Transports

Les Particuliers

La société « Assurances CARTE » entend aussi affirmer sa présence dans les risques de particuliers. La société « Assurances CARTE » offre des garanties d'assurances de personnes, adaptées et personnalisées pour chacun, qui permettent de faire face aux conséquences des accidents qui peuvent survenir. Ces contrats complètent les régimes légaux de prévoyance. La société « Assurances CARTE » propose également la multirisque habitation, l'assurance automobile ou encore la responsabilité civile et l'assistance aux voyages.

5-Le réseau

Avec un groupe de professionnels, la société « Assurances CARTE » étend son réseau de Bizerte à Zarzis avec plus de 70 agents et courtiers.

6-Effectif employé par catégorie et les frais de personnel s'y rapportant :

	Effectif	Salaire
- Contractuels	29	1 267 168,142
- Agents d'exécution	23	1 470 555,731
- Agents de maîtrise	14	1 193 265,664
- Cadres	126	15 073 511,054

II - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les états financiers sont établis conformément et sur la base des recommandations et des principes formulés dans la norme comptable générale, les normes spécifiques du secteur des assurances et de réassurances, du manuel comptable de la compagnie et des usages et pratiques généralement admis dans le secteur.

A – PROVISIONS TECHNIQUES :

La provision pour primes non acquises : Le calcul est informatisé, et est opéré quittance par quittance en fonction de la date d'échéance. Il est effectué en reportant les primes commerciales, donc en brut des chargements d'acquisition.

La provision pour risques en cours : Calcul du montant total des charges des sinistres rattachés à l'exercice écoulé et à l'exercice précédent, et des frais d'acquisition et des autres frais de gestion imputables à l'exercice écoulé et à l'exercice précédent ; ce total est rapporté au montant des primes acquises rattachés à ces exercices ; si ce rapport est supérieur à 100%, l'écart constaté par rapport à 100% est appliqué au montant des provisions pour primes non acquises ; le montant ainsi calculé est inscrit en provision pour risques en cours.

La provision pour sinistres à payer : La provision est déterminée dossier par dossier selon un inventaire. Les tardifs sont évalués par un actuairé selon la méthode de paiement et celle de la charge de sinistre avec une pondération respective de 35% et 65%. Des chargements de gestion sont déterminés en fonction des frais de gestion de sinistre et majorent d'autant la provision.

Provision d'équilibrage : Cette provision est constituée conformément aux dispositions de l'article 24 de l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001.

Provision pour participation aux bénéfices et ristournes : Le calcul de la provision est effectué par contrat ou catégorie de contrats. A l'inventaire, il convient de constater la provision de clôture et l'utilisation de la provision d'ouverture.

La provision mathématique des rentes : La provision mathématique des rentes constatée à fin 2014 et relative à la branche « Accidents de travail » a été calculée selon les dispositions de l'arrêté du Ministre des affaires sociales du 13 janvier 1995, fixant le tableau de reconversion des rentes allouées aux victimes d'accidents du travail et des maladies professionnelles ou à leurs ayants droits.

B - LES REGULARISATIONS DE FIN D'ANNEE :

B.1. Régularisations liées aux primes émises :

Les PANE : (Primes Acquisées et Non Emise) évaluation par branche par les différentes unités techniques, sur la base des contrats et avenant parvenus et des émissions intervenus entre la date de clôture et la date d'établissement des comptes.

Les Primes à Annuler : estimation statistique sur la base de la méthode statistique des cadences des annulations.

Parts des réassureurs dans les PANE : l'estimation est faite par la direction réassurance selon les taux de cession réels relatifs à chaque contrat

Parts des réassureurs dans les primes à annuler : Le taux de cession moyen calculé par branche est affecté aux primes à annuler de la branche.

Commissions sur les primes cédées sur PANE : l'estimation est faite par la direction réassurance selon les taux réels de commission.

Frais d'acquisition reportés : Détermination d'un coefficient de frais d'acquisition selon le rapport frais d'acquisition / primes émises. Ce coefficient est ensuite appliqué au montant des PNA.

Provision pour ristournes : évaluation au niveau des PANE des ristournes probables.

Commissions à payer : Application des taux de commission donnés par la table de commissionnement aux arriérés de primes.

B.2. Régularisations liées aux placements :

Intérêts et loyers acquis et non échus : Le calcul est effectué à la comptabilité générale selon la règle du prorata temporis par référence aux contrats de locations (loyers) et aux échéanciers de remboursement (intérêts)

Affectation des produits de placements : Les produits de placements sont affectés au prorata des provisions techniques non vie et des capitaux propres.

B.3. Autres régularisations :

Charges et produits constatés d'avance : Le calcul est effectué à la comptabilité générale selon la règle du prorata temporis.

Charges à payer et produits à recevoir : Le calcul est effectué au service comptable selon la règle du prorata temporis.

B.4. La constatation des charges par destination :

La CARTE applique depuis plusieurs exercices une méthode forfaitaire d'affectation des charges entre les différentes catégories d'assurances, impactant ainsi les résultats techniques par branche.

La compagnie a procédé en 2013 à la mise en place d'une nouvelle méthode de déversement de ses charges par nature dans les différentes destinations en se basant sur des clés fondées sur des critères quantitatifs objectifs, appropriés et contrôlables, directement liés à la nature des charges et ce conformément à la norme comptable n° 30 « Les charges techniques ».

En 2023 et suite à la mise en place du nouveau plan comptable, la société a revu la méthode d'affectation des charges comme suit :

L'affectation des charges de personnel : Le déversement de ces charges a été effectué selon cette démarche :

- Dans une première étape, la répartition des charges de personnels entre les branches a été effectuée selon l'effectif affecté à chaque branche identifiée à partir de la base du personnel avec une affectation entre production et sinistre ;
- Dans la deuxième étape, la répartition au niveau des destinations a été faite comme suit :
 - Une partie affectée directement entre « Frais d'acquisition », « Frais d'administration », « Frais de Placement », communs et réassurance selon l'effectif du personnel ;
 - Affectation de la partie « commun » entre Administration, sinistres, réassurances et placements au prorata des charges du personnel affecté directement sur ces lignes
 - Affectation de la partie « réassurance » entre production et sinistre au prorata des charges du personnel affecté directement sur ces lignes
- Dans une troisième étape : affectation des charges par nature sur les différentes catégories au prorata des charges du personnel affecté directement entre Sinistres et Production comme suit :

- Charges de sinistres au prorata du personnel affecté aux sinistres
- Frais de production au prorata du personnel affecté à la production
- Frais de placement au prorata du personnel affecté à la production

L'affectation des commissions : La charge de commissions a été affectée entre les branches au prorata des commissions générées par le système.

Le déversement au niveau de chaque branche a été affecté entre les postes « Frais d'acquisition » et « charges de sinistres » des différentes branches respectivement au prorata des charges du personnel de la ligne production et celle de la ligne charges de sinistres.

L'affectation des autres postes de la balance générale : La répartition entre les différentes branches du poste « Frais d'administrations » a été effectué au prorata des commissions affectées directement par catégorie

C- AMORTISSEMENTS ET AUTRES PROVISIONS :

C.1. Amortissements : Calcul automatique après mise à jour du fichier des amortissements tenu sur informatique

C.2. Provisions pour risques et charges : estimation à la date d'inventaire par la comptabilité générale

C.3. Provisions pour dépréciation : Ces provisions font l'objet d'estimation à la date d'inventaire par la comptabilité générale (Provision pour dépréciation des placements, Provisions pour dépréciation des comptes de tiers, Provisions pour dépréciation des autres actifs corporels et incorporels).

III – FAITS MARQUANTS :

1. Contrôles fiscaux :

- Au cours de l'exercice 2020, la société « CARTE ASSURANCES » a fait l'objet d'un contrôle fiscal préliminaire au titre de l'impôt sur les sociétés et des acomptes provisionnels et ce au titre de l'exercice 2016.

Le 09 Février 2023 la société a été notifié pour un montant de 1 528 896 Dinars.

En 2024 et dans le cadre de l'amnistie fiscale prévue par la loi de finances 2024 la société a conclu un arrangement avec l'administration fiscale qui a aboutie à un échéancier de paiement pour le principal.

- Au cours de l'exercice 2022, la société « CARTE ASSURANCES » a fait l'objet d'un contrôle fiscal ponctuel au titre de l'impôt sur les sociétés, la contribution de solidarité, et la contribution conjoncturelle, pour un montant total notifié le 24 Novembre 2022 de 3 234 195 Dinars et ce au titre de l'exercice 2018.

La société n'ayant pas accepté la notification du contrôle fiscal et ce avec le support et l'appui de son conseiller fiscal considérant que le risque n'existe pas, n'a pas constitué de provision pour risques et charges et elle est entrain de défendre son dossier devant la commission de conciliation.

2. Augmentation du taux d'impôt sur les sociétés :

La loi de finance pour la gestion de l'exercice 2025, a révisé à la hausse le niveau d'imposition des sociétés d'assurance passant de 43% en 2023 à 48% en 2024. Pour faire face à ce niveau d'imposition, la société a procédé à un dégrèvement financier à hauteur de 3 Millions Dinars. Ce montant a permis de réduire le niveau d'imposition effectif au minimum d'impôt.

3. Garantie du passif :

Suite à la fraude détectée dans la société UNION Capital (société résultante de la fusion des sociétés COFIB Capital et UBCI BOURSE), la CARTE a mis en place sa garantie de passif pour payer les fraudes notifiées au plus tard 24 mois à compter de la date de fusion. Le montant liquidé en 2024 et constaté parmi les charges de l'exercice, est de 3,7 Millions de dinars.

La société a mis en place un comité chargé de vérifier les responsabilités de chaque partie prenante à la fraude et de valider les dossiers à indemniser.

Les travaux menés jusqu'au 31/12/2024, ne permettent pas d'estimer l'impact final de cette garantie de passif.

La CARTE se préserve le droit de recours contre les parties prenantes aux fraudes dont notamment la banque dépositaire.

IV - NOTES SUR LE BILAN :

AC1 – Actifs incorporels

Les actifs incorporels totalisent au 31/12/2024 la somme de 1 376 437,351 Dinars.

Les amortissements totalisent au 31/12/2024 la somme de 1 155 210,562 Dinars contre une valeur de 1 119 676,182 Dinars au 31/12/2023 soit une variation de 35 534,380 Dinars.

Le tableau des amortissements des actifs incorporels est présenté ci-après :

Désignations	Valeur brute	Amort. Ant.	Amort. 2024	Total Amort.	Valeur nette
Fonds de commerce	163 128,363	-	-	-	163 128,363
Indemnité compensatrice	266 876,719	266 876,719	-	266 876,719	-
Logiciels	946 432,269	852 799,463	35 534,380	888 333,843	58 098,426
Total	1 376 437,351	1 119 676,182	35 534,380	1 155 210,562	221 226,789

AC2 – Actifs corporels d'exploitation

Les actifs corporels totalisent au 31/12/2024 la somme de 10 440 230,883 Dinars contre la somme de 9 817 645,165 Dinars au 31/12/2023 soit une variation de 622 585,718 Dinars.

Les amortissements totalisent au 31/12/2023 la somme de 8 036 174,148 Dinars contre une valeur de 7 123 535,602 Dinars au 31/12/2023 soit une variation de 912 638,546 Dinars.

Le tableau des amortissements des actifs corporels d'exploitation est présenté ci-après :

Désignations	Valeur brute	Amort. Ant.	Amort. 2024	Total Amort.	Valeur nette
Matériel de transport	1 925 649,102	1 396 833,930	138 782,944	1 535 616,874	390 032,228
Mobilier de bureau	1 534 380,846	1 391 645,430	27 604,200	1 419 249,630	115 131,216
Matériel bureautique	256 437,925	231 918,957	3 400,305	235 319,262	21 118,663
Matériel informatique	3 006 468,042	2 348 668,696	116 438,209	2 465 106,905	541 361,137
AAI	3 616 467,052	2 064 980,986	223 929,935	2 288 910,921	1 327 556,131
GSM	100 827,916	86 719,026	5 251,530	91 970,556	8 857,360
Total	10 440 230,883	7 520 767,025	515 407,123	8 036 174,148	2 404 056,735

AC3 – Placements

Les placements bruts totalisent la somme de 317 396 418,360 Dinars en 2024 contre 281 970 766,368 Dinars en 2023 :

Libelle	Placement Brut 2024	Amort/Prov. 2024	Placement Net 2024	Placement Net 2023	Variation Net
Terrains et constructions	26 238 280,660	8 445 218,735	17 793 061,925	18 301 469,758	-508 407,833
Titres à revenus variables	196 745 585,661	1 353 136,379	195 392 449,282	187 414 842,392	7 977 606,890
Titres à revenus fixes	89 085 690,779	-	89 085 690,779	59 740 093,543	29 345 597,236
Prêts aux entreprises liées	-	-	0,000	2 100 000,000	-2 100 000,000
Prêts au Personnel	2 619 861,875	-	2 619 861,875	2 622 115,174	-2 253,299
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	-	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements consignation	1 215 791,365	-	1 215 791,365	1 255 678,358	-39 886,993
Dépôts et cautionnements	39 972,220	-	39 972,220	39 972,220	-
Créances pour espèces déposées auprès des cédantes	1 451 235,800	-	1 451 235,800	1 248 652,766	202 583,034
Total	317 396 418,360	9 798 355,114	307 598 063,246	272 722 824,211	34 875 239,035

Il est à noter que le tableau de variation des postes AC1, AC2, AC3 et AC4 est présenté au niveau de l'annexe 8.

Il y'a eu un reclassement des dépôts et cautionnements consignation sinistres et des dépôts et cautionnements respectivement de l'AC612 et AC633 vers l'AC336 Autres au niveau des placements et ce conformément à la NC 27 du SCE.

Notes complémentaires à l'état des placements

	Valeur brute	Amortissement	Valeur comptable nette
IMMEUBLE EXPLOITATION	20 044 329,302	6 407 402,052	13 636 927,250
IMMEUBLE HORS EXPLOITATION	2 655 186,000	2 037 816,683	617 369,317
TERRAIN	3 538 765,358		3 538 765,358
TOTAL	26 238 280,660	8 445 218,735	17 793 061,925

Opérations se rapportant avec des entreprises liées ou avec lien de participation

SOCIETE	FORME JURIDIQUE	Nombre d'actions souscrites	% de détention	Prix global d'acquisition en DT
CIIM	SA	3 125	7,688%	348 093
UTIQUE GAZ	SA	20 000	36,364%	2 000 000
COFITE-SICAF	SA	899 990	99,999%	11 233 640
CCF	SA	62 500	20,833%	729 724
CITE	SA	298 500	93,281%	2 924 386
COTIF-SICAR	SA	2 360 521	94,970%	23 664 117
SIDHET	SA	2 253 201	66,271%	24 260 000
BUSINESS TOWERS	SARL	499 999	76,923%	7 985 278
CARTE VIE	SA	1 483 150	98,877%	24 831 500
CODIS	SA	23 870	44,204%	2 387 045
SERENITY	SA	7 749 500	51,663%	68 414 300

AC5 – Part des réassureurs dans les provisions techniques

La part des réassureurs dans les provisions techniques a varié en 2024 de 52 214 139,902 Dinars par rapport à 2023 :

Libelles	Provisions 2024	Provisions 2023	Variation
Provisions pour PNA	12 448 537,210	13 965 854,587	-1 517 317,377
Provisions pour sinistres non vie	43 035 780,194	93 732 602,719	-50 696 822,525
Total	55 484 317,404	107 698 457,306	-52 214 139,902

AC6 – Créances

AC611 – Primes acquises et non émises

Les primes acquises et non émises totalisent en 2023 la somme de 6 428 393,275 Dinars contre 3 962 520,418 Dinars en 2023 et se répartissent comme suit :

Branches	2024	2023	Variation
1 - AUTO	-545 716,344	-494 688,377	-51 027,967
2 - TRANSPORT	1 049 495,802	372 241,015	677 254,787
3 - INCENDIE	1 062 279,760	-314 483,343	1 376 763,103
4 - CONSTRUCTION	204 775,796	157 255,899	47 519,897
5 - R.C GENERALE	179 793,422	155 100,023	24 693,399
7 - DOMMAGES AUX BIENS	305 450,952	-36 775,228	342 226,180
8 - CREDIT ET CAUTION	175 745,892	171 840,932	3 904,960
9 - ASSISTANCE	80 737,823	33 718,978	47 018,845
10 - PROTECTION JURIDIQUE	-10 883,626	-8 721,156	-2 162,470
11 - PERTES PECUNIAIRES	-	-	-
12 - ASSURANCE DE GROUPE	3 954 192,813	3 946 363,321	7 829,492
14 - ACCIDENT DE TRAVAIL	-	-	-
15 - ACCIDENTS CORPORELS	-27 479,015	-19 331,646	-8 147,369
Total	6 428 393,275	3 962 520,418	2 465 872,857

AC612 – Autres créances nées d'opérations d'assurances directes

Ce poste totalise en 2024 la somme nette de 26 665 752,613 Dinars contre 24 313 311,970 Dinars en 2023 et se détaille comme suit

Libellés	2024	2023	Variation
Primes à recevoir	45 272 893,723	36 436 985,560	8 835 908,163
Acomptes sur primes à recevoir	-9 711 817,040	-7 338 219,420	-2 373 597,620
Comptes courants agents	1 056 283,127	1 805 765,910	-749 482,783
Effets à recevoir	2 226 926,448	3 817 959,052	-1 591 032,604
Chèques impayés	365 088,563	296 457,039	68 631,524

Provisions pour chèques et effets impayés	-1 941 301,783	-1 995 342,850	54 041,067
Comptes courants des compagnies d'assurances	54 765,244	54 765,244	-
Autres	4 758,000	4 758,000	-
Prise en charge	13 962,465	-	13 962,465
Provisions pour créances douteuses	-10 675 806,134	-8 769 816,565	-1 905 989,569
Total	26 665 752,613	24 313 311,970	2 352 440,643

La société a exclu de l'assiette de calcul des provisions sur les arriérés certaines relations pour les motifs suivants :

- Des relations sans incident avec un historique assez important
- Des relations avec des primes importantes au vu de la moyenne des primes émises (Sup ou égal à 45 Mille Dinars)
- Des relations bénéficiant d'une souplesse et d'entente commerciale depuis plusieurs années.

AC613 – Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance

Libellés	2024	2023	Variation
IDA	7 762 075,513	5 088 266,715	2 673 808,798

AC62 – Créances nées d'opérations de réassurances

Ce poste totalise le montant net de 7 255 121,899 Dinars en 2024 contre 7 668 055,107 Dinars en 2023.

AC63 – Autres créances

Les autres créances totalisent la somme de 1 788 405,778 Dinars en 2024 contre 11 438 565,767 Dinars en 2023.

Libellés	2024	2023	Variation
Personnel	95 896,060	65 202,984	30 693,076
Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	370 326,855	1 937 547,975	-1 567 221,120
Débiteurs divers	1 322 182,863	9 435 814,808	-8 113 631,945
Total	1 788 405,778	11 438 565,767	-9 650 159,989

Ventilation des créances et des dettes selon leur durée résiduelle :

<u>CREANCES</u>	<u>Moins d'un an</u>	<u>Plus d'un an</u>	<u>Moins de 5 ans</u>	<u>Plus de 5 ans</u>	<u>Total:</u>
PANE	6 428 393,275				6 428 393,275
Primes à recevoir	45 272 893,723				45 272 893,723
C/C Cie Assurances	54 765,244				54 765,244

Autres	18 720,465				18 720,465
Acomptes sur primes (-)	-9 711 817,040				-9 711 817,040
Comptes courants des agents généraux	1 056 283,127				1 056 283,127
Effets à recevoir	2 226 926,448				2 226 926,448
Cheques impayés	365 088,563				365 088,563
Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	7 762 075,513				7 762 075,513
Créances nées d'opération de réassurance	7 255 121,899				7 255 121,899
Personnel	95 896,060				95 896,060
Etat,organisme de sécurité sociale, collectivité publique	370 326,855				370 326,855
Débiteurs divers	1 739 066,003				1 739 066,003
	62 933 740,135	0,000	0,000	0,000	62 933 740,135

DETTES	Moins d'un an	Plus d'un an	Moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total:
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	18 540 008,193				18 540 008,193
Dettes nées d'opérations de réassurance	31 882 889,931				31 882 889,931
Dépôts et cautionnements reçus	0,000			62 935,602	62 935,602
Personnel	1 927 063,473				1 927 063,473
Etat,organisme de sécurité sociale, collectivité publique	5 618 048,655				5 618 048,655
Créditeurs divers	17 052 318,319				17 052 318,319
	75 020 328,571	0,000	0,000	62 935,602	75 083 264,173

AC7 – Autres éléments d'actif

AC71 – Avoir en banques, CCP, chèques et caisses

Libelles	2024	2023	Variation
Banques	7 417 142,986	8 143 929,942	-726 786,956
CCP	4 888,283	-795,148	5 683,431
Caisses	35 707,408	38 010,056	-2 302,648
Total	7 457 738,677	8 181 144,850	-723 406,173

Les comptes en devises sont détaillés comme suit :

Devise	Solde en devise	Solde en dinars	Cours	Différence de change en dinars	Différence de change en devise
EURO	21 512,15	123 134,775	3,3209	-51 695,076	-15 566,59
USD	847 750,72	2 707 347,158	3,1845	-7 684,990	-2 413,25
JPY	-	-			
GBP	-	-			

AC72 – Charges reportées

Les charges reportées totalisent la somme nette de 4 448 009,058 Dinars en 2024 contre 3 773 399,169 Dinars en 2023 :

Libellés	2024	2023	Variation
Frais d'acquisitions reportés	4 268 143,806	3 309 608,362	958 535,444
Charges à répartir	3 390 725,110	3 390 725,110	-
Amortissements des charges à répartir	-3 210 859,858	-2 926 934,303	-283 925,555
Total	4 448 009,058	3 773 399,169	674 609,889

AC73 – Comptes de régularisation Actif

Les comptes de régularisation actifs totalisent la somme de 9 069 510,736 Dinars en 2024 contre 7 469 180,187 Dinars en 2023 :

Libellés	2024	2023	Variation
Intérêts courus et non échus	7 512 898,033	5 744 679,931	1 768 218,102
Autres produits à recevoir	618 756,298	1 397 348,196	-778 591,898
Charges payées d'avance et autres	937 856,405	327 152,060	610 704,345
Total	9 069 510,736	7 469 180,187	1 600 330,549

CP - Capitaux propres

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

	01/01/2024 avant affectation	Affectations et imputations	Distribution dividende	Résultat 2024	Variation FR	Situation au 31/12/2024
Capital social	25 000 000,000	-	-	-	-	25 000 000,000
Fonds social	2 864 524,911	450 000,000	-	-	-352 599,050	2 961 925,861
Primes liées au capital social	1 960 000,000	-	-	-	-	1 960 000,000
Réserves de réévaluation	4 262 417,473	-	-	-	-	4 262 417,473
Réserves légales	2 682 815,006	-	-	-	-	2 682 815,006
Réserves facultatives	89 523 831,384	5 000 000,000	-1 972 200,000	-	-	92 551 631,384
Réserves pour réinvestissement exonéré indisponible	14 534 866,533	1 700 000,000	-	-	-	16 234 866,533
Report à nouveau	2 384 286,632	-497 929,778	-	-	-	1 886 356,854
Résultat de l'exercice	8 679 870,222	-6 652 070,222	-2 027 800,000	7 866 206,802	-	7 866 206,802
Total	151 892 612,161	0,000	-4 000 000,000	7 866 206,802	-352 599,050	155 406 219,913

Le résultat par action au 31/12/2024 est de 3,1464 Dinars.

En application de l'article 19 de la loi n°2013-54 du décembre 2013 portant loi de finance pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de RAS s'élèvent au 31/12/2024 à 39 958 944,797 dinars et se détaillent comme suit :

- Réserves facultatives : 32 065 559,064
- Réserves pour Fonds social : 2 166 241,087
- Réserves pour réinvestissements exonérés indisponible* : 5 727 144,646

*(ce montant est distribuable conformément à la réglementation en vigueur)

Fonds Social :

Ressources		Emploi	
REPORT 31/12/2023	2 864 524,911	sommes non remboursables	450 765,099
DOTATION 2023	450 000,000		
INTERETS	98 166,049		
TOTAUX	3 412 690,960	TOTAUX	450 765,099
		SOLDE	2 961 925,861

Le capital social de la société « Assurances CARTE » est composé de 90 % en actions ordinaires dont la valeur nominale est égale à 10 Dinars et de 10 % de certificats d'investissements sans droit de vote dont la valeur nominale est égale à 10 Dinars.

Actionnaires	Nombre d'actions	Part dans le capital social
Mr Hassine Doghri	1225074	49,00%
S.E.P.C.M	658 087	26,32%
UTP	226 260	9,05%
STEC	137 130	5,49%
Mr Abdesselem Ben Ayed	15	0,00%
Mr Nejib Doghri	25	0,00%
Autres actionnaires	3409	0,14%
Certificats d'investissements	250 000	10,00%
Total	2 500 000	100,00%

PA1-Autres passifs financiers

Ce poste représente 9 896 300,000 Dinars au 31/12/2024, il s'agit d'une opération de pension livrée réalisée avec l'UBCI.

PA2-Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges totalisent en 2023 la somme de 3 180 199,670 Dinars contre 3 955 856,726 Dinars en 2024. Soit une variation de 775 657,056.

PA3 – Provisions techniques brutes

Les provisions techniques brutes totalisent en 2023 la somme de 225 908 434,517 Dinars contre 183 511 946,514 Dinars en 2024 soit une variation de – 42 396 488,003 Dinars détaillées comme suit :

Libellés	2024	2023	Variation
Provisions pour primes non acquises (*)	36 211 537,843	35 535 293,298	676 244,545
Provisions pour sinistres (Non Vie) (*)	150 972 051,501	195 645 648,137	-44 673 596,636
Prévisions pour recours à encaisser (Non Vie)	-13 859 630,090	-12 852 522,636	-1 007 107,454
Provisions mathématiques rentes (*)	2 780 594,289	2 794 310,762	-13 716,473
Provisions pour risques en cours (*)	-	13 377,304	-13 377,304
Provision pour participations aux bénéfices et ristournes	5 265 165,779	2 439 107,950	2 826 057,829
Provisions pour égalisation et équilibrage	2 142 227,192	2 333 219,702	-190 992,510
Total	183 511 946,514	225 908 434,517	-42 396 488,003

(*) Le détail par catégorie de ces provisions est présenté au niveau de l'annexe 13.

PA5 – Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs

Les dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs ont varié de -363 834,232 Dinars pour passer à 16 535 359,709 Dinars en 2024 contre 16 899 193,941 Dinars en 2023.

PA61 – Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Les dettes nées d'opérations d'assurance directe totalisent en 2024 la somme de 18 540 008,193 Dinars contre 14 186 438,503 Dinars en 2023 soit une variation de 4 353 569,690 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2024	2023	Variation
Commissions à payer	6 730 339,277	4 989 701,455	1 740 637,822
Primes cédées sur PANE	2 844 942,707	823 403,493	2 021 539,214
Comptes courants agents	4 451 964,610	3 125 502,253	1 326 462,357
Ristournes à payer	1 732 912,661	1 605 661,626	127 251,035
Bonifications à payer	1 266 209,720	1 988 271,877	-722 062,157
Coassurances cédées	197 863,811	390 537,482	-192 673,671
Rentes à payer	959 187,351	906 772,261	52 415,090
Provisions de primes	79 894,800	79 894,800	-
Compte gestion étrangère	69 093,846	69 093,846	-
Avance sur recouvrement crédit export	207 599,410	207 599,410	-
IDA	-	-	-
Total	18 540 008,193	14 186 438,503	4 353 569,690

PA62 – Dettes nées d'opérations de réassurance

Les dettes nées d'opérations de réassurances sont de 31 882 889,931 Dinars en 2024 contre 29 663 631,944 Dinars en 2023.

PA63 – Autres dettes

Les autres dettes totalisent en 2024 la somme de 14 764 066,049 Dinars contre 11 557 127,872 Dinars en 2023 soit une variation de 3 206 938,177 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2024	2023	Variation
Dépôts et cautionnements reçus	62 935,602	62 935,602	0,000
Personnel	1 927 063,473	1 508 117,970	418 945,503
Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	5 618 048,655	4 072 123,481	1 545 925,174
Créditeurs divers	7 156 018,319	5 913 950,819	1 242 067,500
Total	14 764 066,049	11 557 127,872	3 206 938,177

PA71 – Comptes de régularisation passif

Les comptes de régularisation passifs sont de 1 657 331,225 Dinars en 2024 relatif au report de commissions reçues des réassureurs

V - NOTES SUR LES COMPTES DE RESULTAT

PRNV1 Primes acquises :

Les primes acquises non vie totalisent en 2024 la somme nette de réassurances de 110 378 285,258 Dinars contre 100 036 370,441 Dinars en 2023 soit une variation nette de 10 341 914,817 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	Opérations brutes 2024	Cessions 2024	Opérations nettes 2024	Opérations nettes 2023	Variations nettes
Primes émises et acceptées	173 703 726,596	-61 131 879,433	112 571 847,163	101 303 854,195	11 267 992,968
Variation de la PPNA	-676 244,545	-1 517 317,360	-2 193 561,905	-1 267 483,754	-926 078,151
Total	173 027 482,051	-62 649 196,793	110 378 285,258	100 036 370,441	10 341 914,817

PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat:

Les produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat sont passés de 8 628 009,415 Dinars en 2023 à 10 199 981,837 Dinars en 2024 soit une variation de 1 571 972,422 Dinars.

CHNV1 Charges de sinistres :

Les charges de sinistres non vie totalisent la somme nette de 79 755 324,140 Dinars en 2024 contre 75 459 526,467 Dinars en 2023 soit une variation nette de 4 295 797,673 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	Opérations brutes 2024	Cessions 2024	Opérations nettes 2024	Opérations nettes 2023	Variations nettes
Sinistres payés	-113 102 840,783	38 363 635,079	-74 739 205,704	-72 605 507,684	-2 133 698,020
Var. Prov. RAR	45 680 704,089	-50 696 822,525	-5 016 118,436	-2 854 018,783	-2 162 099,653
Total	-67 422 136,694	-12 333 187,446	-79 755 324,140	-75 459 526,467	-4 295 797,673

Variation des Sinistres de 2023 présents au Registre de SAP de 2024

SAP au 31-12-2023	182 584 830
Règlements 2024	61 972 724
ajustements	25 122 672
SAP au 31-12-2024	95 528 004

CHNV2 Variation des autres provisions techniques :

Le poste variation des autres provisions techniques est passé de -400 075,166 Dinars en 2023 à 27 093,777 Dinars en 2024 soit une variation de 427 168,943 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2024	2023	Variation
Var. Provisions mathématiques rentes	13 716,473	-400 273,719	413 990,193
Var. Provisions pour risques en cours	13 377,304	198,553	13 178,751
Total variation	27 093,777	-400 075,166	427 168,943

CHNV3 Participation aux bénéfices et ristournes :

Les participations aux bénéfices et ristournes sont passées de 4 617 307,567 Dinars en 2023 à 5 072 062,138 Dinars en 2024 soit une variation de 454 754,571 Dinars.

CHNV4 Frais d'exploitation:

Les frais d'exploitation non-vie totalisent la somme nette de 20 374 093,403 Dinars en 2024 contre 19 610 885,820 Dinars en 2023 soit une variation de 763 207,583 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2024	2023	Variation
Frais d'acquisition	-13 922 301,316	-11 936 766,061	-1 985 535,255
Variation des frais d'acquisition reportés	958 535,441	437 447,737	521 087,704
Frais d'administration	-14 058 596,049	-13 183 665,682	-874 930,367
Commissions reçues des réassureurs	6 648 268,521	5 072 098,186	1 576 170,335
Total	-20 374 093,403	-19 610 885,820	-763 207,583

Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination

NATURE	Frais d'acquisition	Frais d'administration	charges de sinistre	Frais de placement
--------	---------------------	------------------------	---------------------	--------------------

Charges de personnel	5 907 184,921	2 409 018,855	10 047 643,079	640 653,735
Commissions	7 496 753,418	-	8 626 115,948	-
Autres charges d'exploitation	518 362,977	11 649 577,194	681 350,996	665 720,906
Frais de placement	-	-	-	-
TOTAL	13 922 301,316	14 058 596,049	19 355 110,023	1 306 374,641

CHNV5 Autres charges techniques :

Les autres charges techniques sont passées de 728 864,712 Dinars en 2023 à 4 308 229,781 Dinars en 2024 soit une variation de 3 579 365,069 Dinars.

CHNV6 La provision pour égalisation et équilibrage :

La provision pour égalisation et équilibrage est de – 190 992,510 Dinars en 2024.

RTNV Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie :

Le résultat technique non-vie est passé de 7 385 392,285 Dinars en 2023 à 11 286 643,921 Dinars en 2024 soit une variation de 3 901 251,636 Dinars.

PRNT11 Revenus des placements :

Les revenus des placements de l'état de résultat sont passés de 13 771 809,919 Dinars en 2023 à 17 835 692,745 Dinars en 2024 soit une variation de 4 063 882,826 Dinars.

PRNT13 Reprises des corrections de valeurs sur placements :

Les reprises des corrections de valeurs sur placements sont de 0 Dinars en 2024 contre 1 311 131,255 Dinars en 2023 soit une variation de 1 311 131,255 Dinars.

PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements :

Les profits provenant de la réalisation des placements sont de 532 143,929 Dinars en 2024 contre 2 090 714,650 Dinars en 2023 soit une variation de – 1 558 570,721 Dinars.

CHNT1 Charges des placements :

Les charges des placements sont de 2 712 503,985 Dinars en 2024 contre 3 579 023,677 Dinars en 2022 soit une variation de 866 519,692 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2024	2023	Variation
Charges de gestion des placements	-2 666 342,171	-2 266 165,705	-400 176,466
Correction de valeur sur placement	-42 005,124	-1 311 131,255	1 269 126,131
Pertes provenant de la réalisation des placements	-4 156,690	-1 726,717	-2 429,973

Total	-2 712 503,985	-3 579 023,677	866 519,592
--------------	-----------------------	-----------------------	--------------------

CHNT2 Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique :

Les produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique sont de 10 199 981,837 Dinars contre 8 628 009,415 Dinars en 2023.

PRNT2 Autres produits non techniques :

Les autres produits non techniques sont passés de 81 843,122 Dinars en 2023 à 81 835,832 Dinars en 2024.

CHNT3 Autres charges non techniques :

Les autres charges non techniques sont passées de 2 153 783,712 Dinars en 2023 à 6 294 070,157 Dinars en 2024 soit une variation de 4 140 286,445 Dinars.

CHNT4 Impôts sur le résultat :

L'impôt sur le résultat est de 2 219 628,000 Dinars en 2024 contre 1 302 491,750 Dinars en 2023 avec une variation de 917 136,250 Dinars.

Impôts sur les sociétés dû	2 219 628,000
Retenues à la source libératoire 20%	0,000
TOTAL	2 219 628,000

CHNT5 Pertes extraordinaires : c'est la contribution sociale de solidarité et la contribution conjoncturelle elle est de 443 925,645

VI - NOTES SUR TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES :

Il s'agit de la participation au capital de la société SERENITY pour la partie souscrite et non libérée. La CARTE a acheté en 2023 la part de COTIF SICAR dans SERENITY. Le montant libéré en 2024 est de 5 925 535,000, le montant non libéré est de 9 080 690,000 Dinars.

VII - NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE :

F 1 : Encaissements des primes reçues des assurés :

Les encaissements des primes reçues des assurés sont passés de 172 354 012,236 Dinars en 2023 à 178 405 860,786 Dinars en 2024 soit une variation de 6 051 848,550 Dinars

F 2 : Sommes versées pour paiement des sinistres :

Les sommes versées pour paiement des sinistres sont passées de 114 473 804,109 Dinars en 2023 à 96 095 510,511 Dinars en 2024 soit une variation de 18 378 293,598 Dinars.

F 3 : Commissions versées aux intermédiaires :

Les commissions versées aux intermédiaires sont passées de 12 075 084,290 Dinars en 2023 à 12 707 923,060 Dinars en 2024 soit une variation de 632 838,770 Dinars.

F 4 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel :

Les sommes versées aux fournisseurs sont passées de 22 316 831,492 Dinars en 2023 à 24 806 061,495 Dinars en 2024 soit une variation de 2 489 230,003 Dinars.

F 5 : Variations des espèces reçues des cessionnaires :

Les variations des espèces reçues des cessionnaires sont passées de 3 427 033,303 Dinars en 2023 à 8 764 919,201 Dinars en 2024 soit une variation de 5 337 885,898 Dinars.

F 6 : Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers :

Les décaissements liés à l'acquisition de placements financiers sont passés de 11 526 049,702 Dinars en 2023 à 24 036 556,747 Dinars en 2024 soit une variation de 12 510 507,045 Dinars.

F 7 : Encaissements liés à la cession de placements financiers :

Les encaissements liés à la cession de placements financiers sont passés de 14 198 580,322 Dinars en 2023 à 5 069 960,076 Dinars en 2024 soit une variation de 9 128 620,246 Dinars.

F 8 : Taxes sur les assurances versées au Trésor :

Les taxes sur les assurances versées au Trésor sont passées de 16 633 407,459 Dinars en 2023 à 17 310 981,120 Dinars en 2024 soit une variation de 677 573,661 Dinars.

F 9 : Produits financiers reçus :

Les produits financiers reçus sont passés de 11 618 506,799 Dinars en 2023 à 14 803 054,938 Dinars en 2024 soit une variation de 3 184 548,139 Dinars.

F 10 : Impôts sur les bénéfices payés :

Les impôts sur les bénéfices payés sont passés de 803 047,029 Dinars en 2023 à 843 342,042 Dinars en 2024 soit une variation de 40 295,013 Dinars.

F 11 : Autres mouvements :

Les autres mouvements de trésorerie sont passés de 12 025 687,410 Dinars en 2023 à 14 830 307,888 Dinars en 2024 soit une variation de 2 804 620,478 Dinars.

F 12 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelle et corporelles :

Les décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles sont passés de 677 380,627 Dinars en 2023 à 509 777,955 Dinars en 2024 soit une variation de 167 602,672 Dinars.

F 13 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles :

Les encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles sont de 0 Dinars en 2024

F 14 : Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation :

Les décaissements provenant de l'acquisition de terrains sont de 0.

F 16 : Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation :

Les décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation sont passés de 12 809 525,000 Dinars en 2023 à 6 859 244,000 Dinars en 2024 soit une variation de 5 950 281,000 Dinars.

F 17 Encaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation

Les encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation en 2024 sont de 1 747 864,332 Dinars.

F 18 : Encaissement suite à l'émission d'actions :

Les encaissements suite à l'émission des actions en 2024 sont de 0.

F 19 : Dividendes et autres distributions :

Les distributions de dividendes sont passées de 2 999 982,000 Dinars en 2023 à 3 881 822,286 Dinars en 2024 soit une variation de 881 840,286 Dinars.

F 20 : Encaissements provenant d'emprunts : Les encaissements provenant d'emprunts sont en 2024 de 12 896 300,000

VII. Notes complémentaires

1-Produits et charges de placements : Annexe N°11

2-Résultats techniques par catégorie d'assurance : Annexe N°12 et 13

3-Ventilation des charges du personnel : (en Dinars)

Les salaires	14 083 399,409
Les charges sociales	3 344 256,290
Autres charges sociales	1 576 844,892
TOTAL	19 004 500,591

4-Les charges de commissions :

- Commissions agents généraux : 7 946 151,090 Dinars
- Commissions courtiers : 4 761 771,970 Dinars
- Commissions Banques et CCP : 875 318,240 Dinars

5-Ventilation des primes par zones géographiques :

- NORD : 146 880 315,464 Dinars
- CENTRE : 5 934 663,592 Dinars
- SUD : 14 549 450,007 Dinars

ANNEXE N° 8 **Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif**

Désignations		Valeur brute				Amortissements et provisions								VNC	
		à l'ouverture	acquisitions	cessions	à la clôture	à l'ouverture		Augmentations		Diminutions		à la clôture		Cloture	
						Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions		
Actifs incorporels															
	Concessions, brevets, licences, marques	946 432,269	0,000		946 432,269	852 799,464		35 534,380				888 333,844		58 096,425	425
	Indemnité Compensatrice	266 876,719			266 876,719	266 876,718		0,000				266 876,718		0,001	001
	Fonds commercial	289 873,597		126 745,234	163 128,363									163 128,363	363
	Total actifs incorporels	1 503 182,585	0,000	126 745,234	1 376 437,351	1 119 676,182	0,000	35 534,380	0,000	0,000	0,000	1 155 210,562	0,000	221 221,789	789
Actifs corporels d'exploitation															
	Installations techniques et machines	8 303 454,330	602 395,707		8 905 850,037	6 129 121,595		487 802,923				6 616 924,518		2 288 925,519	519
	Autres installations, outillage et mobilier	1 514 190,835	20 190,011		1 534 380,846	1 391 645,430		27 604,200				1 419 249,630		115 131,216	216
	Total actifs corporels d'exploitation	9 817 645,165	622 585,718	0,000	10 440 230,883	7 520 767,025	0,000	515 407,123	0,000	0,000	0,000	8 036 174,148	0,000	2 404 056,735	735
Placements															
	Terrains et constructions d'exploitation	20 044 329,302		0,000	20 044 329,302	5 936 176,569		471 225,483				6 407 402,052		13 636 927,250	250
	Terrains et constructions d'exploitaion et hors exploitation	6 193 951,358	0,000	0,000	6 193 951,358	2 000 634,333		37 182,350				2 037 816,683		4 156 134,675	675
	Autres placements financiers				0,000										
	Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	188 725 973,647	8 019 612,014		196 745 585,661		1 311 131,255		42 005,124			1 353 136,379		195 392 449,282	282
	Obligations et autres titres à revenus fixe	59 740 093,543	29 345 597,236	0,000	89 085 690,779									89 085 690,779	779
	Autres prêts	4 722 115,174		2 098 433,299	2 623 681,875									2 623 681,875	875
	Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	8 181 144,850		723 406,173	7 457 738,677									7 457 738,677	677
	Dépôts et cautionnements consignation	1 255 678,358	0,000	39 886,993	1 215 791,365									1 215 791,365	365
	Dépôts et cautionnements	39 972,220	0,000		39 972,220									39 972,220	220
	Dépôts de garantie factoring	0,000	0,000		0,000									0,000	000
	Créances pour espèces déposées auprès des cédantes	1 248 652,766	202 583,034	0,000	1 451 235,800									1 451 235,800	800
	Total placements	290 151 911,218	37 567 792,284	2 861 726,465	324 857 977,037	7 936 810,902	1 311 131,255	508 407,833	42 005,124	0,000	0,000	8 445 218,735	1 353 136,379	315 059 621,923	923
	Total Général	301 472 738,968	38 190 378,002	2 988 471,699	336 674 645,271	16 577 254,109	1 311 131,255	1 059 349,336	42 005,124	0,000	0,000	17 636 603,445	1 353 136,379	317 684 905,447	447

ANNEXE N°9

Etat récapitulatif des placements

Désignation	Valeur	Valeur	Juste	Plus ou moins
	Brute	Nette	Valeur	value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	26 238 280,660	17 793 061,925		
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPVCM	196 745 585,661	195 392 449,282		0,000
Parts d'OPVCM détenant uniquement des titres à revenu fixe				
Autres parts d'OPVCM				
Obligations et autres titres à revenus fixe	91 709 372,654	91 709 372,654		
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés				
Dépôts auprès des entreprises cédantes	1 451 235,800	1 451 235,800		
Autres dépôts	1 255 763,585	1 255 763,585		
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Total placements	317 400 238,360	307 601 883,246	0,000	0,000
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation				
des provisions techniques	317 400 238,360	307 601 883,246		0,000
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques				
autres que les placements ou la part des réassureurs dans les	22 655 777,981	22 655 777,981		
provisions techniques				
TOTAL	340 056 016,341	330 257 661,227	0,000	0,000

ANNEXE N° 10
Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

Année d'inventaire	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022	2 023	2 024
<i>Inventaire 2016</i>														
Règlements cumulés	51 656 209	31 025 931	31 017 287	38 636 827	17 286 041	11 975 433								
Provisions pour sinistres	5 679 424	7 421 938	8 083 588	10 760 441	17 635 253	30 748 341								
Total charges des sinistres	57 335 633	38 447 869	39 100 875	49 397 268	34 921 295	42 723 775								
Primes acquises	73 446 004	75 875 284	84 005 075	82 073 899	85 419 150	100 026 818								
% sinistres / primes acquises	78,07%	50,67%	46,55%	60,19%	40,88%	42,71%								

Année d'inventaire	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022	2 023	2 024
<i>Inventaire 2017</i>														
Règlements cumulés	52 248 949	32 172 715	32 670 690	40 955 911	22 971 694	21 455 889	17 533 839							
Provisions pour sinistres	4 907 954	6 004 290	5 657 741	7 601 998	11 456 196	26 354 457	32 598 808							
Total charges des sinistres	57 156 903	38 177 004	38 328 431	48 557 909	34 427 890	47 810 346	50 132 648							
Primes acquises	73 446 004	75 875 284	84 005 075	82 073 899	85 419 150	100 026 818	96 360 870							
% sinistres / primes acquises	77,82%	50,32%	45,63%	59,16%	40,30%	47,80%	52,03%							

Année d'inventaire	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022	2 023	2 024
<i>Inventaire 2018</i>														
Règlements cumulés	52 699 153	33 170 932	33 657 191	42 516 559	26 511 494	26 716 721	31 300 754	15 905 036						
Provisions pour sinistres	3 382 432	3 733 927	4 015 852	4 939 899	6 464 584	20 179 641	20 155 805	27 344 895						
Total charges des sinistres	56 081 585	36 904 859	37 673 043	47 456 458	32 976 079	46 896 362	51 456 559	43 249 931						
Primes acquises	73 446 004	75 875 284	84 005 075	82 073 899	85 419 150	100 026 818	96 360 870	102 494 347						
% sinistres / primes acquises	76,36%	48,64%	44,85%	57,82%	38,61%	46,88%	53,40%	42,20%						

Année d'inventaire	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022	2 023	2 024
<i>Inventaire 2019</i>														
Règlements cumulés	52 894 147	33 407 035	34 175 848	43 311 303	27 717 159	29 366 142	46 094 137	29 808 650	19 685 589					
Provisions pour sinistres	3 107 204	3 295 386	3 190 525	3 360 582	3 988 280	14 014 517	12 717 149	20 328 802	37 382 518					
Total charges des sinistres	56 001 351	36 702 422	37 366 374	46 671 885	31 705 439	43 380 659	58 811 287	50 137 452	57 068 108					
Primes acquises	73 446 004	75 875 284	84 005 075	82 073 899	85 419 150	100 026 818	96 360 870	102 494 347	124 041 953					
% sinistres / primes acquises	76,25%	48,37%	44,48%	56,87%	37,12%	43,37%	61,03%	48,92%	46,01%					

Année d'inventaire	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022	2 023	2 024
Inventaire 2020														
Réglements cumulés	53 030 946	33 721 462	34 320 877	43 762 785	28 008 090	31 447 049	47 984 676	36 415 046	36 084 125	21 793 434				
Provisions pour sinistres	2 770 067	2 602 396	3 209 785	2 829 272	3 670 861	9 221 512	9 972 469	13 232 485	27 050 762	23 486 675				
Total charges des sinistres	55 801 013	36 323 858	37 530 662	46 592 056	31 678 951	40 668 560	57 957 145	49 647 531	63 134 886	45 280 109				
Primes acquises	73 446 004	75 875 284	84 005 075	82 073 899	85 419 150	100 026 818	96 360 870	102 494 347	124 041 953	128 104 000				
% sinistres / primes acquises	75,98%	47,87%	44,68%	56,77%	37,09%	40,66%	60,15%	48,44%	50,90%	35,35%				

Année d'inventaire	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022	2 023	2 024
Inventaire 2021														
Réglements cumulés	53 122 932	33 952 076	34 410 638	43 872 883	28 155 627	31 883 766	49 809 353	39 729 296	42 572 532	33 944 865	61 365 299			
Provisions pour sinistres	2 575 356	2 199 923	2 938 220	2 412 752	3 115 584	8 395 795	7 009 441	7 201 200	21 202 849	15 506 755	109 478 597			
Total charges des sinistres	55 698 289	36 152 000	37 348 858	46 285 635	31 271 211	40 279 560	56 818 794	46 930 496	63 775 381	49 451 620	170 843 896			
Primes acquises	73 446 004	75 875 284	84 005 075	82 073 899	85 419 150	100 026 818	96 360 870	102 494 347	124 041 953	128 104 000	130 654 576			
% sinistres / primes acquises	75,84%	47,65%	44,46%	56,40%	36,61%	40,27%	58,96%	45,79%	51,41%	38,60%	130,76%			

Année d'inventaire	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022	2 023	2 024
<i>Inventaire 2022</i>														
Règlements cumulés	53 162 641	34 029 443	34 596 193	44 135 146	28 420 371	33 860 943	50 921 841	41 076 923	45 555 449	37 676 959	137 750 348	31 893 687		
Provisions pour sinistres	2 511 737	1 717 095	2 420 665	1 601 482	3 013 612	5 079 552	5 005 061	4 442 578	15 135 958	11 763 045	65 910 315	40 960 622		
Total charges des sinistres	55 674 378	35 746 538	37 016 858	45 736 628	31 433 982	38 940 495	55 926 902	45 519 500	60 691 406	49 440 003	203 660 663	72 854 309		
Primes acquises	73 446 004	75 875 284	84 005 075	82 073 899	85 419 150	100 026 818	96 360 870	102 494 347	124 041 953	128 104 000	130 654 576	147 786 184		
% sinistres / primes acquises	75,80%	47,11%	44,07%	55,73%	36,80%	38,93%	58,04%	44,41%	48,93%	38,59%	155,88%	49,30%		

Année d'inventaire	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022	2 023	2 024
<i>Inventaire 2023</i>														
Règlements cumulés	53 222 323	34 133 728	34 927 219	44 239 360	28 552 879	34 357 076	51 316 814	42 026 265	48 674 334	40 031 257	196 452 198	51 630 287	33 876 919	
Provisions pour sinistres	2 317 007	1 426 035	1 929 861	1 459 389	2 780 799	4 046 232	3 939 517	3 252 608	10 998 095	8 214 840	18 851 263	36 571 932	81 322 157	
Total charges des sinistres	55 539 330	35 559 763	36 857 080	45 698 750	31 333 678	38 403 308	55 256 332	45 278 873	59 672 429	48 246 097	215 303 461	88 202 219	115 199 076	
Primes acquises	73 446 004	75 875 284	84 005 075	82 073 899	85 419 150	100 026 818	96 360 870	102 494 347	124 041 953	128 104 000	130 654 576	147 786 184	157 700 103	
% sinistres / primes acquises	75,62%	46,87%	43,87%	55,68%	36,68%	38,39%	57,34%	44,18%	48,11%	37,66%	164,79%	59,68%	73,05%	

Année d'inventaire	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022	2 023	2 024
<i>Inventaire 2024</i>														
Réglements cumulés	53 228 754	34 184 017	34 976 777	44 271 984	28 799 014	34 517 918	52 216 877	42 418 978	49 795 467	41 843 558	203 308 932	64 557 603	71 984 611	34 985 575
Provisions pour sinistres	2 198 710	1 292 539	1 932 989	1 307 950	2 205 485	3 593 708	2 754 621	2 434 830	8 524 196	4 452 796	8 789 878	20 146 209	37 043 271	37 658 284
Total charges des sinistres	55 427 463	35 476 555	36 909 767	45 579 934	31 004 499	38 111 626	54 971 498	44 853 808	58 319 663	46 296 354	212 098 810	84 703 812	109 027 882	72 643 860
Primes acquises	73 446 004	75 875 284	84 005 075	82 073 899	85 419 150	100 026 818	96 360 870	102 494 347	124 041 953	128 104 000	130 654 576	147 786 184	157 700 103	173 027 482
% sinistres / primes acquises	75,47%	46,76%	43,94%	55,54%	36,30%	38,10%	57,05%	43,76%	47,02%	36,14%	162,34%	57,32%	69,14%	41,98%

ANNEXE 11

Ventilation des charges et des produits des placements

	Revenus et frais financiers concernant les placement dans des entreprises liées et avec un lien de participations	Autres revenus frais financiers	Total
Revenu des placements immobiliers		130 224,417	130 224,417
Revenu des participations		12 664 349,538	12 664 349,538
Revenu des autres placements		4 543 581,593	4 543 581,593
Autres revenus financiers		497 537,197	497 537,197
Total produits des placements	0,000	17 835 692,745	17 835 692,745
Intérêts		530 376,967	530 376,967
Frais externes		2 135 965,204	2 135 965,204
Autres frais			0,000
Total charges des placements	0,000	2 666 342,171	2 666 342,171

ANNEXE N°13

LIBELLES	1-AUTO	2-TRANSPORT	3-INCENDIE	4-CONSTRUCTION	5-R-C GENERALE	7-DOMMAGES AUX B	8-CREDIT ET CAUTIO	9-ASSISTANCE	10-PROTECTION JUR	11-PERTES PECUNIA	12-ASSURANCE DE G	14-ACCIDENT DE TR	15-ACCIDENTS CORP	16-ACCEPTIONTATION	TOTAL
Primes acquises															
Primes émises	43 888 686,120	13 910 880,738	24 376 080,493	4 441 028,318	5 373 811,273	13 985 115,490	4 337 588,696	9 909 213,118	961 604,401	467 977,000	46 942 040,389		1 236 265,099	3 873 443,467	173 703 726,596
Variation des primes non acquises	-1 544 605,543	55 367,131	-145 657,662	-1 252 935,510	-442 491,362	2 880 005,970	-182 014,907	16 438,100	75 568,504	-22 331,943	-88 757,323	0,000	-24 830,000		-676 244,545
Charges de prestations															
Prestations et frais payés	-28 979 064,274	-6 431 162,055	-23 520 167,299	-1 175 307,803	-1 656 096,446	-6 790 144,794	-5 153 409,951	0,000	-777 531,411	0,000	-37 256 682,543	-453 448,791	-652 579,740	-257 245,677	-113 102 840,783
Charges des provisions pour prestation et diverses	-3 416 171,057	1 628 529,096	34 260 992,805	962 645,439	580 136,957	8 199 076,514	6 018 806,862	0,000	-8 515,560	0,000	-2 227 430,958	112 060,198	-8 756,885	-202 583,034	45 898 790,376
Solde de souscription	9 948 845,246	9 163 614,910	34 971 248,337	2 975 422,444	3 855 360,422	18 274 053,180	5 020 970,694	9 925 651,218	251 125,934	445 645,057	7 369 169,565	-341 388,593	550 098,474	3 413 614,756	105 823 431,644
Frais d'acquisition	-2 116 015,821	-1 432 149,702	-2 225 160,519	120 333,116	-1 176 810,841	-1 626 384,448	-300 482,029	-2 097 286,679	-36 070,946	0,000	-1 061 815,171	0,000	-77 806,248	-934 116,587	-12 963 765,875
Autres charges de gestion nettes	-4 486 534,219	-1 223 254,622	-2 458 261,444	-592 481,305	-904 570,597	-1 078 575,901	-1 010 433,503	-3 110 789,777	-89 427,813	0,000	-3 035 614,081	0,000	-376 882,372	0,000	-18 366 825,832
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-6 602 550,040	-2 655 404,324	-4 683 422,163	-472 148,189	-2 081 381,437	-2 704 960,349	-1 310 915,531	-5 208 076,456	-125 498,759	0,000	-4 097 429,251	0,000	-454 688,620	-934 116,587	-31 330 591,707
Produits nets de placements	4 533 587,091	441 033,617	2 199 072,882	503 248,789	664 520,913	642 335,761	491 776,756	108 524,542	51 346,251	2 211,823	344 535,598	108 536,784	46 721,608	62 609,423	10 199 981,837
Participations aux résultats	-427 240,117	-799 742,609	-62 138,865		-24 117,577	-352 991,917	-434 965,107				-2 970 865,946				-5 072 062,138
Solde financier	4 106 266,974	-358 708,992	2 136 934,017	503 248,789	640 403,336	289 343,844	56 811,649	108 524,542	51 346,251	2 211,823	-2 626 330,348	108 536,784	46 721,608	62 609,423	5 127 919,699
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	-405 634,615	-9 659 189,420	-20 875 593,129	-2 719 791,415	-2 775 348,663	-14 988 511,643	-3 559 353,719	-4 018 059,052	0,000	-353 421,017	-342 574,164	0,000	-26 544,406	-2 925 175,541	-62 649 196,784
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	69 596,008	6 105 787,564	20 996 960,740	542 976,692	40 009,495	5 709 406,234	4 345 339,936				318 613,380		0,000	234 944,918	38 363 635,057
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provision	207 001,019	-2 617 625,329	-33 943 615,317	-880 039,829	249 369,890	-8 420 833,805	-5 514 556,087	0,000	0,000	0,000	13 393,915	0,000	0,000	210 083,034	-50 696 822,509
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	64 194,117	538 244,826	2 739 883,006	393 148,103	394 531,601	1 407 832,202	961 703,058	26 296,333	0,000	0,000	-54 174,176	0,000	-2 352,000	397 357,684	6 648 268,520
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-193 231,615	-5 632 782,359	-31 082 364,700	-2 753 714,449	-2 091 437,677	-16 292 107,012	-3 766 866,812	-3 991 762,719	0,000	-353 421,017	-64 741,045	0,000	-28 896,406	-2 082 789,905	-68 334 115,716
Résultat technique	7 259 330,564	516 719,235	1 342 395,491	252 808,595	322 944,643	-433 670,337	0,000	834 336,585	176 973,427	94 435,863	580 668,921	-232 851,809	113 235,055	459 317,687	11 286 643,921
Informations complémentaires															
Provisions pour primes non acquises clôture	15 645 469,423	371 069,439	2 401 707,515	7 697 904,859	3 399 655,710	2 635 111,034	290 912,908	2 331 717,608	403 066,124	58 855,888	430 805,764		545 261,571		36 211 537,843
Provisions pour primes non acquises ouverture	14 100 863,880	426 436,570	2 256 049,853	6 444 969,349	2 957 164,348	5 515 117,004	108 898,001	2 348 155,708	478 634,628	36 523,945	342 048,441		520 431,571		35 535 293,298
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	83 675 584,777	8 363 850,325	27 623 565,708	3 297 968,229	10 857 238,744	5 629 598,544	1 266 533,435	0,000	668 042,207		7 659 520,481	0,000	478 913,251	1 451 235,800	150 972 851,501
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	78 614 506,551	9 857 212,388	62 548 678,776	4 260 613,668	11 441 889,764	13 919 437,903	7 089 619,705	0,000	664 447,001		5 530 433,247	0,000	470 156,366	1 248 652,766	195 645 648,137
Autres provisions techniques clôture							-190 982,510				496 423,778	2 284 170,511			2 589 601,779
Autres provisions techniques ouverture							13 377,304				398 080,053	2 396 230,709			2 807 688,066
A déduire															
Provisions devenues exigibles															

ANNEXE N°16

Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers

LIBELLES	Raccordement
Primes acquises	
Primes émises	173 703 726,596
Variation des primes non acquises	-676 244,545
Charges de prestations	
Prestations et frais payés	-113 102 840,783
Charges des provisions pour prestation et diverses	45 898 790,376
Solde de souscription	105 823 431,644
Frais d'acquisition	-12 963 765,875
Autres charges de gestion nettes	-18 366 825,832
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-31 330 591,707
Produits nets de placements	10 199 981,837
Participations aux résultats	-5 072 062,138
Solde financier	5 127 919,699
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	-62 649 196,784
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	38 363 635,057
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	-50 696 822,509
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	6 648 268,520
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-68 334 115,716
Résultat technique	11 286 643,921
Informations complémentaires	
Provisions pour primes non acquises clôture	36 211 537,843
Provisions pour primes non acquises ouverture	35 535 293,298
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	150 972 051,501
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	195 645 648,137
Autres provisions techniques clôture	2 589 601,779
Autres provisions techniques ouverture	2 807 688,066
A déduire	
Provisions devenues exigibles	

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES DANS L'EXERCICE

Libellé de la rubrique	Situation au 01 - janvier 2024 avant affectation du résultat 2023	Affectation du Résultat 2023	Résultat 2024	Réserves de Capitalisation	Augmentation Réduction de capital	Reclassements internes aux capitaux propres	Autres Variations	Situation au 31 - décembre 2024 avant affectation du résultat 2024
Capital social et fonds d'établissement	25 000 000,000							25 000 000,000
Fonds d'établissement constitué								
Fonds social complémentaire	2 864 524,911	450 000,000					-352 599,050	2 961 925,861
Primes liées au capital social	1 960 000,000							1 960 000,000
Réserves de réévaluation	4 262 417,473							4 262 417,473
Réserves légale	2 682 815,006							2 682 815,006
Réserves facultative	89 523 831,384	3 027 800,000						92 551 631,384
Réserve de capitalisation								
Report à nouveau	2 384 286,632	-497 929,778						1 886 356,854
Réserves pour reinvestissement exonéré indisponible	14 534 866,533	1 700 000,000						16 234 866,533
Provisions à caractère durable								
Résultat de l'exercice	8 679 870,222		7 866 206,802					7 866 206,802
Réserves de consolidation groupe								
Réserves hors groupe								
Résultat hors groupe								
Situation nette	151 892 612,161	4 679 870,222	7 866 206,802	0,000	0,000	0,000	-352 599,050	155 406 219,013
Dividendes versés		4 000 000,000						
Acomptes sur dividendes Prélevés								
Autres prélèvements								
Distribution		4 000 000,000						
Affectation du Résultat 2023		8 679 870,222						

**COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES
TUNISO - EUROPEENNE « CARTE »
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Messieurs les Actionnaires de la société « ASSURANCES CARTE »

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 11 juin 2024, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « ASSURANCES CARTE », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total bilan net de 436 149 978 dinars et un résultat net de l'exercice de 7 866 207 dinars.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « ASSURANCES CARTE » au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur la note n° III « faits marquants » annexée aux états financiers concernant :

- Contrôle fiscal :

La société « CARTE ASSURANCES » a fait l'objet d'un contrôle fiscal ponctuel au titre de l'exercice 2018. A la date d'émission de ce rapport, les résultats de ce contrôle ont été soumis à la commission de conciliation pour avis. L'éventuel impact sur les comptes de la compagnie dépendra de l'issue définitive des diverses voies de recours.

- Garantie du passif :

Dans le cadre de la convention de « garantie de passif » conclue entre la société CARTE ASSURANCES et la société UNION CAPITAL, la société CARTE ASSURANCES a procédé, en 2024, au versement d'indemnisations s'élevant à 3,7 millions de dinars. L'impact potentiel associé à cette convention dépendra des conclusions des travaux en cours du comité chargé de valider les dossiers d'indemnisation.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un

audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la Société.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 30 Avril 2025

**P/ CABINET CMC
Chérif BEN ZINA**

**P/ Consulting and Financial Firm
Walid BEN AYED**

**LA COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES
TUNISO - EUROPEENNE « CARTE »
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

En application des dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer des conventions soumises aux dispositions desdits articles.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants) :

1. Convention d'avance en compte courant entre la société «ASSURANCES CARTE» et la société « COTIF SICAR ». Il s'agit de prêt sous forme d'avance en compte courant accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 200 000 Dinars, pour une période indéterminée, à partir du 11 Janvier 2024 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

2. Convention d'avance en compte courant entre la société «ASSURANCES CARTE» et la société « COTIF SICAR ». Il s'agit de prêt sous forme d'avance en compte courant accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 500 000 Dinars, pour une période indéterminée, à partir du 29 février 2024 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

3. Convention d'avance en compte courant entre la société «ASSURANCES CARTE» et la société « COTIF SICAR ». Il s'agit de prêt sous forme d'avance en compte courant accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 500 000 Dinars, pour une période indéterminée, à partir du 30 avril 2024 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

4. Convention d'avance en compte courant entre la société «ASSURANCES

CARTE» et la société « COTIF SICAR ». Il s'agit de prêt sous forme d'avance en compte courant accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 500 000 Dinars, pour une période indéterminée, à partir du 27 Aout 2024 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

5. Convention d'avance en compte courant entre la société «ASSURANCES CARTE» et la société « COTIF SICAR ». Il s'agit de prêt sous forme d'avance en compte courant accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 500 000 Dinars, pour une période indéterminée, à partir du 30 septembre 2024 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

6. Convention d'avance en compte courant entre la société «ASSURANCES CARTE» et la société « CIIM ». Il s'agit de prêt sous forme d'avance en compte courant accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 100 000 Dinars, pour une période indéterminée, à partir du 01 Octobre 2024 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

7. Convention d'avance en compte courant entre la société «ASSURANCES CARTE» et la société « SIDHET ». Il s'agit de prêt sous forme d'avance en compte courant accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 500 000 Dinars, pour une période indéterminée, à partir du 05 Janvier 2024 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

8. Convention d'avance en compte courant entre la société «ASSURANCES CARTE» et la société « SIDHET ». Il s'agit de prêt sous forme d'avance en compte courant accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 500 000 Dinars, pour une période indéterminée, à partir du 26 novembre 2024 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

9. Convention d'avance en compte courant entre la société «ASSURANCES CARTE» et la société « BUSINESS TOWERS ». Il s'agit de prêt sous forme d'avance en compte courant accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 150 000 Dinars, pour une période indéterminée, à partir du 04 mars 2024 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

10. Convention d'avance en compte courant entre la société «ASSURANCES CARTE» et la société « BUSINESS TOWERS ». Il s'agit de prêt sous forme d'avance en compte courant accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 400 000 Dinars, pour une période indéterminée, à partir du 03 avril 2024 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

11. Convention d'avance en compte courant entre la société «ASSURANCES CARTE» et la société « BUSINESS TOWERS ». Il s'agit de prêt sous forme d'avance en compte courant accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 200 000 Dinars, pour une période indéterminée, à partir du 03 juin 2024 et portant des

intérêts au taux de 10,5 % l'an.

12. Convention d'avance en compte courant entre la société «ASSURANCES CARTE» et la société « BUSINESS TOWERS ». Il s'agit de prêt sous forme d'avance en compte courant accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 190 000 Dinars, pour une période indéterminée, à partir du 10 décembre 2024 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

13. Convention d'avance en compte courant entre la société «ASSURANCES CARTE» et la société « CITE ». Il s'agit de prêt sous forme d'avance en compte courant accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 500 000 Dinars, pour une période indéterminée, à partir du 02 Janvier 2024 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

14. Convention billet de trésorerie entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « BUSINESS TOWERS ». Il s'agit d'un billet de trésorerie de 2 500 000 DT émis par la société « BUSINESS TOWERS » pour une durée de 370 jours, à partir du 14 octobre 2024 avec un taux d'intérêt annuel fixe de 10,5 %.

15. Convention billet de trésorerie entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « BUSINESS TOWERS ». Il s'agit d'un billet de trésorerie de 1 600 000 DT émis par la société « BUSINESS TOWERS » pour une durée de 730 jours, à partir du 01 octobre 2024 avec un taux d'intérêt annuel fixe de 10 %.

16. Convention billet de trésorerie entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « SIDHET ». Il s'agit d'un billet de trésorerie de 1 000 000 DT émis par la société « SIDHET » pour une durée de 370 jours, à partir du 29 avril 2024 avec un taux d'intérêt annuel fixe de 9,5 %.

17. Convention billet de trésorerie entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « ITC ». Il s'agit d'un billet de trésorerie de 1 800 000 DT émis par la société « ITC » pour une durée de 180 jours à partir du 15 mars 2024 avec un taux d'intérêt annuel fixe de 10 %. Ce billet de trésorerie a été prorogé pour une durée de 360 jours, à partir du 11 septembre 2024.

18. Convention billet de trésorerie entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « SIDHET ». Il s'agit d'un billet de trésorerie de 1 100 000 DT émis par la société « SIDHET » pour une durée de 730 jours, à partir du 01 octobre 2024 avec un taux d'intérêt annuel fixe de 8 %.

19. Convention billet de trésorerie entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF SICAR ». Il s'agit d'un billet de trésorerie de 2 200 000 DT émis par la société « COTIF SICAR » pour une durée de 730 jours, à partir du 01 octobre 2024 avec un taux d'intérêt annuel fixe de 8 %.

20. Convention billet de trésorerie entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF SICAR ». Il s'agit d'un billet de trésorerie de 1 000 000 DT émis par la société « COTIF SICAR » pour une durée de 730 jours, à partir du 02 décembre 2024 avec un taux d'intérêt annuel fixe de 10 %.

21. Convention billet de trésorerie entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF SICAR ». Il s'agit d'un billet de trésorerie de 500 000 DT émis par la société « COTIF SICAR » pour une durée de 730 jours, à partir du 23 décembre 2024 avec un taux d'intérêt annuel fixe de 10 %.

22. Convention billet de trésorerie entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « CIIM ». Il s'agit d'un billet de trésorerie de 4 000 000 DT émis par la société « CIIM » pour une durée de 730 jours, à partir du 01 octobre 2024 avec un taux d'intérêt annuel fixe de 10 %.

23. Convention billet de trésorerie entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « CITE ». Il s'agit d'un billet de trésorerie de 500 000 DT émis par la société « CITE » pour une durée de 730 jours, à partir du 01 octobre 2024 avec un taux d'intérêt annuel fixe de 10 %.

24. Convention billet de trésorerie entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « SIDHET ». Il s'agit d'un billet de trésorerie de 500 000 DT émis par la société « SIDHET » pour une durée de 730 jours, à partir du 31 décembre 2024 avec un taux d'intérêt annuel fixe de 10%.

25. Convention billet de trésorerie entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « IFM ». Il s'agit d'un billet de trésorerie de 900 000 DT émis par la société « IFM » pour une durée de 730 jours, à partir du 03 janvier 2024 avec un taux d'intérêt annuel fixe de 8%.

26. Convention billet de trésorerie entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « ITC ». Il s'agit d'un billet de trésorerie de 2 000 000 DT émis par la société « ITC » pour une durée de 730 jours, à partir du 31 décembre 2024 avec un taux d'intérêt annuel fixe de 10 %.

27. Convention billet de trésorerie entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « TRANSVET ». Il s'agit d'un billet de trésorerie de 100 000 DT émis par la société « TRANSVET » pour une durée de 730 jours, à partir du 01 octobre 2024 avec un taux d'intérêt annuel fixe de 10 %.

28. Convention billet de trésorerie entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « CARTE VIE ». Il s'agit d'un billet de trésorerie de 3 000 000 DT émis par la société « ASSURANCES CARTE » pour une durée d'un an, à partir du 27 décembre 2024 avec un taux d'intérêt annuel fixe de 10,5 %.

29. Un crédit de trésorerie contracté auprès de l'UBCI pour un montant de 5 000 000 DT pour la période allant du 23 septembre 2024 au 15 avril 2025 avec un taux d'intérêt de TMM+1.75.

30. Un crédit de trésorerie contracté auprès de l'UBCI pour un montant de 1 000 000 DT pour la période allant du 11 novembre 2024 au 11 janvier 2025 avec un taux d'intérêt de TMM+1.75.

31. Un crédit de trésorerie contracté auprès de l'UBCI pour un montant de 4 500 000 DT pour la période allant du 06 mai 2024 au 04 aout 2024 avec un taux d'intérêt de TMM+1.75.

32. Un crédit de trésorerie contracté auprès de l'UBCI pour un montant de 3 500 000 DT pour la période allant du 04 aout 2024 au 04 novembre 2024 avec un taux d'intérêt de TMM+1.75.

33. Un crédit de trésorerie contracté auprès de l'UBCI pour un montant de 10 000 000 DT pour la période allant du 12 septembre 2024 au 16 septembre 2024 avec un taux d'intérêt de TMM+1.

34. Convention cadre relative à la réalisation des opérations de pensions livrées signée en date du 16 septembre 2024 entre ASSURANCES CARTE et l'UBCI. Dans ce cadre, ASSURANCES CARTE a réalisé une opération de pension livrée d'un montant de 9 896 300 DT le 18 septembre 2024, par laquelle UBCI prendra en pension (100 000 bons) de l'emprunt national « 2024 T3 CB TV » pour une période de 180 jours à un taux négocié de 8.99 %.

35. Convention de garantie conclue entre l'Union Capital et ASSURANCES CARTE le 07 mai 2024, par laquelle ASSURANCES CARTE s'est portée garante des indemnités réclamées par le client d'Union Capital (ex-Cofib Capital Finances), suite à la découverte d'éventuelles malversations après la finalisation de l'opération de fusion.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration en date du 06 mai 2024.

Dans ce cadre, les paiements enregistrés en charges au niveau du résultat de l'exercice 2024 s'élèvent à 3 686 753 DT.

II- Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2024 (autres que les rémunérations des dirigeants) :

Votre Conseil d'Administration nous a tenu informés que l'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, se sont poursuivies au cours de cet exercice :

1. Convention d'avance en compte courant entre la société «ASSURANCES

CARTE» et la société « CIIM ». Il s'agit de prêt sous forme d'avance en compte courant accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 4 100 000 Dinars, pour une période indéterminée, à partir du 17 Février 2023 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

2. Convention d'avance en compte courant entre la société «ASSURANCES CARTE» et la société « CIIM ». Il s'agit de prêt sous forme d'avance en compte courant accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 1 500 000 Dinars, à partir du 5 Février 2018 avec un délai de grâce de 16 mois et 24 jours pour un remboursement trimestriel à terme échu à partir du 1 juillet 2019 et portant des intérêts au taux de 8,4 % l'an.

3. Convention d'avance en compte courant entre la société «ASSURANCES CARTE» et la société « SIDHET ». Il s'agit de prêt sous forme d'avance en compte courant accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 177 000 Dinars, pour une période indéterminée, à partir du 17 Janvier 2023 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

4. Convention d'avance en compte courant entre la société «ASSURANCES CARTE» et la société « SIDHET ». Il s'agit de prêt sous forme d'avance en compte courant accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 300 000 Dinars, pour une période indéterminée, à partir du 01 Février 2023 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

5. Convention d'avance en compte courant entre la société «ASSURANCES CARTE» et la société « SIDHET ». Il s'agit de prêt sous forme d'avance en compte courant accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 150 000 Dinars, pour une période indéterminée, à partir du 07 Mars 2023 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

6. Convention d'avance en compte courant entre la société «ASSURANCES CARTE» et la société « SMART MED ». Il s'agit de prêt sous forme d'avance en compte courant accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 290 000 Dinars pour une période indéterminée, à partir du 07 Octobre 2021 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

7. Convention d'avance en compte courant entre la société «ASSURANCES CARTE» et la société « SMART MED ». Il s'agit de prêt sous forme d'avance en compte courant accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 250 000 Dinars pour une période indéterminée, à partir du 07 Février 2022 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

8. Convention d'avance en compte courant entre la société «ASSURANCES CARTE» et la société « SMART MED ». Il s'agit de prêt sous forme d'avance en compte courant accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 290 000

Dinars pour une période indéterminée, à partir du 14 Mars 2022 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

9. Convention d'avance en compte courant entre la société «ASSURANCES CARTE» et la société « SMART MED ». Il s'agit de prêt sous forme d'avance en compte courant accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 380 000 Dinars pour une période indéterminée, à partir du 27 Avril 2022 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

10. Convention d'avance en compte courant entre la société «ASSURANCES CARTE» et la société « SMART MED ». Il s'agit de prêt sous forme d'avance en compte courant accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 300 000 Dinars pour une période indéterminée, à partir du 23 Mai 2022 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

11. Convention d'avance en compte courant entre la société «ASSURANCES CARTE» et la société « SMART MED ». Il s'agit de prêt sous forme d'avance en compte courant accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 100 000 Dinars pour une période indéterminée, à partir du 30 Mai 2022 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

12. Convention de prêt, dans le cadre d'un placement privé, entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « ITC ». Il s'agit d'un prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE» d'un montant de 1 200 000 Dinars pour une durée indéterminée, à partir du 23 Juin 2023, et portant des intérêts au taux de 10 % l'an.

13. Convention de prêt, dans le cadre d'un placement privé, entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « ITC ». Il s'agit d'un prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE» d'un montant de 800 000 Dinars pour une durée indéterminée, à partir du 30 Juin 2023, et portant des intérêts au taux de 10 % l'an.

14. Convention de prêt, dans le cadre d'un placement privé, entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « TRANS-VET ». Il s'agit d'un prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » d'un montant de 100 000 Dinars pour une durée indéterminée, à partir du 30 Juin 2023, et portant des intérêts au taux de 10 % l'an.

15. Convention d'avance en compte courant entre la société «ASSURANCES CARTE» et la société « BUSINESS TOWERS ». Il s'agit de prêt sous forme d'avance en compte courant accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 500 000 Dinars, pour une période indéterminée, à partir du 11 Octobre 2023 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

16. Convention d'avance en compte courant entre la société «ASSURANCES CARTE» et la société « BUSINESS TOWERS ». Il s'agit de prêt sous forme d'avance en compte courant accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de

200 000 Dinars, pour une période indéterminée, à partir du 03 Novembre 2023 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

17. Convention d'avance en compte courant entre la société «ASSURANCES CARTE» et la société « BUSINESS TOWERS ». Il s'agit de prêt sous forme d'avance en compte courant accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 150 000 Dinars, pour une période indéterminée, à partir du 15 Novembre 2023 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

18. Convention d'avance en compte courant entre la société «ASSURANCES CARTE» et la société « COFITE-SICAF ». Il s'agit de prêt sous forme d'avance en compte courant accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 200 000 Dinars, pour une période indéterminée, à partir du 06 Septembre 2023 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

19. Convention d'avance en compte courant entre la société «ASSURANCES CARTE» et la société « COFITE-SICAF ». Il s'agit de prêt sous forme d'avance en compte courant accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 150 000 Dinars, pour une période indéterminée, à partir du 31 Octobre 2023 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

20. Convention billet de trésorerie entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « Serenity Capital Finance Holding SA ». Il s'agit d'un billet de trésorerie de 20 550 000 DT émis par la société « Serenity Capital Finance Holding SA» pour une durée de 730 jours, à partir du 09 Mars 2023 avec un taux d'intérêt annuel fixe de 8 %.

21. Convention de billet de trésorerie entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « EL AMENA TAKAFUL » pour un montant de 700 000 Dinars remboursable dans 5 ans, soit le 12 décembre 2026, et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

22. Convention billet de trésorerie entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « BUSINESS TOWERS ». Il s'agit d'un billet de trésorerie de 2 500 000 DT émis par la société « BUSINESS TOWERS » pour une durée de 360 jours, à partir du 19 octobre 2023 avec un taux d'intérêt annuel fixe de 9 %.

23. Convention billet de trésorerie entre la société «ASSURANCES CARTE » et la société « CARTE VIE ». Il s'agit d'un billet de trésorerie de 3 000 000 DT émis par la société « ASSURANCES CARTE » pour une durée d'un an, à partir du 28 décembre 2023 avec un taux d'intérêt annuel fixe de 9 %.

24. Contrat de location entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « CIIM ». Il s'agit d'un contrat de location conclut entre la société «

ASSURANCES CARTE » et sa filiale la société « CIIM » au titre duquel, « CIIM » paye annuellement un montant de 12 000 Dinars. Ce loyer est sujet à augmentation automatique de 5% par an à compter de la deuxième année. Ce contrat prend effet à partir du 01 Avril 2021 pour une période d'un an renouvelable. Le produit constaté en 2024 est de 13 726 Dinars.

25. Contrat de location entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « BUSINESS TOWERS ». Il s'agit d'un contrat de location conclut entre la société « ASSURANCES CARTE » et sa filiale la société « BUSINESS TOWERS » au titre duquel, « BUSINESS TOWERS » paye annuellement un montant de 12 000 Dinars. Ce loyer est sujet à augmentation automatique de 5% par an à compter de la deuxième année. Ce contrat prend effet à partir du 01 Avril 2021 pour une période d'un an renouvelable. Le produit constaté en 2024 est de 13 726 Dinars.

26. Contrat de location entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « CARTE Vie ». Il s'agit d'un contrat conclu par la compagnie « ASSURANCES CARTE » avec sa filiale « CARTE Vie » au titre duquel, « CARTE Vie » paye annuellement un montant de 40 000 Dinars. Ce loyer est sujet à augmentation de 5% chaque année. Ce contrat prend effet à partir du 09 Mai 2011 pour une période de trois années renouvelables. Le produit constaté en 2024 est de 74 229 Dinars.

27. Contrat de location entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « 216 CAPITAL VENTURES». Il s'agit d'un contrat conclu par la compagnie « ASSURANCES CARTE » avec la société « 216 CAPITAL VENTURES» au titre duquel, « 216 CAPITAL VENTURES» paye annuellement un montant de 12 000 Dinars. Ce loyer est sujet à augmentation automatique de 5% chaque année. Ce contrat prend effet à partir du 01 Avril 2023 pour une période d'un an renouvelable. Le produit constaté en 2024 est de 12 450 Dinars.

28. Au 31/12/2024, le compte « Entreprises liées : compte courant SIDHET » affiche un solde débiteur de 177 537 Dinars.

29. Au 31/12/2024, le compte « Entreprises liées : compte courant CARTE VIE » affiche un solde créditeur de 490 534 Dinars.

30. Au 31/12/2024, le compte « Entreprises liées : compte courant UTIQUE GAZ » affiche un solde débiteur de 4 231 Dinars.

31. Au 31/12/2024, le compte « Entreprises liées : compte courant C.O.T.I.F S.I.C.A.R » affiche un solde débiteur de 5 410 Dinars.

32. Au 31/12/2024, le compte « Entreprises liées : compte courant CIIM » affiche un solde débiteur de 317 787 Dinars.

33. Au 31/12/2024, le compte « Entreprises liées : compte courant BUSNIESS TOWERS » affiche un solde débiteur de 190 540 Dinars.

34. Au 31/12/2024, le compte « Entreprises liées : compte courant SMART MED » affiche un solde débiteur de 910 000 Dinars.

35. Au 31/12/2024, le compte « Entreprises liées : compte courant C.O.F.I.T.E-S.I.C.A.F » affiche un solde créditeur de 258 Dinars.

36. Au 31/12/2024, le compte « Entreprises liées : compte courant SERENITY » affiche un solde créditeur de 172 Dinars.

III- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

La Direction Générale perçoit au titre de l'exercice 2024, des rémunérations nettes correspondant aux salaires et autres avantages, pour un montant de 591 074 Dinars.

Les administrateurs perçoivent des jetons de présence pour un montant total net de 112 500 Dinars, et ce, en vertu de la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 Juin 2024.

Le Président du Conseil d'Administration perçoit au titre de l'exercice 2024, une rémunération exceptionnelle, pour un montant de 375 000 Dinars, et ce, en vertu de la décision du conseil d'administration du 04 Juin 2024.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 30 Avril 2025

**P/ CABINET CMC
Chérif BEN ZINA**

**P/ Consulting and Financial Firm
Walid BEN AYED**

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS

LES CEMENTS DE BIZERTE

Siège social : Baie de Sebra – BP 53-7018 Bizerte

La société « LES CEMENTS DE BIZERTE » publie ci-dessous ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront approuvés par l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2024. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes M Karim BEN ISMAIL & M Houcine GAMRA

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

(Exprimés en dinars)

<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		1 347 980	1 347 980
Moins : Amortissements		-1 336 713	-1 282 562
	1	11 267	65 418
Immobilisations corporelles		627 895 262	480 949 070
Moins : Amortissements		-288 216 780	-284 955 517
Moins : Provisions		-235 861	-11 793
	1	339 442 620	195 981 760
Immobilisations financières		3 902 655	3 988 777
Moins : Provisions		-703 346	-703 346
	2	3 199 310	3 285 431
Total des Actifs Immobilisés		342 653 197	199 332 610
Autres Actifs non courants	3	2 094 136	2 751 294
Total des Actifs non courants		344 747 334	202 083 904
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks		40 834 234	37 947 087
Moins : Provisions		-9 253 361	-8 803 509
	4	31 580 874	29 143 579
Clients et comptes rattachés	5	9 744 395	7 642 752
Moins : Provisions		-4 671 322	-4 653 220
		5 073 073	2 989 532
Autres actifs courants	6	6 214 940	5 735 279
Moins : Provisions		-532 202	-413 687
		5 682 738	5 321 592
Placements et autres actifs financiers	7	144 732	194 410
Liquidités et équivalents de liquidités	8	1 439 686	1 931 526
Total des Actifs courants		43 921 102	39 580 639
Total des Actifs		388 668 436	241 664 543

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

(Exprimés en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Capitaux propres			
Capital social		44 047 290	44 047 290
Réserves et primes liées au capital	9	100 809 614	100 894 684
Autres capitaux propres	9	228 630 237	62 223 325
Résultats reportés	9	-185 394 500	-151 067 160
Total des capitaux propres avant Résultat de l'exercice		188 092 642	56 098 138
Résultat de l'exercice		-44 790 355	-34 355 944
Total des capitaux propres avant affectation		143 302 286	21 742 193
<u>PASSIFS</u>			
Passifs non courants			
Provisions	10	5 730 002	8 907 930
Emprunts bancaires	11	62 229 715	72 158 469
Total des passifs non courants		67 959 717	81 066 398
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	12	65 522 578	49 022 553
Autres passifs courants	13	35 527 569	31 641 623
Concours bancaires et autres passifs financiers	14	76 356 286	58 191 775
Total des passifs courants		177 406 433	138 855 952
Total des passifs		245 366 150	219 922 350
Total des capitaux propres et des passifs		388 668 436	241 664 543

ETAT DE RESULTAT
DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

(Exprimés en dinars)

	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Revenus	15	27 838 606	91 323 675
Coût des ventes	16	-32 446 047	-93 991 071
Marge Brute		-4 607 440	-2 667 396
Autres produits d'exploitation	17	7 463 409	5 880 537
Frais de distribution	18	-980 818	-1 087 100
Frais d'administration	19	-8 288 940	-9 343 397
Autres charges d'exploitation	20	-27 358 637	-22 295 045
Résultat d'exploitation		-33 772 427	-29 512 402
Charges financières	21	-11 235 955	-14 169 607
Produits financiers	22	141 193	291 004
Autres gains ordinaires	23	151 809	9 260 053
Résultats des activités ordinaires avant impôts		-44 715 380	-34 130 952
Impôt sur les bénéfices	24	-73 576	-224 673
Résultat des activités ordinaires après impôts		-44 788 955	-34 355 624
Eléments extraordinaires			
Gains			
Pertes		-1 400	-320
Résultat net de l'exercice		-44 790 355	-34 355 944
Effets des modifications comptables (net d'impôt)			
Résultat après modification comptable		-44 790 355	-34 355 944

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

(Exprimés en dinars)

	Notes	31/12/2024	31/12/2023
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
Encaissements reçus des clients		34 673 115	112 494 783
Sommes perçus des produits ordinaires		13 113	241 411
Sommes versées aux fournisseurs		-21 726 007	-65 006 858
Sommes versées aux personnel et organismes sociaux		-10 117 186	-13 765 188
Intérêts payés		-1 077 627	-950 909
Sommes versées à l'Etat		-662 457	-666 609
Redevances		-149 725	-1 137 441
Produits financiers des placements		22 355	104 818
Impôt sur les sociétés		-73 576	-224 673
Encaissements provenant de la restitution de T. V. A.			
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation		902 006	31 089 335
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles		-186 153	-1 850 097
Décaissements affectés aux investissements gros entretiens		-538 224	-1 940 543
Décaissements affectés à l'octroi des prêts au personnel		-117 042	-116 285
Encaissements provenant des remboursements des prêts		561 309	667 822
Flux liés aux réserves du fonds social		-81 144	-143 860
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements		-361 255	-3 382 962
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>			
Encaissements des crédits à court terme	25	16 967 582	96 305 680
Remboursements des crédits à court terme	25	-15 034 560	-121 033 414
Encaissements des crédits à moyen terme	25	9 148 000	35 872 741
Remboursements des crédits à moyen terme	25	-10 088 551	-28 311 453
Intérêts sur emprunts		-4 394 454	-11 195 515
Dividendes et autres distributions reçues		59 512	77 612
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-3 342 470	-28 284 349
Incidence variation taux de change		21 363	-258 018
Variation de la trésorerie		-2 780 356	-835 994
Trésorerie du début d'exercice		-2 594 366	-1 758 372
Trésorerie à la clôture de l'exercice		-5 374 722	-2 594 366

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION
AU 31/12/2024

(Exprimés en dinars)

Produits	31/12/2024	31/12/2023	Charges	31/12/2024	31/12/2023	Soldes	31/12/2024	31/12/2023
Revenus	27 838 606	91 323 675						
Production stockée	2 461 774		Déstockage de production		8 045 364			
Autres produits d'exploitations	7 463 409	5 880 537						
Total	37 763 789	97 204 212	Total		8 045 364	Production	37 763 789	89 158 848
Production	37 763 789	89 158 848	Achats consommés	29 373 763	71 724 974	Marge sur coût matières	8 390 026	17 433 873
Marge sur coût matières	8 390 026	17 433 873	Services extérieurs et autres	3 315 185	7 255 397			
Total	8 390 026	17 433 873	Total	3 315 185	7 255 397	Valeur ajoutée brute	5 074 841	10 178 476
Valeur ajoutée brute	5 074 841	10 178 476	Impôts et taxes	298 763	353 605			
			Frais du personnel	13 352 355	15 721 958			
Total	5 074 841	10 178 476	Total	13 651 118	16 075 562	Excédent brut d'exploitation	-8 576 277	-5 897 086
Excédent brut d'exploitation	-8 576 277	-5 897 086	Insuffisance brute d'exploitation					
Autres gains ordinaires	151 809	9 260 053	Dotations aux amortissements					
Produits financiers	141 193	291 004	et provisions ordinaires	24 893 644	23 061 877			
			Autres charges ordinaires	302 506	553 438			
			Charges financières	11 235 955	14 169 607			
			Impôt sur les sociétés	73 576	224 673			
Total	-8 283 274	3 653 970	Total	36 505 681	38 009 595	Résultat des activités ordinaires	-44 788 955	-34 355 624
			Résultat des activités ordinaires	44 788 955	34 355 624			
			Pertes extraordinaires	1 400	320			
Total	0	0	Total	44 790 355	34 355 944	Résultat net après modifications comptables	-44 790 355	-34 355 944

**TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR DESTINATION
AUX CHARGES PAR NATURE
AU 31/12/2024**

(Exprimés en dinars)

Charges par Destination	Montant		Ventilation							
			Achats consommés		Charges de personnel		Amortissements et provisions		Autres Charges	
	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2023
Coût des ventes	32 446 047	123 112 834	3 354 172	93 307 483	5 416 047	7 167 699	22 977 723	17 982 221	698 105	4 655 431
Frais de distribution	980 818	693 976			392 447	472 673	240 279	28 592	348 092	192 711
Frais d'administration	8 288 940	9 153 488	97 041	148 053	7 543 861	8 437 082	233 943	228 129	414 095	340 224
Autres charges	27 358 637	12 903 887	538 224	3 143 542		168 498	1 441 699	207 881	25 378 714	9 383 965
TOTAL	69 074 442	132 156 571	3 989 437	84 745 480	13 352 355	15 532 069	24 893 644	18 360 993	26 839 006	13 518 028

**TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR NATURE
AUX CHARGES PAR DESTINATION AU 31/12/2024**

(Exprimés en dinars)

Liste des comptes de charges par nature	Montant	Ventilation			
		(1) Coût des Ventes	(2) Frais de distribution	(3) Frais d'administration	(4) Autres charges
60 - Achats consommés	29 373 763	28 738 498		97 041	538 224
6001 - Matières premières	19 151 420	19 151 420			
6003 - Variation des stocks de matières premières	120 405	120 405			
6002 - Matières consommables	4 656 723	4 069 639		48 860	538 224
6003 - Variation des stocks de matières consommables	-545 777	-545 777			
6006 - Matières et fournitures non stockés	5 991 314	5 943 132		48 181	
6008 - Achats liés à des M.C.	-320	-320			
61 - Services Extérieurs	2 066 390	534 174	303 403	308 882	919 932
6102 - Redevances	260 873	137 278	123 596		
6103 - Loyers et charges locatives	413 037	121 651	174 581	116 806	
6105 - Entretien et réparations	386 916	275 246	5 227	106 443	
6106 - Primes d'assurances	916 958				916 958
6107 - Etudes, recherches et divers services extérieurs	47 153			47 153	
6108 - Services extérieurs L. M. C.	41 453			38 480	2 974
62 - Autres Services Extérieurs	1 248 794	159 061	44 688	105 214	939 831
6202 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	314 596	53 024	32 932		228 640
6203 - Publicité, publications, relations publiques	181 857		10 890	7 096	163 871
6204 - Transports de biens & transports collectifs du personnel	81 461	80 008		1 453	
6205 - Déplacements missions et réceptions	13 382	285	866	12 231	
6206 - Frais postaux et de télécommunications	66 598			66 598	
6207 - Services bancaires et assimilés	446 258				446 258
6208 - Autres services extérieurs L. M. C.	144 643	25 744		17 836	101 062
A reporter	32 688 948	29 431 734	348 092	511 136	2 397 987

Liste des comptes de charges par nature	Montant	Ventilation			
		(1) Coût des Ventes	(2) Frais de distribution	(3) Frais d'administration	(4) Autres charges
Reports	32 688 948	29 431 734	348 092	511 136	2 397 987
63 - Charges diverses ordinaires	302 506	4 870			297 636
6302 - Charges diverses pour personnel	12 707	4 870			7 837
6303 - Jetons de présence	18 000				18 000
6306 - Charges nettes sur cession d'immobilisations	20 726				20 726
6307 - Autres charges ordinaires (Immeuble Ezzahra, manutention Coke pour autrui)	251 073				251 073
64 - Charges de personnel	13 352 355	5 416 047	392 447	7 543 861	
6400-6401-6402-6410 - Salaires et charges sociales	12 678 629	5 419 547	392 447	6 866 635	
6406 - Charges connexes	677 226			677 226	
6408 - Charges de personnel L. M. C.	-3 500	-3 500			
66 - Impôts, Taxes et versements assimilés	298 763				298 763
6601 - Impôts taxes et versements assimilés	202 094				202 094
6605 - Autres Impôts taxes et vers. assimilés	96 669				96 669
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	24 893 644	22 977 723	240 279	233 943	1 441 699
6801 - Dot. aux amortissements (exploitation)	22 977 723	22 977 723			
6802 - Dot. aux amortissements (distribution)	240 279		240 279		
6803 - Dot. aux amortissements (administratif)	233 943			233 943	
6804 - Dot. aux provisions (autres)	1 441 699				1 441 699
A reporter	71 536 216	57 830 374	980 818	8 288 940	4 436 085

Liste des comptes de charges par nature	Montant	Ventilation			
		(1) Coût des Ventes	(2) Frais de distribution	(3) Frais d'administration	(4) Autres charges
Reports	71 536 216	57 830 374	980 818	8 288 940	4 436 085
71 - Production (stockée ou déstockée)	-2 461 774	-2 461 774			
7103 - Variations des stocks de produits	-2 461 774	-2 461 774			
Sous-activité		-22 922 553			22 922 553
TOTAL	69 074 442	32 446 047	980 818	8 288 940	27 358 637

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

I - PRESENTATION DE LA SOCIETE

Création

La Société les Ciments de Bizerte «SCB» est une société anonyme de droit tunisien constituée en 1952. Elle est placée sous la tutelle du Ministère de l'Industrie et de l'Energie et des Mines.

La Société les Ciments de Bizerte «SCB» a été introduite en Bourse de Tunis en 2009. A cette occasion son capital a été ouvert à l'épargne publique et a été augmenté en conséquence.

Objet

La SCB a pour objet la fabrication et la vente des ciments et de la chaux et du clinker.

Organisation

La SCB est administrée par un Conseil d'Administration présidé par un Président Directeur Général. Elle est contrôlée par deux commissaires aux comptes (co-commissariat).

II- PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Conventions et méthodes comptables

Référentiel de l'élaboration des états financiers :

Les états financiers de la société « Les Ciments de Bizerte » ont été élaborés conformément aux dispositions de la loi N° 96-112 du 30 Décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et le cadre conceptuel de la comptabilité approuvée par le décret n° 96-2459 du 30 Décembre 1996 ainsi que les normes comptables approuvées par des arrêtés du ministre des finances.

Les états financiers comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers. Le bilan est composé des actifs, des capitaux propres et des passifs. L'état de résultat est présenté selon le modèle de référence.

Les états financiers présentent une image fidèle de la situation financière, des résultats et des flux de trésorerie de la société. Ils sont établis sur une base de continuité de l'exploitation. La présentation et la classification des postes dans ces états financiers sont conservées d'une période à l'autre et chaque catégorie significative d'éléments similaires fait l'objet d'une présentation séparée.

Les états financiers ont été élaborés par référence aux conventions comptables de base qui sont prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

En plus de ces états financiers, la société présente un rapport de gestion décrivant et expliquant les performances de la situation financière de la société.

Faits marquants de la période :

a) **Sous- activité** : l'année 2024 a enregistré une sous activité par rapport à la capacité normale de production du ciment. Le coût de la sous-activité a été d'une valeur de 22 922 553 DT pour la production vendue et de 443 746 DT pour les stocks.

b) **Marge brute** : Une marge brute négative de -4 607 440 DT réalisée au cours de l'exercice 2024 contre une marge négative de -2 667 396 DT pour la même période de l'exercice 2023, soit une détérioration de de - 1 940 044 DT.

Cette marge brute négative s'explique essentiellement et principalement par **l'arrêt de la production de clinker** durant l'année 2024. Pour tenter d'assurer la continuité de l'activité et de préserver ses clients et sa part du marché local, la société a eu recours à l'achat de 114128 tonnes de clinker au cours de 2024. Néanmoins ces quantités achetées demeurent insuffisantes pour que la société puisse honorer ses engagements et de faire face aux difficultés rencontrées.

c) **Revenus du quai** : Les revenus du quai ont connu une légère diminution de -66 073 DT durant l'exercice 2024, enregistrant 3 050 481 DT contre 3 116 554 DT pour l'année écoulée.

d) **Amnistie fiscale selon la loi de finances 2025** : La société a adhéré à l'amnistie fiscale selon la loi des finances 2025. L'adhésion à cette amnistie a permis à la société :

- d'éviter les pénalités de retard et de recouvrement et les frais de poursuite relatifs aux créances fiscales revenant à l'Etat pour une valeur de **4 897 871 DT** (capitalisés chez la recette des finances seulement).

- de réexaminer les provisions fiscales antérieures et de constater une reprise sur provision (produit) pour **3 776 820 DT**.

e) **Charges financières** : Les charges financières ont atteint 11 235 955 DT durant l'année 2024 contre 14 169 607 DT durant la même période de l'année précédente, soit une diminution de -2 933 652 DT.

f) **Réévaluation des immeubles bâtis et non bâtis** : En application des dispositions de l'article 20 de la loi des finances pour l'année 2022, la cimenterie a procédé à la réévaluation de ses immeubles bâtis et non bâtis telles quelles figurent dans le bilan clôturé au 31/12/2023. L'opération s'est traduite dans les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2024, faisant augmenter la valeur brute de ces immobilisations pour 173 584 520 DT.

L'annulation des amortissements pratiqués y afférant pour 17 521 822 DT pour une valeur brute de 24 562 578 DT, soit la valeur comptable nette au 31/12/2023 de 7 040 756 DT.

De ce fait, une réserve spéciale de réévaluation de 166 543 764 DT a été constatée parmi les autres capitaux propres de la société.

Les principes et méthodes comptables :

- a) **Unité monétaire** : Les états financiers de la société « Les Ciments de Bizerte » sont libellés en Dinar Tunisien.
- b) **Les opérations libellées en monnaies étrangères** : sont converties en dinar, à la date de l'opération, sur la base des cours de change moyens du mois précédent.

A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en dinar tunisien en utilisant les cours de change du marché interbancaire au 31 Décembre de l'année tels que publiés par la Banque Centrale de Tunisie. Les pertes et les gains de change sont traités conformément à la norme comptable tunisienne NCT15.

- c) **Immobilisations corporelles et incorporelles** : Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition comprenant le prix d'achat, les taxes non récupérables et les frais directs tels que les frais d'actes, les honoraires et les frais de livraison et d'installation et ce, conformément aux normes comptables NCT 5 et NCT 6.

Toutefois ; et en application des dispositions de l'article 19 de la loi des finances pour l'année 2019, la cimenterie a procédé en 2021 à la réévaluation des éléments de ses actifs immobilisés matériels en appliquant les indices de réévaluation prévus par le décret gouvernemental n°2019-971 du 28 octobre 2019 sur la valeur brut des immobilisations matériels et sur les amortissements y afférents.

A partir du 01 janvier 2024, et en application de la nouvelle norme comptable 5 relative aux immobilisations corporelles, la société a adopté le modèle de la réévaluation à la juste valeur de ses immeubles bâtis et non bâtis tels quels figurent dans le bilan clôturé au 31/12/2023 en faisant recours à des évaluateurs indépendants. L'opération s'est traduite dans les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2024, faisant augmenter la valeur brute de ces immobilisations pour 173 584 520 DT

L'annulation des amortissements pratiqués y afférant pour 17 521 822 DT pour une valeur brute de 24 562 578 DT, soit la valeur comptable nette au 31/12/2023 de 7 040 756 DT.

De ce fait, une réserve spéciale de réévaluation de 166 543 764 DT a été constatée parmi les autres capitaux propres de la société.

Par ailleurs, il est à signaler que la société a gardé les même taux d'amortissement en application pour la nouvelle base d'amortissement.

Les immobilisations de la société sont amorties selon le mode linéaire aux taux suivants :

Logiciels informatiques	3 ans
Terrains de gisements	50 ans
Terrains expropriés	20 ans
Constructions	10 ou 20 ans
Installations générales et aménagements des constructions	10 ans
Installations techniques, Matériel et outillages industriels	10 à 20 ans
Installations, agencements et aménagements divers	10 ans

Mobiliers et matériel de Bureau	10 ans
Matériel informatique	7 ans
Voies ferrées	20 ans
Palettes	1 an

Conformément à la norme comptable NCT 13, les charges d'emprunt relatives au financement des immobilisations corporelles nécessitant une longue période de préparation sont capitalisées dans le coût d'acquisition de ces actifs pour la partie encourue pendant la période de construction.

d) Charges reportées :

Les charges à répartir représentent des dépenses engagées qui se rapportent à des opérations spécifiques identifiées et dont la rentabilité globale et leur impact sur des exercices ultérieurs sont démontrés.

Les charges à répartir inscrites à l'actif du bilan sont résorbées selon une méthode et sur une période permettant le meilleur rattachement des charges aux produits.

Toutefois, cette période ne pourrait excéder 3 ans à partir de l'exercice de leur constatation

e) Immobilisations financières :

Elles sont comptabilisées au coût d'origine d'acquisition. A la clôture de l'exercice, elles sont évaluées à leur juste valeur. Les plus-values ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

f) Les stocks :

Les stocks sont composés de produits finis, de produits en cours, de matières premières, de pièces de rechange et d'autres matières consommables.

La société adopte la méthode de l'inventaire intermittent pour la comptabilisation des stocks. Les stocks de marchandises sont valorisés à leur coût d'achat hors taxes récupérables.

Les stocks de matières premières, pièces de rechange et consommables sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré hors taxes récupérables.

Les stocks de produits finis et des produits en cours sont valorisés à leur coût de production hors taxes récupérables.

Le coût de production comprend le coût d'acquisition des matières consommées dans la production et une juste part des coûts directs et indirects de production devant être raisonnablement rattachée à la production. Le coût de la sous-activité est déduit du coût de production.

En effet, il y a sous-activité lorsque le niveau réel de production est inférieur à la capacité normale de production.

L'imputation des charges fixes dans le coût de revient des stocks se fait sur la base d'une capacité normale de production ré-estimée par les services techniques de la société à 900 000 tonnes par an.

Le coût de la sous-activité correspond aux frais généraux fixes de production, tels que les charges d'amortissement et les frais de gestion et d'administration de la production, non imputés au coût de production.

g) Clients et comptes rattachés :

Sont présentées dans ce compte les créances ordinaires, les créances contentieuses, les créances matérialisées par des effets non échus et effets échus et impayés et des chèques impayés.

h) Les emprunts bancaires :

Les intérêts des emprunts bancaires sont comptabilisés en charges dans l'exercice comptable au cours duquel ils sont encourus.

Pour la présentation de l'encours de la dette, les échéances à plus d'un an sont présentées parmi les passifs non courants alors que les échéances à moins d'un an figurent parmi les passifs courants.

i) Prise en compte des revenus :

Les revenus provenant de la vente des produits finis sont pris en compte dès leur livraison aux clients.

III – CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION :

Depuis le 15/10/2023 et à ce jour, la société est en arrêt de production et ne dispose pas d'informations certaines quant à la reprise normale de son activité. Cet arrêt est causé par la rupture d'approvisionnement en matières consommables principalement le coke de pétrole et le brique réfractaire pour manque de moyens de financement. Cet événement ajouté aux faits décrits au niveau du paragraphe II de la note N°II « faits marquants de la période » indique l'existence d'une incertitude susceptible de jeter un doute sur la capacité de la société à poursuivre sa production de clinker.

Pour tenter d'assurer la continuité de l'activité et de préserver ses clients et sa part du marché local, la société a eu recours à l'achat de 114128 tonnes de clinker au cours de l'exercice 2024.

Néanmoins ces quantités achetées demeurent insuffisantes pour que la société puisse honorer ses engagements et de faire face aux difficultés rencontrées.

Fin 2024, la société a confié la réalisation d'un plan de restructuration à un cabinet externe ; un projet de rapport a été élaboré en collaboration avec les équipes de la société, faisant appaître la capacité de la société à continuer son exploitation et à honorer ses engagements sous réserve de la collecte des ressources nécessaires et la mise en place effective du plan.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31/12/2024

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(Exprimés au millimes)

Nature des Immobilisations	IMMOBILISATIONS					AMORTISSEMENTS					Valeurs Comptables Nettes
	Valeurs Brutes au 31/12/2023	Acquisitions de l'exercice	Réévaluation de l'exercice	Régularisation Entrée/Sortie	Valeurs Brutes au 31/12/2024	Amortissements au 31/12/2023	Dotations de de l'exercice	Réévaluation de l'exercice	Régularisation Entrée/Sortie	Amortissements au 31/12/2024	
Logiciels	1 347 979.942				1 347 979.942	1 282 561.686	54 150.852			1 336 712.538	11 267.404
Totaux	1 347 979.942	0.000	0.000	0.000	1 347 979.942	1 282 561.686	54 150.852	0.000	0.000	1 336 712.538	11 267.404

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Nature des Immobilisations	IMMOBILISATIONS					AMORTISSEMENTS					Valeurs Comptables Nettes
	Valeurs Brutes au 31/12/2023	Acquisitions de l'exercice	Réévaluation de l'exercice	Régularisation Entrée/Sortie	Valeurs Brutes au 31/12/2024	Amortissements au 31/12/2023	Dotations de de l'exercice	Réévaluation de l'exercice	Régularisation Entrée/Sortie	Amortissements au 31/12/2024	
Terrain de gisements expropriés	6 378 962.286				6 378 962.286	5 133 432.034	437 344.970			5 570 777.004	808 185.282
Terrain de gisements	1 513 066.536		31 952 970.000	-1 048 027.012	32 418 009.524	767 576.257	648 331.669		-509 227.178	906 680.748	31 511 328.776
Terrains bâtis	1 187 451.544		62 791 380.000	-665 817.508	63 313 014.036					0.000	63 313 014.036
Constructions (à statut juridique particulier)	3 209 541.621				3 209 541.621	869 250.855	160 477.081			1 029 727.936	2 179 813.685
Constructions	34 774 008.156		78 840 170.000	-22 848 733.937	90 765 444.219	26 941 596.233	6 035 285.588		-17 012 594.908	15 964 286.913	74 801 157.306
Matériels et Outillages (y compris les grosses réparations voir note n° 1.3)	405 708 007.190	538 223.898		-2 614 708.751	403 631 522.337	225 510 718.653	15 551 299.826		-2 614 708.751	238 447 309.728	165 184 212.609
Matériels de Transport	19 004 918.309				19 004 918.309	17 606 648.755	398 692.939			18 005 341.694	999 576.615
Mobilier et Matériels de Bureau	2 976 127.607	320.000			2 976 447.607	2 595 993.930	82 406.867			2 678 400.797	298 046.810
Agencements Aménagements et Installations	5 949 594.830	415.400			5 950 010.230	5 530 300.329	83 955.330			5 614 255.659	335 754.571
Immobilisations en cours	247 391.694	0.000		0.000	247 391.694						247 391.694
Totaux	480 949 069.773	538 959.298	173 584 520.000	-27 177 287.208	627 895 261.863	284 955 517.047	23 397 794.270	0.000	-20 136 530.837	288 216 780.480	339 678 481.383

(a)

PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Nature des Immobilisations	IMMOBILISATIONS					PROVISIONS					Valeurs Comptables Nettes
	Valeurs Brutes au 31/12/2023	Acquisitions de l'exercice	Réévaluation de l'exercice	Régularisation Entrée/Sortie	Valeurs Brutes au 31/12/2024	Provisions au 31/12/2023	Dotations de de l'exercice	Réévaluation de l'exercice	Reprises Entrée/Sortie	Provisions au 31/12/2024	
Immobilisations temporairement inutilisées						11 792.698	212 571.132			224 363.830	-224 363.830
Immobilisations inexistantes						0.000	11 497.172			11 497.172	-11 497.172
Totaux		0.000	0.000	0.000	0.000	11 792.698	224 068.304	0.000	0.000	235 861.002	-235 861.002
Total général	480 949 069.773	538 959.298	173 584 520.000	-27 177 287.208	627 895 261.863	284 967 309.745	23 621 862.574	0.000	-20 136 530.837	288 452 641.482	339 442 620.381

(a) Voir détails pages 17.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ENTIEREMENT AMORTIES EN BON ETAT ET QUI SONT ENCORE EN USAGE
AU 31/12/2024

(Exprimés au millimes)

Nature des Immobilisations	Valeurs Brutes	Amortissements	V. C. N.
Logiciels	167 475.403	167 475.403	0.000
Terrain de gisements	1 426.025	1 426.025	0.000
Constructions	5 361 180.666	5 361 180.666	0.000
Matériels et Outillages	38 489 760.458	38 489 760.458	0.000
Matériels de Transport	4 873 553.313	4 873 553.313	0.000
Mobilier et Matériels de Bureau	362 723.824	362 723.824	0.000
Agencements Aménagements et Installations	4 987 269.501	4 987 269.501	0.000
Totaux	54 243 389.190	54 243 389.190	0.000

IMMOBILISATIONS CORPORELLES INUTILISEES (A REFORMER) AU 31/12/2024

Nature des Immobilisations	Valeurs Brutes	Amortissements	V. C. N.
Logiciels	1 129 818.959	1 129 818.959	0.000
Matériels et Outillages	14 956 317.228	14 751 883.502	204 433.726
Matériels de Transport	5 778 371.732	5 778 371.732	0.000
Mobilier et Matériels de Bureau	391 287.419	372 176.777	19 110.641
Agencements Aménagements et Installations	71 854.584	71 035.122	819.462
Totaux	22 327 649.921	22 103 286.092	224 363.830

IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS AU 31/12/2024

	DESIGNATIONS	Solde au 31/12/2023	Investis. 2024	Main d'œuvre	Total Investis.	TOTAL	Sorties pour immobilisation	Restes en cours
N	Nouvel atelier de stockage d'ensachage et d'expédition	173 527.149				173 527.149		173 527.149
E	Etude support pour transformateur de courant au poste 90 kVA	4 248.046				4 248.046		4 248.046
A	Aménagement de la sacherie	36 475.681				36 475.681		36 475.681
A	Aménagement du hall de stockage du clinker à l'usine	33 140.818				33 140.818		33 140.818
	TOTAUX	247 391.694	0.000	0.000	0.000	247 391.694	0.000	247 391.694

INVESTISSEMENTS ET AMORTISSEMENTS DES GROSSES REPARATIONS AU 31/12/2024

(Exprimés au millimes)

Année	Investissements	Amortissements			Valeurs Comptables Nettes
		Antérieures	Dotations de l'exercice	Total	
2018	2 105 622.356	2 105 622.356		2 105 622.356	0.000
2019	2 582 359.646	2 522 173.558	60 186.088	2 582 359.646	0.000
2020	3 044 020.838	2 949 042.472	59 991.630	3 009 034.102	34 986.736
2021	2 568 898.309	2 070 987.237	433 082.846	2 504 070.083	64 828.226
2022	3 130 739.287	1 570 520.857	1 034 065.208	2 604 586.065	526 153.222
2023	1 940 543.037	211 927.592	529 970.197	741 897.789	1 198 645.248
2024	538 223.898		168 805.572	168 805.572	369 418.326
Totaux	15 910 407.371	11 430 274.072	2 286 101.541	13 716 375.613	2 194 031.758

IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

La valeur brute des immobilisations financières s'élève au 31/12/2024 à 3 902 655 DT et se détaille comme suit :

Désignations	Note	Montant Brut	Provision	NETS
Titres de participation	2.1	899 545.000	528 689.378	370 855.622
Autres participations	2.1	300 000.000	174 630.000	125 370.000
Dépôts et cautionnements	2.2	2 546 539.485	26.534	2 546 512.951
Prêts à plus d'un an	2.3	156 570.968		156 570.968
Total		3 902 655.453	703 345.912	3 199 309.541

TITRES DE PARTICIPATIONS AU 31/12/2024

	Nombre d'action	Valeur brute	Provision	Valeur nette
LE MARBRE NOIR		6 000.000	6 000.000	0.000
COOPERATION DU NORD		770.000	770.000	0.000
LE CONFORT		35 000.000	35 000.000	0.000
LES CARRELAGES TUNISIENS		55 050.000	55 050.000	0.000
LES CARRIERES TUNISIENNES		30 100.000	30 100.000	0.000
S T E M		30 000.000	30 000.000	0.000
LES CARRELAGES THALA		1 500.000	1 500.000	0.000
FRACTUCIM		500.000	500.000	0.000
SODIS SICAR (EX. SOMNIVAS)	4286	42 860.000	29 004.378	13 855.622
CIMENTS AMIANTE		31 600.000	31 600.000	0.000
CERAMIQUE TUNISIENNE	14096	140 960.000	140 960.000	0.000
STE TUNISIENNE DE CHAUX	7500	75 000.000	75 000.000	0.000
SODEPRI (EX. SOTEB)	16641	83 205.000	83 205.000	0.000
SOTUCIB		10 000.000	10 000.000	0.000
FOIRE INTERNATIONAL DE TUNISIE	1000	32 000.000		32 000.000
PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUE DE BIZERTE(EX. ZONE FRANCHE)	60000	300 000.000		300 000.000
STE STEG ENERGIES RENOUVELABLES	10000	25 000.000		25 000.000
Totaux		899 545.000	528 689.378	370 855.622

AUTRES PARTICIPATIONS AU 31/12/2024

	Nombre d'action	Valeur brute	Provision	Valeur nette
ESSAIMAGE FCPR - CB	300	300 000.000	174 630.000	125 370.000
Totaux		300 000.000	174 630.000	125 370.000

Total des titres de participations		1 199 545.000	703 319.378	496 225.622
---	--	----------------------	--------------------	--------------------

(*) Suivant décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 juin 2011 de la Société de Développement et d'Exploitation du Parc d'Activité Economique de Bizerte, et suite à l'augmentation du capital par incorporation des réserves, la SCB a reçu 30000 actions gratuites à raison d'une action nouvelle pour chaque action ancienne.

DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS AU 31/12/2024

Date	Désignation	Montant	Provision	Taux	Net
31/12/2024	STEG AVANCE S/CONSOMMATION	2 546 459.885			2 546 459.885
9984/92	SONEDE INSTALLATION COMPTEUR D'EAU BIZERTE	13.000	4.333	1/3	8.667
13245/93	SONEDE INSTALLATION COMPTEUR D'EAU BURG TALEB	52.000	17.333	1/3	34.667
9063//93	SONEDE INSTALLATION COMPTEUR D'EAU BURG TALEB	14.600	4.867	1/3	9.733
	TOTAL	2 546 539.485	26.534		2 546 512.952

PRÊT A PLUS D'UN AN AU 31/12/2024

Désignations	Montant
Prêts Fonds Social	156 570.968
Total	156 570.968

ECART DE CONVERSION ACTIF AU 31/12/2024

Désignations	Montant
Actualisation emprunts en euros	2 094 136.274
Total	2 094 136.274

Autres actifs non courants = 2 094 136.274

STOCKS :

Les stocks au 31/12/2024 se récapitulent comme suit :

Désignations	Montant Brut	Provision	NETS
Stock de matières premières	829 925.293		829 925.293
Stock de matières consommables	1 138 239.680		1 138 239.680
Stock de matières semi-œuvrées	2 754 184.336		2 754 184.336
Stock de produits finis	3 568 411.708		3 568 411.708
Stock magasin	32 523 413.821	9 233 301.087	23 290 112.734
Stock négoce	20 059.511	20 059.511	0.000
Total	40 834 234.349	9 253 360.598	31 580 873.751

CLIENTS AU 31/12/2024

Désignations	Siège	Agence	Total
Clients Ordinaires	3 384 777.875		3 384 777.875
Clients Etat et Collectivités Publiques et autres	60 720.205		60 720.205
Clients Douteux	520 418.549	1 802 858.013	2 323 276.562
Clients Chèques Impayés	366 457.535	778 505.190	1 144 962.725
Clients Effets à Recevoir Impayés	1 717 550.944	1 113 106.729	2 830 657.673
Totaux	6 049 925.108	3 694 469.932	9 744 395.040

CLIENTS AU 31/12/2024

Désignations	31/12/2024	31/12/2023	Ecart
Clients Ordinaires	3 384 777.875	1 235 869.299	2 148 908.576
Clients Etat et Collectivités Publiques et autres	60 720.205	74 902.152	-14 181.947
Clients Douteux	2 323 276.562	2 302 477.034	20 799.528
Clients Chèques Impayés	1 144 962.725	1 144 962.707	0.018
Clients Effets à Recevoir		1 412 922.539	-1 412 922.539
Clients Effets à Recevoir Impayés	2 830 657.673	1 467 130.521	1 363 527.152
Clients Etrangers		4 487.871	-4 487.871
Totaux	9 744 395.040	7 642 752.123	2 101 642.917

PROVISIONS CLIENTS & COMPTES RATTACHES**AU 31/12/2024**

Désignations	Fin 2023	Dotations 2024	Reprise 2024	31/12/2024
Provisions pour Clients	2 305 174.072		-2 697.038	2 323 276.562
Provisions Effets Impayés	1 203 083.205			1 203 083.205
Provisions Chèques Impayés	1 144 962.594			1 144 962.594
Totaux	4 653 219.871	20 799.528	-2 697.038	4 671 322.361

PROVISIONS CLIENTS & COMPTES RATTACHES**SIEGE AU 31/12/2024**

Désignations	Fin 2023	Dotations 2024	Reprise 2024	31/12/2024
Provisions pour Clients	502 316.059	20 799.528	-2 697.038	520 418.549
Provisions Effets Impayés	89 976.476			89 976.476
Provisions Chèques Impayés	366 457.404			366 457.404
Totaux	958 749.939	20 799.528	-2 697.038	976 852.429

**PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES DES CLIENTS
DES AGENCES ARRETEES LE 31/12/2024**

Désignations	Fin 2023	Dotations 2024	Reprise 2024	31/12/2024
Provisions pour Clients	1 802 858.013			1 802 858.013
Provisions Effets Impayés	1 113 106.729			1 113 106.729
Provisions Chèques Impayés	778 505.190			778 505.190
Totaux	3 694 469.932	0.000	0.000	3 694 469.932

AUTRES ACTIFS COURANTS AU 31/12/2024

Désignations	Montant	Total
40. FOURNISSEURS DEBITEURS		383 919.021
Fournisseurs Ordinaires usine	289 625.083	
Fournisseurs Ordinaires négoce	32 837.264	
Fournisseurs Avance sur Commande	6 015.000	
Fournisseurs Emballages & Matériels à Rendre	55 441.674	
42. PERSONNEL & COMPTES RATTACHES		252 283.075
Avance et acomptes (prêt aid)	199 603.101	
Avances pour le compte du personnel (UGTT)	14 937.510	
Salaires négatifs	37 742.464	
43. ETAT & COLLECTIVITES PUBLIQUES		3 713 386.651
Retenues à la source sur paiements à des tiers	14 410.703	
Retenues à la source opérées par des tiers	1 490 590.894	
Impôts à liquider	1 318 397.688	
Taxes de douanes	889 987.366	
45. DEBITEURS DIVERS		86 587.877
Divers	13 609.479	
ASTREE	3 005.562	
C. J. O.	346.495	
C. I. O. K.	172.863	
S. C. E.	1 720.870	
S. C. G.	5 786.455	
S. N. D. P.	14 312.493	
DIRECTION GENERALE DES PARTICIPATIONS DU MINISTERE DES FINANCES	23 289.672	
SORECOM	206.900	
C. R. D. P. A.	6 307.541	
CNSS (REMBOURSEMENT CONGES DE NAISSANCE)	17 829.547	
46. COMPTES D'ATTENTE A REGULARISER		1 438 836.815
Consignation à la paierie générale	787 879.107	
Saisies et arrêts autres tiers (Fournisseurs, ...)	650 957.708	
47. COMPTES DE REGULARISATION		339 926.295
Charges constatées d'avance	339 926.295	
TOTAL	6 214 939.734	6 214 939.734

PROVISIONS AUTRES ACTIFS COURANTS AU 31/12/2024

Désignations	Montant
Provisions autres débiteurs siège	532 201.567
	532 201.567

PRETS A MOINS D'UN AN AU 31/12/2024

Désignations	
Prêt à moins d'un an sur fonds social	144 732.256
	144 732.256

Placements et Autres Actifs Financiers = 144 732.256

LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES AU 31/12/2024

Banques	Montants	Total
<u>COMPTES COURANTS BANCAIRES SIEGE</u>		1 438 786.616
AMEN BANK CENTRE D'AFFAIRES BERGES DU LAC	23 127.594	
WIFAK BANK	83 598.055	
B. I. A. T. TUNIS	36 080.557	
U. B. C. I. TUNIS	13 809.503	
S. T. B. BIZERTE COMPTE EN EUROS	72 502.918	
S. T. B. BIZERTE COMPTE EN DOLLARS	5.191	
C C P	13 516.775	
T G T TUNIS	110.120	
CHEQUES A ENCAISSER	100 000.000	
EFFETS NON ENCORE ECHUS REMIS A L'ENCAISSEMENT	1 096 035.903	
<u>CAISSES</u>	898.908	898.908
TOTAUX	1 439 685.524	1 439 685.524

CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION

Les capitaux propres avant affectation du résultat de l'exercice, s'élève à la clôture de l'exercice 2023 à 21 742 193 DT contre 143 302 286 DT au 31/12/2024 soit une variation de **+121 560 093 DT** qui se détaille comme suit :

Désignations	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Capital social	44 047 290	44 047 290	0
Réserves	100 809 614	100 894 684	-85 070
Autres capitaux propres	228 630 237	62 223 325	166 406 913
Modification comptables (indemnité de départ à la retraite)	-2 010 541	-2 010 541	0 (*)
Résultats reportés	-183 383 959	-149 056 620	-34 327 339
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	188 092 642	56 098 138	131 994 504
Résultat de l'exercice	-44 790 355	-34 355 944	-10 434 411
Total des capitaux propres avant affectation	143 302 286	21 742 193	121 560 093

<u>La variation des capitaux propres avant affectation s'explique par :</u>	131 994 504
- La constatation des intérêts sur prêts fonds social accordés en 2024	9 735
- La constatation des dons sur fonds social accordés en 2024	-94 805
- La constatation de la réserve de réévaluation des immobilisations (dispositions de l'article 20 de la loi des finances pour l'année 2022)	166 543 764
- L'ajustement de la réserve spéciale de réévaluation (dispositions de l'article 19 de la loi des finances pour l'année 2019) suite à la cession d'immobilisations réévaluées	-28 605
- La résorption de la subvention d'investissements inscrite au résultat de l'exercice	-108 246
- L'ajustement des résultats reportés (dispositions de l'article 19 de la loi des finances pour l'année 2019) suite à la cession d'immobilisations réévaluées	28 605
- La constatation de l'affectation du résultat de l'exercice 2023	-34 355 944
- L'ajustement de la dotation aux amortissements de 2020 suite à la réévaluation des immobilisations	0
- Le résultat de la période du 01/01/2024 au 31/12/2024	-44 790 355

L'assemblée générale ordinaire du 27/06/2024 a décidé l'affectation du résultat de l'exercice 2023 comme suit :

- Résultat de l'exercice	-34 355 944
- Ajustement des résultats reportés	28 605
- Résultat reportés 2023	<u>-151 067 160</u>
Résultats reportés au 31/12/2024	-185 394 500

(*) L'indemnité de départ à la retraite a été constatée pour la première fois en 2016.

RESERVES ET PRIMES LIEES AU CAPITAL AU 31/12/2024

Désignations	Montant
Réserves légales	4 404 729.000
Réserves statutaires	1 623 416.830
Réserves non statutaires	1 265 000.000
Réserves pour fonds social	1 017 138.188
Primes d'émission	92 499 330.000
Total	100 809 614.018

AUTRES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2024

Désignations	Montant
Réserves soumises à un régime fiscal particulier	233 546.390
Réserve spéciale de réévaluation (dispositions de l'article 19 de la loi des finances pour l'année 2019)	61 702 469.305
Réserve spéciale de réévaluation selon les indices (dispositions de l'article 20 de la loi des finances pour l'année 2022)	22 305 050.809
Réserve spéciale de réévaluation au delà des indices (dispositions de l'article 20 de la loi des finances pour l'année 2022)	144 238 712.820
Subvention d'investissements	2 256 504.822
Subventions d'investissement inscrites aux comptes de résultat	-2 106 046.694
Total	228 630 237.452

PROVISIONS POUR LITIGES**AU 31/12/2024**

Désignations	Montant
Provisions pour litiges	820 722.317
Total	820 722.317

PROVISIONS POUR AMANDES ET PENALITES**AU 31/12/2024**

Désignations	Montant
Provision pour pénalités sur manque déclarations fiscales mensuelles	2 107 087.200
Total	2 107 087.200

PROVISIONS POUR RETRAITES ET OBLIGATIONS SIMILAIRES**AU 31/12/2024**

Désignations	Montant
Provisions pour départ à la retraite	2 202 192.380
Total	2 202 192.380

Une provision pour avantages du personnel est comptabilisée pour faire face aux engagements correspondants à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités statutaires (SMIG multiplié par le nombre d'année d'activité) auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la Norme Comptable Internationale IAS 19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière. Les hypothèses actuarielles utilisées se présentent comme suit :

- Taux d'augmentation salariale : 5 %
- Taux de mortalité et de départ anticipé : 5%
- Taux d'actualisation : 8%

PROVISIONS POUR CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES**AU 31/12/2024**

Désignations	Montant
Provision pour reboisement et remise en état des carrières exploités	600 000.000
Total	600 000.000

TOTAL DES PROVISIONS**5 730 001.897**

Une provision de 600 000.000 DT est constituée pour charges de reboisement et de remise en état des carrières à raison de 50 000.000 DT par an à partir de 2014. Cette provision sera utilisée après l'exploitation totale de ces carrières.

DETTES A LONG ET MOYEN TERME AU 31/12/2024**EMPRUNTS BANCAIRES**

Echéances	Principal	Reste à amortir après chaque année
Solde au 31/12/2024		62 229 715.028
2026	9 729 436.349	52 500 278.679
2027	10 034 782.866	42 465 495.813
2028	10 195 208.651	32 270 287.162
2029	10 226 510.323	22 043 776.839
2030	7 820 136.788	14 223 640.051
2031	4 944 131.174	9 279 508.877
2032	5 262 276.808	4 017 232.069
2033	4 017 232.068	0.000
Totaux	62 229 715.028	

FOURNISSEURS AU 31/12/2024

Désignations	Siège	Agence	Total
Fournisseurs d'exploitation locaux	47 374 732.704	26 260.428	47 400 993.132
Fournisseurs Etat et Collectivités Publiques	699 585.168		699 585.168
Fournisseurs Effets à Payer	9 276 666.504		9 276 666.504
Fournisseurs d'exploitation étrangers	5 145 953.877		5 145 953.877
Fournisseurs retenues de garanties locaux	109 391.170		109 391.170
Factures non Parvenues (Fournisseurs d'exploitation)	2 482 634.366		2 482 634.366
Factures non Parvenues (Fournisseurs d'immobilisations)	303 293.219		303 293.219
Fournisseurs Actualisation des comptes	103 660.281		103 660.281
Fournisseurs Dépôts et Cautionnements	400.000		400.000
Totaux	65 496 317.289	26 260.428	65 522 577.717

FOURNISSEURS AU 31/12/2024

Désignations	31/12/2024	31/12/2023	Ecart
Fournisseurs d'exploitation	47 400 993.132	38 168 377.089	9 232 616.043
Fournisseurs d'immobilisations		615 857.725	-615 857.725
Fournisseurs Etat et Collectivités Publiques	699 585.168	597 610.813	101 974.355
Fournisseurs Effets à Payer	9 276 666.504	5 542 842.630	3 733 823.874
Fournisseurs d'exploitation étrangers	5 145 953.877	973 859.682	4 172 094.195
Fournisseurs Retenues de Garanties	109 391.170	111 740.786	-2 349.616
Fournisseurs retenues de garanties étrangers		281 788.605	-281 788.605
Factures non Parvenues (Fournisseurs d'exploitation)	2 482 634.366	2 302 173.972	180 460.394
Factures non Parvenues (Fournisseurs d'immobilisations)	303 293.219	303 293.219	0.000
Fournisseurs Actualisation des comptes	103 660.281	124 608.305	-20 948.024
Fournisseurs Dépôts et Cautionnements	400.000	400.000	0.000
Totaux	65 522 577.717	49 022 552.826	16 500 024.891

AUTRES PASSIFS COURANTS AU 31/12/2024

Désignations	Montant	Total
41. CLIENTS CREDITEURS		1 617 518.150
Clients ordinaires usine	322 405.553	
Clients avoir à établir	562 230.634	
Clients ordinaires négoce	417 543.036	
Clients ordinaires autres	19 034.946	
Crédit commercial personnel C.B.	2 296.230	
Clients étrangers	288 921.336	
Clients ventes au comptant	5 086.415	
42. PERSONNEL & COMPTES RATTACHES		8 370 085.135
Avance et acomptes (prêt aid)	63.769	
Retenues amical SCB	89 663.169	
Œuvres sociales	6 745 785.725	
Rémunérations dues	397 100.192	
Saisies et Arrêts	10 663.885	
Dettes provisionnées pour congés à payer	1 126 808.395	
43. ETAT IMPOTS & COLLECTIVITES PUBLIQUES		16 768 472.978
Impôts sur les revenus (I. R.)	216 195.288	
Retenues à la source sur paiements à des tiers	10 792.615	
Redevances sur ventes produits	31 763.974	
Redevances article constaté	7 296 197.456	
Timbres fiscaux	24.000	
T. V. A. À payer	9 185 312.239	
T. F. P.	20 005.996	
FOPROLOS	8 181.410	
44. SOCIETES DE GROUPES ET ASSOCIES		3 550 926.855
Actionnaires dividendes à payer	3 550 923.855	
Actionnaires opérations sur le capital	3.000	
45. CREDITEURS DIVERS		5 003 553.029
C.N.S.S., (C. N. S. S. COMPLEMENT CAVIS) et C.N.R.P.S.	4 523 650.893	
Créditeurs divers charges à payer	417 026.453	
M.D.N (REDEVANCE CARRIERE MILITAIRE)	53 426.337	
MINISTERE DU DEVELOP. DE L'INVESTIS. ET DE LA COOP. IN	6 675.437	
C.N.A.M.	637.961	
NOUVELLE CLINIQUE RAOUEBI	2 135.948	
46. COMPTES D'ATTENTE A REGULARISER		217 012.539
Comptes d'attente à régulariser	217 012.539	
TOTAUX	35 527 568.686	35 527 568.686

CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS
AU 31/12/2024

Echéances	Principal	Reste à amortir après chaque échéance
Solde au 31/12/2024		19 034 122.061
05/12/2024	463 563.724	18 570 558.337
17/12/2024	52 183.327	18 518 375.010
31/12/2024	81 833.000	18 436 542.010
05/01/2025	265 194.488	18 171 347.522
18/01/2025	178 378.642	17 992 968.880
25/01/2025	134 193.150	17 858 775.730
31/01/2025	516 181.767	17 342 593.963
05/02/2025	265 194.488	17 077 399.475
10/02/2025	293 333.484	16 784 065.991
18/02/2025	179 897.833	16 604 168.158
20/02/2025	305 460.207	16 298 707.951
25/02/2025	135 460.194	16 163 247.757
28/02/2025	517 298.552	15 645 949.205
04/03/2025	163 383.792	15 482 565.413
05/03/2025	265 194.488	15 217 370.925
10/03/2025	332 993.423	14 884 377.502
18/03/2025	181 429.963	14 702 947.539
25/03/2025	146 878.983	14 556 068.556
31/03/2025	516 692.567	14 039 375.989
04/04/2025	192 783.027	13 846 592.962
05/04/2025	265 194.488	13 581 398.474
09/04/2025	108 030.670	13 473 367.804
15/04/2025	2 650 000.000	10 823 367.804
18/04/2025	182 975.145	10 640 392.659
25/04/2025	138 126.026	10 502 266.633
28/04/2025	444 261.069	10 058 005.564
30/04/2025	517 219.650	9 540 785.914
04/05/2025	194 426.501	9 346 359.413
05/05/2025	265 194.465	9 081 164.948
09/05/2025	128 193.088	8 952 971.860
20/05/2025	329 532.197	8 623 439.663
25/05/2025	142 723.325	8 480 716.338
28/05/2025	444 261.069	8 036 455.269
31/05/2025	517 207.019	7 519 248.250
09/06/2025	129 287.002	7 389 961.248
18/06/2025	1 137 374.443	6 252 586.805
25/06/2025	140 777.790	6 111 809.015

28/06/2025	444 261.071	5 667 547.944
30/06/2025	369 468.784	5 298 079.160
09/07/2025	130 390.251	5 167 688.909
25/07/2025	145 313.778	5 022 375.131
31/07/2025	369 477.134	4 652 897.997
09/08/2025	131 502.915	4 521 395.082
20/08/2025	323 326.777	4 198 068.305
25/08/2025	143 479.052	4 054 589.253
31/08/2025	369 740.904	3 684 848.349
09/09/2025	132 625.074	3 552 223.275
25/09/2025	144 833.772	3 407 389.503
30/09/2025	370 236.660	3 037 152.843
25/10/2025	149 275.984	2 887 876.859
31/10/2025	370 277.099	2 517 599.760
20/11/2025	332 424.115	2 185 175.645
25/11/2025	147 610.741	2 037 564.904
30/11/2025	370 759.945	1 666 804.959
18/12/2025	1 143 993.960	522 810.999
25/12/2025	151 988.747	370 822.252
31/12/2025	370 822.252	0.000
Total	19 034 122.061	

EMPRUNTS BANCAIRES ECHUS ET IMPAYES AU 31/12/2024

Désignations	Montant
S T B	1 869 763.116
ATTIJARI	657 426.838
A T B	221 891.667
AB	499 541.586
B E I	16 609 937.656
Total	19 858 560.863

INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS BANCAIRES AU 31/12/2024

Désignations	Montant
Intérêts courus sur emprunts	3 152 928.993
BIAT -Intérêts échus et impayés au 30/06/2024-	495 086.726
ATTIJARI -Intérêts échus et impayés au 30/06/2024-	20 464.844
B E I -Intérêts échus et impayés au 30/06/2024-	4 189 513.367
Total	7 857 993.930

EFFETS A PAYER POUR REGLEMENT FINANCEMENT STOCK AU 31/12/2024

Désignations	Montant
Effet à payer pour emprunt financement stock	22 791 201.850
Total	22 791 201.850

BANQUES SOLDES CREDITEURS AU 31/12/2024

Désignations	Montant
S. T. B. BIZERTE	1 159 514.493
B. N. A. BIZERTE	6 422.476
B. T. BIZERTE	711 110.183
U. I. B. BIZERTE	5 061.507
ATTIJARI BANK (EX. B. S. BIZERTE)	1 240 270.508
A. T. B. BIZERTE	1 371 945.540
B. H. BIZERTE	2 305 319.623
AMEN BANK BIZERTE (RIB 07 200 00 13 103 300065 73)	2 562.556
BANQUE ZITOUNA	12 200.714
Total	6 814 407.600

REVENUS AU 31/12/2024

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2024	31/12/2023	Ecart
Ventes ciments	28 898 342	95 932 947	-67 034 605
Ventes chaux	585 516	1 147 865	-562 350
Ristournes accordées par l'entreprise	-1 645 251	-6 284 734	4 639 483
Ventes locales	27 838 606	90 796 079	-62 957 472
Ventes export ciments		527 596	-527 596
Ventes export		527 596	-527 596
Total revenus	27 838 606	91 323 675	-63 485 068

COUTS DES VENTES AU 31/12/2024

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2024	31/12/2023	Ecart
Matières Premières	19 271 824	2 739 003	16 532 822
Matières Consommables	3 523 542	45 825 041	-42 301 499
Matières et fournitures non stockées	5 943 132	20 839 834	-14 896 702
Etudes et prestations		147 279	-147 279
Production stockée ou déstockées (Produits finis et semi-ouvrés)	-2 461 774	8 045 364	-10 507 138
(1) Achats consommés	26 276 724	77 596 521	-51 319 796
(2) Charges de personnel	5 416 047	6 647 540	-1 231 493
(3) Amortissements	22 977 723	18 077 807	4 899 916
Redevances	137 278	137 278	
Loyers et charges locatives	121 651	468 940	-347 289
Entretiens et réparations	275 246	1 492 379	-1 217 133
Services extérieurs L. M. C.		-5 712	5 712
(4) Services extérieurs	534 174	2 092 884	-1 558 710
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	53 024	188 899	-135 875
Transport (Transport et manutention calcaire à la carrière)	80 008	1 897 400	-1 817 392
Déplacements, Missions et Réceptions	285	33	252
Autres services extérieurs L. M. C.	25 744	76 632	-50 887
(5) Autres services extérieurs	159 061	2 162 963	-2 003 902
(6) Charges diverses ordinaires	4 870	6 570	-1 700
(7) Sous-activité	-22 922 553	-12 593 214	-10 329 338
Coût des ventes (1 à 7)	32 446 047	93 991 071	-61 545 024

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION AU 31/12/2024

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2024	31/12/2023	Ecart
Subventions d'exploitation	65 615	75 175	-9 560
Revenus du quai usine	3 050 481	3 116 554	-66 073
Reprise provisions clients	2 697		2 697
Reprise provisions stocks magasin	5 800	49 377	-43 577
Reprise Provision des immobilisations (amortissement matériel à réformer)		30 096	-30 096
Reprise sur provisions pour retraites et obligations similaires		440 315	-440 315
Reprise provisions sur autres débiteurs	23 772		23 772
Reprise provisions sur titres de participation et dépôts et cautionnements		27 611	-27 611
Reprise provisions pour risques et charges	3 776 820	116 886	3 659 934
Transfert de Charges (Grosses réparations)	538 224	1 940 543	-1 402 319
Transfert de Charges (Immobilisations)		83 981	-83 981
Total	7 463 409	5 880 537	1 582 872

FRAIS DE DISTRIBUTION AU 31/12/2024

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2024	31/12/2023	Ecart
Matières Consommables (Fournitures de Bureaux)	0	0	0
Matières et fournitures non stockées (Electricité, Eau)	0	0	0
(1) Achats consommés	0	0	0
(2) Charges de personnel	392 447	440 586	-48 140
(3) Amortissements	240 279	16 386	223 894
Redevances	123 596	91 151	32 445
Loyers et charges locatives	174 581	342 787	-168 207
Entretiens et réparations	5 227	44 015	-38 789
(4) Services extérieurs	303 403	477 953	-174 550
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	32 932	98 090	-65 158
Publicités, Publications et relations publiques	10 890	37 086	-26 196
Transport de biens et transport collectif du personnel		15 496	-15 496
Déplacements, Missions et Réceptions	866	1 504	-638
(5) Autres services extérieurs	44 688	152 175	-107 487
(1 à 5) Frais de distribution	980 818	1 087 100	-106 283

FRAIS D'ADMINISTRATION AU 31/12/2024

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2024	31/12/2023	Ecart
Matières Consommables (Fournitures de Bureaux)	48 860	98 358	-49 498
Matières et fournitures non stockées (Electricité, Eau)	48 181	50 889	-2 708
(1) Achats consommés	97 041	149 247	-52 206
(2) Charges de personnel	7 543 861	8 633 831	-1 089 970
(3) Amortissements	233 943	244 475	-10 533
Loyers et charges locatives	116 806	124 758	-7 952
Entretiens et réparations	106 443	60 738	45 705
Etudes, Recherches et divers services extérieurs	47 153	35 577	11 575
Services extérieurs L. M. C.	38 480		38 480
(4) Services extérieurs	308 882	221 073	87 808
Publicités, Publications et relations publiques	7 096		7 096
Transport de biens et transport collectif du personnel	1 453	2 669	-1 216
Déplacements, Missions et Réceptions	12 231	20 733	-8 502
Frais postaux et de télécommunications	66 598	71 369	-4 771
Autres services extérieurs L. M. C.	17 836		17 836
(5) Autres services extérieurs	105 214	94 770	10 443
Frais d'administration (1 à 5)	8 288 940	9 343 397	-1 054 457

AUTRES CHARGES AU 31/12/2024

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2024	31/12/2023	Ecart
Matières Consommables (destinées pour immob. et gros entretiens)	538 224	2 024 524	-1 486 300
Matières et fournitures non stockées (Electricité, Eau)	0	47	-47
(1) Achats consommés	538 224	2 024 571	-1 486 347
(2) Charges de personnel (M.O. Immobilisation)	0	0	0
(3) Amortissements et Provisions	1 441 699	4 723 209	-3 281 510
Entretiens et réparations		920	-920
Primes d'assurances	916 958	908 007	8 951
Services extérieurs L. M. C.	2 974	393	2 581
(4) Services extérieurs	919 932	909 320	10 612
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	228 640	356 315	-127 675
Publicités, Publications et relations publiques	163 871	181 854	-17 983
Services bancaires et assimilés	446 258	606 089	-159 831
Autres services extérieurs L. M. C.	101 062	1	101 062
(5) Autres services extérieurs	939 831	1 144 258	-204 427
(6) Charges diverses ordinaires	297 636	546 868	-249 232
(7) Impôts taxes et versements assimilés	298 763	353 605	-54 842
(8) Sous-activité	22 922 553	12 593 214	10 329 338
Autres Charges (1 à 8)	27 358 637	22 295 045	5 063 592

CHARGES FINANCIERES AU 31/12/2024

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2024	31/12/2023	Ecart
Intérêts des emprunts et dettes assimilées	9 911 160	11 224 296	-1 313 136
Intérêts des comptes courants et dépôts créditeurs	948 690	1 025 199	-76 509
Charges financières sur garantie de l'Etat sur emprunts bancaires	157 500		157 500
Intérêts autres dettes		7 331	-7 331
Intérêts payés aux fournisseurs		4 967	-4 967
Intérêts des obligations cautionnées		101 641	-101 641
Pertes de change	218 579	1 628 737	-1 410 157
Pertes de change latentes	-14 233	177 437	-191 670
Charges financières L. M. C.	14 260		14 260
TOTAUX	11 235 955	14 169 607	-2 933 651

PRODUITS FINANCIERS AU 31/12/2024

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2024	31/12/2023	Ecart
Produits de participations (dividendes)	49 200	75 000	-25 800
Intérêts des comptes courants	21 022	104 376	-83 353
Intérêts en devises		537	-537
Gains de change réalisés	31 709	106 052	-74 343
Gains de change latents	38 902	5 038	33 863
Produits financiers L. M. C.	360		360
Totaux	141 193	291 004	-149 810

AUTRES GAINS ORDINAIRES AU 31/12/2024

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2024	31/12/2023	Ecart
Produits divers ordinaires	1 430	3 950	-2 520
Subventions d'investissement inscrites au résultat	108 246	506 868	-398 623
Jetons de présences reçus	10 312	812	9 500
Dommages reçus (pénalité de retard)	9 339	219 279	-209 941
Produits d'éléments non récurrents ou exceptionnels	22 483	8 529 144	-8 506 661
Totaux	151 809	9 260 053	-9 108 244

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL DE L'EXERCICE 31/12/2024

RESULTAT COMPTABLE APRES IMPOTS		-44 790 355.285
A REINTEGRER		6 883 374.464
- Pénalités et amendes fiscales	20 726.141	
- Amortissements non déductibles - Terrains de carrière	1 085 676.639	
- Amortissements non déductibles - Méthode juste valeur - méthode des indices	5 107 150.616	
- Provisions pour créances douteuses	20 799.528	
- Provisions pour risque et charges et pour dépréciation des immobilisations	394 362.118	
- Services extérieurs liées à une modification comptable	41 453.084	
- Autres Services extérieurs liées à une modification comptable	144 642.620	
- Charges financières liées à une modification comptable	14 259.791	
- Gains de change latents 2023	-5 038.249	
- Pertes de change latentes 2024	-14 233.324	
- Impôt sur les sociétés	73 575.500	
A DEDUIRE		-3 977 808.346
- Dividendes	-49 200.000	
- Perte de change latente 2022	-14 617.573	
- Gain de change latent 2023	-38 901.704	
- Amortissement de la pénalité de non atteinte de performance (1 320 000/20) de 2014 à 2034	-66 000.000	
- Reprise sur provisions pour risque et charges	-3 776 820.327	
- Reprise sur provisions pour autres débiteurs	-23 771.547	
- Reprise sur provisions des stocks	-5 800.157	
- Reprise sur provisions pour clients	-2 697.038	
RESULTAT FISCAL DE L'EXERCICE AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS		-41 884 789.167
+ Dotations aux amortissements de l'exercice 2024 (En cas de déficit)	17 726 573.040	
RESULTAT FISCAL DE L'EXERCICE AVANT AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE		-24 158 216.127
- Déduction des déficits reportés au 31/12/2023	17 583 393.329	
- Déduction des amortissements de l'exercice 2024	17 726 573.040	
- Amortissement réputé différé sur exercice antérieurs	147 574 764.608	
RESULTAT FISCAL DE L'EXERCICE APRES IMPUTATION DES AMORTISSEMENTS DIFFERES		-207 042 947.104
IS EXIGIBLE (MINIMUM D'IMPOT)		73 575.500
• Minimum d'impôt (0.2% C.A. T.T.C.)	= 36 787 749.943 x 0.2%	73 575.500 *

(+) Impôts sur les sociétés au 31/12/2024 dû	73 575.500
(-) Report Impôts sur les sociétés exercice 2023	-1 391 973.188
(-) Acomptes provisionnels payés au cours de 2024	0.000
(-) Retenues à la source opérées par des tiers 2024 (imputées sur les acomptes provisionnels)	0.000
(-) Retenues à la source opérées par des tiers 2024 (non imputées sur les acomptes provisionnels)	-1 470 034.812
= IMPOT SUR LES SOCIETES EXERCICE AU 31/12/2024	-2 788 432.500

CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDARITE		1 400.000
• Minimum contribution sociale de solidarité		1 400.000

Année	Résultat fiscal	Dotations aux amortissements	Déficit d'exploitation de l'exercice	Amortissements réputés différés en période déficitaire	Déficit reportable
2012	-3 698 451.321	7 216 900.910	0.000	3 698 451.321	3 698 451.321
2013	-16 406 771.173	11 901 930.636	0.000	11 901 930.636	11 901 930.636
2014	-22 822 329.779	11 763 430.110	0.000	11 763 430.110	11 763 430.110
2015	-27 175 099.582	16 906 245.853	0.000	16 906 245.853	16 906 245.853
2016	-40 221 326.330	16 605 243.482	0.000	16 605 243.482	16 605 243.482
2017	-28 363 453.580	16 332 799.731	0.000	16 332 799.731	16 332 799.731
2018	-34 083 861.741	17 515 974.029	0.000	17 515 974.029	17 515 974.029
2019	-11 206 343.311	18 360 453.470	0.000	11 206 343.311	11 206 343.311
2020	3 904 499.979	18 269 900.887	-3 904 499.979	0.000	-3 904 499.979
2021	-5 066 735.978	17 910 947.170		5 066 735.978	5 066 735.978
2022	-28 721 119.245	18 238 941.969	10 487 134.680	18 238 941.969	28 726 076.649
2023	-29 339 426.816	18 338 668.188	11 000 758.628	18 338 668.188	29 339 426.816
2024	-41 884 789.167	17 726 573.040	24 158 216.127	17 726 573.040	41 884 789.167
			41 741 609.456	165 301 337.648	207 042 947.104

FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Encaissements

	FLUX AU 31/12/2024	ENCAISSEMENTS POUR REECHELONNEMENTS	REPORT D'ECHEANCES	NOUVEAU CREDITS
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>				
Encaissements des crédits à court terme	16 967 582	1 332 783	8 000 000	7 634 799
Encaissements des crédits à moyen terme	9 148 000	9 148 000		
	26 115 582	10 480 783	8 000 000	7 634 799

Remboursements

	FLUX AU 31/12/2024	REMBOURSEMENT POUR REECHELONNEMENT	REPORT D'ECHEANCES	REMBOURSEMENTS ECHEANCES
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>				
Remboursements des crédits à court terme	-15 034 560		-8 000 000	-7 034 560
Remboursements des crédits à moyen terme	-10 088 551	-6 490 823		-3 597 728
	-25 123 111	-6 490 823	-8 000 000	-10 632 288

ETAT DES REPORTS DEFICITAIRES ET DES AMORTISSEMENTS REPUTES DIFFERES
AU 31/12/2024

Année	Résultat fiscal	Dotations aux amortissements	Déficit d'exploitation de l'exercice	Amortissements réputés différés en période déficitaire	Déficit reportable
2012	-3 698 451.321	7 216 900.910	0.000	3 698 451.321	3 698 451.321
2013	-16 406 771.173	11 901 930.636	0.000	11 901 930.636	11 901 930.636
2014	-22 822 329.779	11 763 430.110	0.000	11 763 430.110	11 763 430.110
2015	-27 175 099.582	16 906 245.853	0.000	16 906 245.853	16 906 245.853
2016	-40 221 326.330	16 605 243.482	0.000	16 605 243.482	16 605 243.482
2017	-28 363 453.580	16 332 799.731	0.000	16 332 799.731	16 332 799.731
2018	-34 083 861.741	17 515 974.029	0.000	17 515 974.029	17 515 974.029
2019	-11 206 343.311	18 360 453.470	0.000	11 206 343.311	11 206 343.311
2020	3 904 499.979	18 269 900.887	-3 904 499.979	0.000	-3 904 499.979
2021	-5 066 735.978	17 910 947.170	0.000	5 066 735.978	5 066 735.978
2022	-28 721 119.245	18 238 941.969	10 487 134.680	18 238 941.969	28 726 076.649
2023	-29 339 426.816	18 338 668.188	11 000 758.628	18 338 668.188	29 339 426.816
2024	-41 884 789.167	17 726 573.040	24 158 216.127	17 726 573.040	41 884 789.167
			41 741 609.456	165 301 337.648	207 042 947.104

Engagements financiers au 31/12/2024

Types d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1/Engagement données						
2/Engagement Reçus						
a) Garanties personnelles						
cautionnements	14 374 278.330 DT 485 138.50 \$ 1 574 584.57 €	14 374 278.330 DT 485 138.50 \$ 1 574 584.57 €				
Total Engagement Reçus	14 374 278.330 DT 485 138.50 \$ 1 574 584.57 €	14 374 278.330 DT 485 138.50 \$ 1 574 584.57 €				

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES

Postes concernés	Montant Garanti	Biens donnés en garanties	valeurs comptable des biens	provisions
Emprunts d'investissement	80 500 000.000 DT	Terrain		
		fonds de commerce		
	35 697 259.00 €	l'outillage et matériel		

Rapport général des Commissaires aux Comptes
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

I. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société les Ciments de Bizerte, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 143 302 286 DT y compris la perte de l'exercice s'élevant à 44 790 355 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société les Ciments de Bizerte au 31 décembre 2024, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation :

Nous attirons l'attention sur la note III du titre « la présentation des états financiers » qui indique l'existence d'incertitudes significatives susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Exception faite de la question décrite dans la section « incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune autre question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- **L'effet de l'amnistie fiscale sur les comptes arrêtés au 31-12-2024.**

L'adhésion de la société à l'amnistie fiscale prévue par la loi des finances 2023/2024 a permis à la société d'éviter la constatation des pénalités de retard et de recouvrement à des dettes fiscales pour une valeur de 4 897 871 DT et d'enregistrer une reprise des provisions pour risque fiscal de 3 776 820 DT. *(Voir notes aux états financiers « faits marquants de la période »)*

- **Réévaluation des immeubles bâtis et non bâtis :**

En application des dispositions de l'article 20 de la loi des finances pour l'année 2022, la cimenterie a procédé à la réévaluation de ses immeubles bâtis et non bâtis telles quelles figurent dans le bilan clôturé au 31/12/2023. L'opération s'est traduite dans les états financiers par la constatation d'une réserve spéciale de réévaluation de 166 543 764 DT constatée parmi les autres capitaux propres de la société. *(Voir notes aux états financiers « faits marquants de la période »)*

- **Sous activité**

La société a continué en 2024 à enregistrer une sous activité par rapport à la capacité normale de production du ciment et une dégradation de la marge brute s'expliquant essentiellement par l'arrêt de la production du Clinker durant l'année. *(Voir notes aux états financiers « faits marquants de la période »)*

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons conclu à l'existence d'anomalies liées à la régularité des comptes en valeurs mobilières décrites ci-après :

- Les propriétaires de 25 690 actions de la société ne sont pas identifiés ;
- Des comptes de valeurs mobilières relatifs à 47 940 actions ne comportent pas toutes les informations obligatoires prévues par l'article 3 du décret n° 2001-2728 du novembre 2001.

Tunis, le 08 mai 2025

Les co-commissaires aux comptes

**P/Groupement cabinets
Progress Consulting & Expra Consulting**

Karim BEN ISMAIL



**P/ Groupement
Cabinet Houcine Gamra & Cabinet Arbia Riahi**

Houcine GAMRA



Rapport spécial des Commissaires aux Comptes
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

En application des dispositions de l'article 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les conventions prévues par lesdits articles et réalisées ou qui demeurent en vigueur durant l'exercice 2024.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit leurs caractéristiques et modalités essentielles sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions réglementées : Emprunts dépassant le seuil statutaire de 50 millions de dinars par emprunt

1. Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2024

Une convention de crédit consortial à moyen terme signée en 2014 se détaillant comme suit :

• **Crédits en dinars**

Banque	Montant nominal	Montant nominal déblocages antérieurs à 2024	Montant nominal débloqué en 2024	Taux d'intérêt	Durée de remboursement
STB (*)	22 500 000	22 500 000	-	TMM + 2%	7 ans dont une année de grâce
BT (**)	18 000 000	18 000 000	-	TMM + 2%	7 ans dont une année de grâce
ATTIJARI BANK (***)	20 000 000	20 000 000	-	TMM + 2%	7 ans dont une année de grâce
Total	60 500 000	60 500 000	-	-	-

(*) En 2019, un crédit de consolidation d'assainissement et restructuration a été accordé par la Société Tunisienne de Banque pour un montant de 14 530 000 dinars avec un taux d'intérêt indexé sur le TMM majoré de 2 5% sur une durée de remboursement de 64 mois. Ce crédit comprend entre autre les échéances impayées en principal et l'encours du crédit initial s'élevant à un montant total de 9 691 069 dinars ;

(**) En 2019, un crédit de consolidation d'assainissement et restructuration des échéances impayées en principal et de l'encours du crédit initial a été accordé par la Banque de Tunisie pour un montant de 10 450 000 dinars avec un taux d'intérêt indexé sur le TMM majoré de 2 25% sur une durée de remboursement de 5 ans et 3 mois ;

En 2023, un crédit de rééchelonnement de l'encours de crédit de 10 450 000 dinars ainsi que des impayés en principal y afférant a été accordé par la Banque de Tunisie pour un montant de 5 428 546 dinars avec un taux d'intérêt indexé sur le TMM majoré de 2 5% sur une durée de remboursement de 2 ans et 8 mois.

En 2024, un crédit de rééchelonnement de l'encours de crédit de 5 428 546 dinars ainsi que des impayés en principal y afférant a été accordé par la Banque de Tunisie pour un montant de 4 910 000 dinars avec un taux d'intérêt indexé sur le TMM majoré de 2 5% sur une durée de remboursement de 5 ans.

(***) En 2017, un crédit de consolidation d'assainissement et restructuration des échéances impayées en principal et de l'encours du crédit initial a été accordé par ATTIJARI BANK pour un montant de 15 600 000 dinars avec un taux d'intérêt indexé sur le TMM majoré de 2 % sur une durée de remboursement de 8 ans.

En 2020, ATTIJARI BANK a accepté le réaménagement de l'échéancier du crédit cité ci-haut pour un montant de 10 237 500 dinars avec un taux d'intérêt indexé sur le TMM majoré de 2 % sur une durée de remboursement de 56 mois.

• **Crédits en devise**

Banque	Valeur en Euro	Contre-valeur en Dinars	Montant nominal Déblocages antérieurs à 2024		Montant nominal débloqué en 2024		Taux d'intérêt	Durée de remboursement
			Euro	Dinars	Euro	Dinars		
BIAT(*)	6 000 000	13 312 800	6 000 000	13 312 000	-	-	EURIBOR + 2%	7 ans dont une année de grâce
ATB (**)	9 100 000	20 184 860	9 100 000	20 184 860	-	-	EURIBOR + 2%	7 ans dont une année de grâce
Total	15 100 000	33 497 660	15 100 000	33 496 860	-	-	-	-

(*) : Dont reliquat en principal de 3 360 000 Euros converti en dinars et rééchelonné en 2022.

(**) : Dont reliquat en principal de 7 481 270 Euros converti en dinars et rééchelonné en 2020.

La situation comptable du crédit consorsial précité et des crédits de consolidations et de rééchelonnement y afférent au 31 décembre 2024 se détaille comme suit :

• **Crédits en dinars :**

Banque	Montant nominal en dinars	Montants remboursés ou consolidés		Reste à rembourser		
		2014-2023	2024	2025	Echéances impayées au 31/12/2024	Années suivantes
STB	22 500 000	18 365 983	121 299	1 153 175	2859543	0
BT	18 000 000	10 988 620	2 510 545	981 996	81833	3 437 006
ATTIJARI BANK	20 000 000	16 892 187	854 890	914 063	1 338 860	0
ATB 2020	26 627 000	7 988 100	1 109 458	2 662 700	1 553 242	13 313 500
BIAT 2022	18 900 000	574 536	273 076	1 290 743	877 873	15 883 771
Total	106 027 000	54 809 426	4 869 269	7 002 676	6 711 351	32 634 277

• **Crédits en devises**

Banque	Montant nominal en euro	Montants remboursés ou convertis en dinars		Reste à rembourser		
		2014-2023	2024	2025	Echéances impayées au 31/12/2024	Années suivantes
BIAT 2015	6 000 000	6 000 000	-	-	-	-
ATB 2014-2015	9 100 000	9 100 000	-	-	-	-
Total	15 100 000	15 100 000	-	-	-	-

II. *Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants*

1. Rémunération du Président Directeur Général

La rémunération du Président Directeur Général de la société les Ciments de Bizerte est fixée par l'arrêté du Président du gouvernement du 22 août 2019.

a) La rémunération du Président Directeur Général de la société les Ciments de Bizerte pour la période allant du 1er janvier 2024 au 10 février 2024 s'élève à un total brut de 37 648 dinars (avantages en nature inclus). Cette rémunération brute inclut les avantages en nature suivants :

- Une voiture de fonction ;
- Un quota mensuel de carburant de 500 litres.
- Des tickets restaurants pour un total de 400 dinars.

La rémunération brute susvisée inclut des tickets restaurants pour un total de 400 dinars et une indemnité téléphonique de 20 dinars. Ces deux éléments de salaire ont été octroyés au Président Directeur Général conformément aux dispositions du décret gouvernemental n°2217 du 11 décembre 2015.

En raison de son départ à la retraite, le Président Directeur Général a bénéficié d'une indemnité de fin de carrière (départ à la retraite) de 22 267 dinars.

b) La rémunération du Président Directeur Général de la société les Ciments de Bizerte pour la période allant du 10 février 2024 au 31 décembre 2024 s'élève à un total brut de 68 276 dinars (avantage en nature inclus). Cette rémunération brute inclut les avantages en nature suivants :

- Une voiture de fonction
- Un quota mensuel de carburant de 500 litres

2. Rémunération des membres du conseil d'administration :

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 27 juin 2024 a fixé le montant brut des jetons de présence à 3 000 dinars pour chaque membre du Conseil d'Administration. Les jetons de présence constatés dans les charges de l'exercice 2024 totalisent un montant brut de 18 000 dinars.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations entrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 08 mai 2025

Les co-commissaires aux comptes

P/Groupement cabinets
Progress Consulting & Expra consulting
Karim BEN ISMAIL



P/ Groupement
Cabinet Houcine Gamra & Cabinet Arbia Riahi
Houcine GAMRA



